



PROGRAMME EMPRES

**(Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs
et maladies transfrontières des animaux et des plantes,
composante Criquet pèlerin)**

EN RÉGION OCCIDENTALE

RAPPORT DE LA SEPTIÈME RÉUNION DES CHARGÉS DE LIAISON

Niamey, Niger

15 – 19 décembre 2008

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Décembre 2008

Septième réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO

Niamey, Niger, 15 – 19 décembre 2008



Participants

SOMMAIRE

Liste des abréviations et acronymes	5
Préambule	7
1. Ouverture de la réunion	8
2. Adoption de l'ordre du jour et désignation du Comité de rédaction	9
3. Axes stratégiques en cours de développement par le Programme EMPRES-RO	9
4. Bilan des activités de la Coordination EMPRES-RO en 2008	10
5. Bilan des activités réalisées en 2008 par les pays membres	12
5.1. Algérie	12
5.2. Libye	13
5.3. Mali	13
5.4. Maroc	14
5.5. Niger	15
5.6. Sénégal	15
5.7. Tchad	16
6. Situation acridienne au niveau de la RO particulièrement en Mauritanie	16
7. Formation et recherche : bilan 2008 et perspectives	18
7.1. Formation	18
7.2. Recherche	19
8. Aspects environnementaux : bilan 2008 et perspectives	20
8.1. Composante environnementale du projet PALPCP de la BAD	20
8.2. Etat d'avancement du projet FIDA	20
8.3. Projet du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)	21
9. Système de suivi-évaluation : état d'avancement et prochaines étapes	21
10. Plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin : état d'avancement du processus d'élaboration et programme de travail	22
11. Principales conclusions de l'étude économique sur l'intérêt de la lutte préventive	23
12. Examen des projets d'Accords de coopération CLCPRO/CIRAD et CLCPRO/AGRHYMET	23
13. Etat d'avancement du schéma de planification du Programme EMPRES-RO	23
14. Elaboration du plan d'opération 2009 du Programme EMPRES-RO	23
15. Révision et validation des plans annuels par pays	43

16. Recommandations.....	43
17. Date et lieu de la prochaine réunion	44
18. Adoption du rapport	44
19. Remerciements	44
20. Clôture	44
Annexes	45
<i>Annexe 1. Ordre du jour de la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO.....</i>	<i>46</i>
<i>Annexe 2. Programme de travail de la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO</i>	<i>47</i>
<i>Annexe 3. Axes stratégiques en cours de développement par le Programme EMPRES-RO</i>	<i>49</i>
<i>Annexe 4. Bilan des activités de la Coordination EMPRES-RO en 2008</i>	<i>54</i>
<i>Annexe 5. Système de veille des dispositifs nationaux de lutte préventive</i>	<i>65</i>
<i>Annexe 6. Suivi des recommandations de la 6^{ème} réunion des Chargés de liaison.....</i>	<i>66</i>
<i>Annexe 7. Formation : bilan 2008 et perspectives.....</i>	<i>68</i>
<i>Annexe 8. Recherche : bilan 2008 et perspectives.....</i>	<i>73</i>
<i>Annexe 9. Aspects environnementaux : bilan 2008 et perspectives.....</i>	<i>79</i>
<i>Annexe 10. Présentation du Projet du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)</i>	<i>82</i>
<i>Annexe 11. Système de suivi-évaluation</i>	<i>84</i>
<i>Annexe 12. SSE : grille multicritères pour le Programme EMPRES-RO</i>	<i>88</i>
<i>Annexe 13. Plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin</i>	<i>94</i>
<i>Annexe 14. Présentation des résultats du Projet d'appui à la lutte antiacridienne mis en oeuvre par AGRHYMET (financement USAID).....</i>	<i>97</i>
<i>Annexe 15. Projet d'Accord de coopération entre la CLCPRO et le CIRAD.....</i>	<i>98</i>
<i>Annexe 16. Projet d'Accord de coopération entre la CLCPRO et le Centre AGRHYMET.....</i>	<i>102</i>
<i>Annexe 17. Liste des participants</i>	<i>107</i>

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AELP	<i>Africa Emergency Locust Project</i> / Projet africain de lutte d'urgence contre le Criquet pèlerin (Banque mondiale)
AFD	Agence Française de Développement
AFNO	Afrique du Nord-Ouest
AGP	Division de la production végétale et de la protection des plantes (FAO)
AGPP	Service de la protection des plantes (FAO)
AGRHYMET	Centre régional de formation et d'information en agro-hydro-météorologie
ANLA	Agence nationale de lutte antiacridienne (N'Djaména, Tchad)
ASAL	Agence spatiale algérienne
BAD	Banque africaine de développement
BCP	Biocontrol Products
BM	Banque mondiale
CCE	Cahier des charges environnementales
CERES/Locustox	Centre de recherche en écotoxicologie pour le Sahel (Dakar, Sénégal)
ChE	Cholinestérase
CILSS	Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Montpellier, France)
CLCPRO	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale
CNLA	Centre national de lutte antiacridienne (Nouakchott, Mauritanie et Niamey, Niger)
CNLAA	Centre National de Lutte Anti-Acridienne (Agadir, Maroc)
CNLCP	Centre national de lutte contre le Criquet pèlerin (Bamako, Mali)
CR	Coordination régionale du Programme EMPRES en Région occidentale
CRA	Centre régional AGRHYMET
CRC	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région centrale
CRC	Comité restreint de concertation (Niger)
DLCC	<i>Desert Locust Control Committee</i> / Comité FAO de lutte contre le Criquet pèlerin
DLIS	<i>Desert Locust Information Service</i> (FAO) / Service d'information sur le Criquet pèlerin
DPV	Direction de la protection des végétaux
ELO	<i>EMPRES Liaison Officer</i> / Chargé de liaison EMPRES
<i>eLocust</i>	Système de collecte et de transmission électronique des données acridiennes
EMPRES	<i>Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases</i> / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes (FAO)
EMPRES-RO	EMPRES en Région occidentale
EU	Etats-Unis
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i> / Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome, Italie)
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial (France)
FIDA	Fonds international de développement agricole (Rome, Italie)
FSP	Fonds de solidarité prioritaire (France)

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES (SUITE)

GM®	Green Muscle
IAV	Institut agronomique et vétérinaire Hassan II (Agadir, Maroc)
ICIPE	<i>International Centre for Insect Physiology and Ecology</i>
IGR	<i>Insect Growth Regulator</i> / Régulateur de croissance
INA	Institut National Agronomique (Alger, Algérie)
INPV	Institut national de protection des végétaux (Alger, Algérie)
ISO	<i>International Organization for Standardization</i> / Organisation internationale de normalisation
LAA	Lutte anti-acridienne
LF	Ligne de front
OAA	Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture / <i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i> (Rome, Italie)
OCLALAV	Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire (Dakar, Sénégal)
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PALPCP	Projet d'appui à la lutte préventive contre le Criquet pèlerin dans quatre pays membres de la CLCPRO (BAD)
PAN	Phenoxy aceto nitrile
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUA	Plan d'Urgence Antiacridien
PO	Plan d'opération
PPRA	Plan de Prévention du Risque Acridien
PV	Protection des végétaux
QUEST	<i>Quality and Environment Surveys of Treatments</i> / Qualité, environnement et santé publique
RAMSES	<i>Reconnaissance and Management System of the Environment of Schistocerca</i>
RC	Région centrale
RO	Région occidentale
SIG	Système d'information géographique
SMES	Système de Management Environnemental et Social
SPP	Schéma de Planification du Programme
SSE	Système de suivi et évaluation
TdRs	Termes de référence
ULA	Unité de lutte antiacridienne (Sénégal)
ULV	<i>Ultra Low Volume</i> / Ultra bas volume
UNLA	Unité nationale de lutte antiacridienne
USAID	<i>United States Agency for International Development</i> (Etats-Unis)

PREAMBULE

1. Dans le cadre du Programme EMPRES¹ de lutte préventive contre le Criquet pèlerin en Région occidentale (RO) et suite à la 6^{ème} réunion des Chargés de Liaison de ce Programme, tenue à Agadir (Maroc) du 26 au 30 novembre 2007, la 7^{ème} réunion des Chargés de Liaison s'est tenue comme prévu à Niamey, Niger, du 15 au 19 décembre 2008. L'ordre du jour et le programme de travail de la réunion figurent en annexes 1 et 2 respectivement.

2. Ont participé à cette réunion :
 - Les Chargés de liaison de sept des neuf pays membres : Algérie, Libye, Mali, Maroc, Niger, Sénégal et Tchad. La Mauritanie s'est excusée en raison de la situation acridienne qui prévaut dans le pays.
 - Le Secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO) et Coordonnateur du Programme EMPRES de la même région.
 - Le Représentant du Groupe acridien du siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome.
 - Des fonctionnaires et consultants du Siège de la FAO et de la CLCPRO.
 - Le représentant du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).
 - Le représentant du Centre AGRHYMET.
 - Les représentants de la Banque mondiale (BM).
 - Les coordonnateurs du projet AELP² (Mali, Niger, Sénégal et Tchad).
 - Des membres de la délégation nigérienne.

3. La liste complète des participants figure en annexe 17.

¹ EMPRES : *Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases - Desert Locust Component* / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes - Composante Criquet pèlerin.

² AELP : *Africa Emergency Locust Project* / Projet africain de lutte d'urgence contre le Criquet pèlerin (Banque mondiale)

1. Ouverture de la réunion

4. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Abdou Chaibou, Secrétaire général du Ministère du développement agricole du Niger. Elle s'est déroulée en présence d'un Représentant de la représentation de la FAO au Niger, du Représentant du Groupe des acridiens du siège de la FAO, du Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du Programme EMPRES en Région occidentale (EMPRES-RO), des Chargés de liaison des neuf pays de la RO, des Représentants de la Banque Mondiale (BM), des Coordonnateurs du projet AELP de la BM, des fonctionnaires internationaux du Secrétariat de la CLCPRO basé à Alger et de plusieurs invités.
5. Dans le discours d'ouverture du Représentant de la FAO au Niger, lu par Monsieur Thami Ben Halima, Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du Programme EMPRES-RO, il a remercié le Gouvernement du Niger d'avoir accepté d'accueillir cette réunion et a souhaité la chaleureuse bienvenue à Niamey à tous les participants. Il a ensuite rappelé que la stratégie définie par la FAO dans le cadre du programme EMPRES, et approuvée par l'ensemble des pays adhérant à ce programme et la communauté internationale, est la lutte préventive. Il a souligné que le succès d'une telle stratégie dépend du renforcement des capacités nationales des pays concernés et nécessite une approche régionale en raison du caractère transfrontalier du Criquet pèlerin. Il a précisé qu'une étroite collaboration entre les pays est capitale et qu'il est nécessaire que les plans d'opérations des pays soient conçus dans un cadre régional pour les harmoniser. Il s'est dit réjoui de la création d'une structure de lutte antiacridienne au Niger et a félicité le Gouvernement du Niger de cet acquis. Il a toutefois exprimé son inquiétude quant à l'insécurité dans certains pays de la ligne de front qui empêche l'organisation des prospections dans certaines aires de reproduction du Criquet pèlerin et a invité les pays à maintenir la vigilance. Il a enfin souhaité plein succès aux travaux de la réunion.
6. Monsieur Christian Pantenius, Représentant du Groupe des acridiens du siège de la FAO, a remercié le Gouvernement du Niger de son accueil et exprimé sa joie d'être au Niger où il avait résidé pendant cinq ans. Il a souligné que la FAO attache un grand intérêt au Programme EMPRES en particulier à sa composante Criquet pèlerin. Il a ainsi rappelé que depuis le démarrage du Programme EMPRES-RO en 2006, beaucoup d'efforts ont été réalisés pour mettre en place un système durable de lutte préventive. Le récent développement de l'activité acridienne en Mauritanie démontre encore une fois l'utilité de ce système puisque les prospections régulières ont permis de détecter les premiers signes d'activité acridienne et de réagir rapidement en mettant en place un dispositif de lutte préventive. Il a informé l'assistance qu'actuellement la gestion des autres fléaux transfrontaliers s'inspire du modèle de lutte préventive du programme EMPRES. La Mission d'évaluation mi-parcours du Programme EMPRES-RO va sans doute confirmer lors du Comité de pilotage la nécessité de conforter la lutte préventive. Il reste cependant à poursuivre les efforts et souhaiter qu'une 2^{ème} phase d'EMPRES-RO soit engagée. Il a saisi cette occasion pour remercier au nom de la FAO tous les partenaires qui ont contribué au Programme EMPRES-RO et souhaite que cet appui, amplement mérité, continue pour la seconde phase.
7. Monsieur Thami Ben Halima, Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du Programme EMPRES-RO, a exprimé sa vive reconnaissance et remercié le Gouvernement du Niger d'avoir bien voulu accueillir cette manifestation régionale, de l'accueil chaleureux qu'il a réservé à tous les participants et des dispositions prises pour assurer la réussite de cette réunion. Il a ensuite rappelé que la stratégie de lutte préventive basée sur une alerte précoce et une intervention rapide a démontré son efficacité pour la protection des productions végétales, la santé humaine et l'environnement. Il a informé de l'absence du Représentant de la Mauritanie, retenu en

raison du début de résurgence acridienne dans son pays. Il a mis en exergue les grandes avancées réalisées dans la mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive dans le cadre du Programme EMPRES-RO.

8. Monsieur Ben Halima a rappelé les importants travaux conduits en 2008 dans le cadre des axes stratégiques d'EMPRES-RO. Il a aussi rappelé la nécessité d'organiser en 2009 une réunion ministérielle afin de renforcer la coopération régionale et de l'institutionnaliser ainsi que de mettre en place des mécanismes de financement durable de la lutte antiacridienne. Il a, à ce sujet, informé les participants de la disponibilité exprimée rapidement par les pays de la région pour apporter leur appui à la Mauritanie suite à la résurgence acridienne que connaît le pays. La Mauritanie a confirmé qu'elle est capable de faire face à la situation acridienne grâce aux progrès considérables réalisés dans le renforcement des capacités institutionnelles, humaines et matérielles. Il a ensuite remercié les bailleurs de fond, directs ou indirects, du Programme EMPRES-RO.
9. Dans son allocution, M. Abdou Chaibou, Secrétaire général du Ministère du développement agricole du Niger, a souhaité la bienvenue aux participants. Il a remercié le Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du Programme EMPRES-RO pour l'honneur qu'il fait au pays en y organisant cette réunion. Il a rappelé que le succès de la lutte dépendra de l'opérationnalité des unités nationales de lutte dotées de l'autonomie administrative et financière, ce qui est maintenant le cas du Niger, un des pays de la ligne de front. Il a ensuite informé les participants des efforts déployés par le Gouvernement de la 5^{ème} République pour la réduction de la pauvreté, la recherche de la souveraineté alimentaire, la gestion durable des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité. Il a adressé ses vifs remerciements aux partenaires techniques et financiers et singulièrement à la FAO pour ses multiples appuis au pays. Il a souligné que la menace acridienne n'étant pas totalement écartée comme en témoignent les récentes signalisations mais aussi et surtout l'absence de prospections dans certains pays de la ligne de front comme le Niger, et qu'il s'avère indispensable de renforcer les échanges d'informations entre les différents pays membres de la CLCPRO afin d'agir efficacement et au plus vite en cas de menace acridienne. Il a enfin déclaré ouverte la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO.

2. Adoption de l'ordre du jour et désignation du Comité de rédaction

10. Le Secrétaire exécutif de la CLCPRO/Coordonnateur du Programme EMPRES-RO a présenté l'ordre du jour proposé. Après quelques modifications, notamment le rajout d'un point sur la situation acridienne actuelle en Mauritanie, l'ordre du jour et le programme de travail ont été validés par les participants (annexe 1 et 2 respectivement).
11. **Un Comité de rédaction** du rapport de la réunion a aussi été constitué. Il comprend MM Yahaya Garba (Niger), Fakaba Diakité (Mali), Saïd Ghaout (Maroc), Khaled Moumène (Algérie), ainsi que les représentants du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO.

3. Axes stratégiques en cours de développement par le Programme EMPRES-RO

12. Le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a présenté les axes stratégiques du Programme EMPRES-RO en cours de développement. Après un rappel de la situation de référence au moment du démarrage dudit Programme, il a présenté les principaux axes stratégiques développés par la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO

pour mettre en place un système de lutte préventive efficace et durable. Il s'agit des développements institutionnel, de l'alerte précoce et l'intervention rapide, du renforcement des capacités (formation et infrastructures), de la recherche opérationnelle, des plans de gestion des risques, des cahiers des charges environnementales, du Système de suivi et évaluation (SSE), du système de veille des dispositifs nationaux d'intervention, d'un (de) fonds d'urgence et de la stratégie de communication. La présentation détaillée de ces différents axes stratégiques est en annexe 3.

4. Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2008

13. Le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a ensuite présenté le bilan des progrès réalisés pour chacun des six résultats attendus du Programme EMPRES-RO. Les détails figurent en annexe 4.
14. Concernant les **Résultats 1 et 2 (dispositifs de surveillance et d'alerte précoce et d'interventions rapides)**, les pays de la RO et notamment les quatre pays de la ligne de front ont soumis à la Coordination régionale (CR) leurs plans d'actions annuels de surveillance et d'intervention qui ont été approuvés et financés conjointement par les projets de la Banque africaine de développement (BAD), de la BM (projet AELP), de l'USAID³ et les budgets des Gouvernements.
15. Du point de vu institutionnel, il est à souligner que l'année 2008 a été marquée par la promulgation par le Tchad et le Niger, chacun en ce qui les concerne, du décret d'application des lois créant respectivement l'Agence Nationale de lutte antiacridienne (ANLA) et le Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA). A titre de rappel, le Mali et la Mauritanie avaient créé leur établissement public de lutte antiacridienne en 2006.
16. **Une prospection conjointe Mali-Mauritanie** organisée par les pays eux-mêmes et supervisée par le Secrétariat de la CLCPRO et financée par le projet BAD, s'est déroulée en Mauritanie en août 2008, dans la partie limitrophe avec le Mali. Elle a permis de renforcer la coopération entre les 2 pays par un échange d'expertise et l'acquisition d'expérience pour la coordination des activités de prospection au niveau des zones frontalières.
17. En ce qui concerne le renforcement des infrastructures, la BAD et la BM ont poursuivi comme prévu le financement de la construction des infrastructures nécessaires dans les pays de la ligne⁴ de front et du Sénégal. Celles-ci ont bien avancé dans les pays concernés.
18. Pour les interventions rapides, les outils nécessaires ont été mis en place avec le concours financiers de la BAD, de l'USAID et de la BM.
19. Par ailleurs, les travaux relatifs à la mise en place d'un Système de veille des dispositifs nationaux d'intervention (détails en annexe 5) ont débuté en 2008 comme prévu dans le Plan d'opération et devraient se poursuivre jusqu'en septembre 2009. La conduite des travaux a été confiée au CIRAD.
20. Concernant le **Résultat 3 (réseau opérationnel d'échange et de stockage de l'information)**, il reste à installer au Tchad les outils *eLocust2* et Ramses V3 de collecte, transmission et traitement de l'information acridienne. Il est aussi important de rappeler que la réunion d'évaluation de l'utilisation de ces outils (tenue fin 2007 à Agadir) a montré qu'une faible partie de leur potentiel est réellement utilisé et quelques

³ USAID : *United States Agency for International Development* (Etats-Unis).

⁴ N.B. : Pour la Mauritanie, les fonds du projet AELP de la BM sont gelés depuis début août 2008 et certaines parties des bâtiments administratifs du CNLA sont provisoirement suspendues.

difficultés liées à l'utilisation opérationnelle de *eLocust2* demeurent. Un atelier régional de formation sur RAMSES V3 et *eLocust2* est envisagé pour l'année 2009.

21. Quant au **Résultat 4 (Coordination régionale est opérationnelle)**, le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a présenté les principales activités conduites en 2008. En particulier, elle a organisé, dans les domaines touchant aux axes stratégiques actuellement mis en œuvre, de nombreuses réunions, ateliers et visites dans les pays, préparé des termes de référence pour des études, recruté les consultants et suivi les études en conséquence. A noter aussi les travaux sur l'élaboration de plans de gestion des risques et la mise en place du système de suivi-évaluation, concrétisés par l'organisation d'ateliers régionaux spécifiques. La réunion ministérielle qui a été reportée sera organisée en 2009. Des missions de supervision conjointes CLCPRO/BM ont aussi été réalisées au Mali, en Mauritanie et au Niger.
22. Pour le **Résultat 5 (les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées)**, la mise en œuvre du plan de formation régional 2007-2009 a été poursuivie. De nombreuses formations régionales et nationales de courte durée et des formations de longue durée ont été organisées (voir point 7.1).
23. Concernant le **Résultat 6 (programme de recherche opérationnelle) un état des lieux des activités de recherche** a été réalisé dans deux pays de la ligne de front (**Mali et Tchad**) et ceux du **Niger** et du **Sénégal** sont en cours de finalisation.
24. Une **évaluation à mi-parcours de la Phase I** du Programme EMPRES-RO a eu lieu en novembre et début décembre. Ses premières conclusions seront présentées lors de la 4^{ème} réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO les 22 et 23 décembre 2008 à Niamey.
25. Il est à souligner que le siège de la FAO (AGPP) joue un rôle déterminant dans l'exécution du budget du Programme EMPRES-RO en particulier dans la rapidité de l'envoi des autorisations de dépenses et de leur suivi ainsi que dans l'élaboration du bilan annuel des dépenses effectuées à travers les différents projets contribuant audit Programme. Il est rappelé aux pays de fournir à la CR les dépenses et budgets de leurs plans nationaux avant fin octobre de chaque année, qu'il s'agisse du budget national, du projet AELP ou d'autres projets bilatéraux.
26. Le Secrétariat a par la suite présenté les 12 recommandations adoptées lors de la 6^{ème} réunion des Chargés de liaison et leur suivi. La plupart d'entre elles ont été réalisées ou initiées (annexe 6). Les pays sont invités à accorder davantage d'importance au suivi des recommandations issues des réunions.
27. Enfin, le Secrétariat a fait une présentation, à la demande du Service d'information sur le Criquet pèlerin (DLIS - *Desert Locust Information Service*) de la FAO, sur l'évaluation de la performance des pays en matière de "reporting" relatif aux bulletins périodiques sur la situation acridienne. Cette évaluation montre, d'après le DLIS, le recul de certains pays clés sur le plan de la qualité du bulletin (Algérie, Maroc et Mauritanie) et sur le plan de la régularité de la transmission appelée "*Timeliness*" (Libye, Maroc et Mauritanie). A l'inverse, elle montre des progrès pour le Mali, le Tchad, et la Tunisie du point de vue de la qualité ainsi que pour l'Algérie, le Sénégal et le Tchad pour le "*Timeliness*".
28. Lors des discussions, les Chargés de liaison ont félicité le Secrétariat/Coordination EMPRES-RO pour l'excellent travail réalisé, la grande qualité des documents de travail (complets et clairs) et les excellentes présentations faites lors de la réunion. Ils l'ont aussi félicité pour la traduction en arabe des interfaces RAMSES V3 et *eLocust2* (sans recours à des consultations) et leur installation progressive dans les pays arabophones de la Région centrale (RC) en Arabie Saoudite et, occidentale en Libye.
29. Ils ont insisté pour relancer l'organisation de la réunion des Ministres qui a été reportée.

30. Les participants ont rappelé à la Libye son engagement vis-à-vis du Programme EMPRES. La délégation libyenne a rassuré les participants que les démarches sont en cours et que les 400 000 \$EU seraient versés en 2009.
31. Concernant l'évaluation des bulletins de la situation acridienne par le DLIS, les Chargés de liaison du Maroc et de l'Algérie ont exprimé leur étonnement par rapport à cette évaluation, ont demandé une révision et une précision des critères d'appréciation et une comparaison avec la RC et la Région orientale. Ils ont aussi précisé que pour l'analyse de la situation acridienne, il y a lieu de faire la différence entre les périodes d'invasion où la masse d'informations est énorme, et les périodes de rémission où le peu d'information disponible ne nécessite que peu d'analyses. Les Chargés de liaison de l'Algérie et du Niger ont, par ailleurs, rappelé que les informations acridiennes qui circulent au niveau de la région ne sont coordonnées par personne et souhaitent, à nouveau, que cette coordination soit assurée par la CLCPRO. Le Secrétariat a informé les participants que cette question avait déjà été soulevée lors de réunions précédentes de la Commission et d'EMPRES-RO et que toute l'information acridienne est centralisée au niveau du DLIS et diffusée par ses soins et à travers le site « *Locust Watch* » de la FAO.
32. Le représentant du Tchad a insisté pour que RAMSES V3 et *eLocust2* soient installés rapidement dans son pays. Le Secrétariat a rappelé que tout est disponible pour cette installation qui sera réalisée dès que les conditions de sécurité le permettront. A cet égard, il a été proposé, à condition que le DLIS soit d'accord, d'assurer cette activité de façon bilatérale avec l'un des pays de la région qui dispose d'un spécialiste en la matière (Niger par exemple) et de faire prendre en charge les frais de cette mission par le projet AELP. Le coordonnateur AELP du Tchad a exprimé sa disponibilité à prendre en charge le déplacement du consultant au Tchad sur les fonds AELP et d'acquérir *Arc View 3.3* pour faciliter l'installation de RAMSES.
33. Les Chargés de liaison ont enfin fortement souligné la coopération étroite entre la CLCPRO et la Banque mondiale.

5. Bilan des activités réalisées en 2008 par les pays membres

34. Chaque Chargé de liaison a présenté une synthèse des faits majeurs qui ont marqué la mise en oeuvre du Plan d'opération 2008 dans son pays. Ces synthèses sont présentées ci-après.

5.1. Algérie

35. Le dispositif de surveillance et de lutte a été opérationnel durant toute l'année 2008 au niveau des zones concernées par l'activité acridienne à savoir le Sahara central et l'extrême sud algérien.
36. La phase printanière a été caractérisée par des conditions écologiques défavorables et la signalisation d'une infestation acridienne composée d'individus solitaires, au niveau de l'Ahnet au nord ouest de Tamanrasset. A partir du mois de juillet 2008, les conditions écologiques se sont nettement améliorées au niveau de l'extrême sud (Wilayas de Tamanrasset, Adrar) et le long des frontières algéro-marocaines à partir du mois d'octobre 2008.
37. Le dispositif de surveillance déployé dans les zones potentielles du Criquet pèlerin a varié de 3 à 7 équipes en fonction de la saison, permettant la prospection de 1820 sites dont une superficie de près de 2900 ha infestée et traitée au niveau de l'Ahnet.
38. En matière de construction et réhabilitation, il est prévu la construction de 5 hangars pour le stockage des pesticides (Béchar, Adrar, Tamanrasset et Illizi (2)), une base de lutte antiacridienne dans la région du sud-est (wilaya d'Illizi), un laboratoire pour

l'analyse des pesticides au niveau du siège de l'Institut National de Protection des Végétaux (INPV), et la réhabilitation des 2 bases de lutte antiacridienne de Tamanrasset et Adrar.

39. S'agissant de la communication, la cellule information est opérationnelle et jouit d'une très bonne maîtrise de l'outil RAMSES et les équipes utilisent couramment *Elocust2*. En outre, une opération est en cours portant sur l'enrichissement périodique de la base de données acridiennes en Algérie (Données depuis 1968).
40. Deux travaux de recherche sont en cours d'exécution au niveau du département de LAA, dans le cadre de thèse de Doctorat et de Magister ainsi que plusieurs thèmes dans le cadre d'ingénierat d'Etat au niveau de l'Institut National Agronomique (INA) d'El Harrach.
41. Les recommandations du Chargé de liaison portent sur le renforcement des échanges des expériences entre les unités de Lutte antiacridienne (LAA) et la poursuite des formations régionales. Il a été proposé quelques thèmes de formation et porté à la connaissance de l'assistance le lancement début 2009, par l'Agence Spatiale Algérienne (ASAL), de la 2^{ème} version du satellite algérien Alsat 2 (2,5 m de résolution).

5.2. Libye

42. Durant l'année 2008, les équipes de prospection ont effectué cinq (5) sorties sur le terrain au niveau des régions de Mourzuq (sud de la Libye), EL Harouj El Aswad (centre de la Libye) et El Koufra (sud Est de la Libye).
43. Ces prospections ont révélé une situation acridienne calme avec la présence de criquets solitaires dans les régions de Awinat Charquia et l'extrême Sud-est de la Libye à proximité des frontières avec l'Egypte et le Soudan.
44. Des traitements terrestres ont été engagés dans la région de Harouj El Aswad du 26 juillet au 15 août 2008 sur une superficie de 4000 ha infestée par des criquets solitaires.
45. Les services chargés de l'information en Libye ont bénéficié de l'installation du logiciel RAMSES V3 et la fourniture de cinq (05) appareils *eLocust2* ainsi que la formation de neuf (9) techniciens et deux (2) ingénieurs sur ces outils. En outre, les cadres libyens ont participé à toutes les manifestations organisées par la Coordination Régionale du Programme EMPRES-RO.
46. En mars 2008 a été publiée une loi portant création d'un Centre de lutte contre les acridiens et les ennemis des cultures disposant de l'autonomie administrative et financière. Ce Centre est composé de 4 Départements dont celui de la lutte contre le Criquet pèlerin. Ce département est lui-même composé de 3 Divisions : la Division de l'information et des prévisions, la Division de la surveillance et des contrôles et la Division du suivi des bureaux délocalisés (Ghedames, Ghat, Mizda, Nalut, Alkoufra, Mourzuq et Idri).

5.3. Mali

47. Cette année a été encore marquée par l'absence des opérations de prospections sur le territoire national, liée à l'insécurité qui sévit dans la région de Kidal.
48. La pluviométrie a été très importante dans la zone grégarigène du Criquet pèlerin. Cependant, la situation du Criquet pèlerin est restée calme, selon les différentes informations collectées.
49. La construction des infrastructures se poursuit normalement. Celle des trois magasins de stockage des pesticides est terminée à Gao, Kidal et Aguel Hoc. Les travaux de la Base d'intervention de Gao et des points d'appui de Kidal, Aguel Hoc et Yélimané sont en cours. En 2008, le centre a bénéficié d'un important lot d'équipements à travers

- EMPRES-RO (équipements de bureau et informatiques, appareils de traitement individuels à dos et appareils photos numériques) et AELP (équipements informatiques).
50. L'année aura surtout été caractérisée par le renforcement des capacités en ressources humaines par l'affectation de tout le personnel technique et administratif et par l'inscription du budget de fonctionnement du Centre au budget de l'Etat. Tout le personnel recruté par le projet AELP sera remplacé par le personnel fonctionnaire recruté par l'Etat à partir de juin 2009.
 51. Le centre a bénéficié en 2008 de 386 millions de FCFA et en a dépensé 184. Le budget de 2009 est évalué à 700 millions de FCFA (contre partie des projets et budget ordinaire).
 52. Les agents du centre ont participé à toutes les formations régionales organisées par la coordination EMPRES-RO. Plusieurs formations nationales ont également eu lieu dans le pays. Des voyages d'étude ont aussi été organisés.
 53. Le département de l'information–communication dispose de trois cadres et s'occupe correctement de toutes ses activités (mise en place d'un réseau national de collecte des informations sur *Shistocerca gregaria* à travers l'administration locale, les collectivités décentralisées, l'armée, les brigades de veille; la production de posters et de dépliants pour la sensibilisation).
 54. Le Mali a déjà élaboré son Cahier National de Charges Environnementales, après l'atelier régional de Dakar. La 1^{ère} version du rapport est soumise à l'approbation de la Coordination Régionale EMPRES-RO.
 55. Les activités entreprises par l'équipe QUEST ont été présentées.
 56. Dans le domaine de la recherche, un thème de recherche a été réalisé et deux autres sont en cours pour l'obtention du diplôme de 3^{ème} cycle en acridologie à l'Institut agronomique et vétérinaire (IAV) Hassan II d'Agadir, Maroc.
 57. Les principales contraintes sont : l'insécurité dans les régions nord du pays, la lenteur du paiement de la contre partie de l'Etat et la lenteur des procédures administratives d'attribution des marchés.

5.4. Maroc

58. Suite aux importantes précipitations enregistrées durant la deuxième quinzaine de septembre dans la Hamada de Draa et à l'intérieur des provinces sahariennes, trois équipes de prospection ont opéré dans ces régions du 25 octobre au 17 novembre 2008. Elles ont constaté la présence de conditions écologiques favorables aux criquets dans certaines régions de Gueltat Zemmour, Aousserd et Hamada de Draa. Seule une dizaine d'ailés solitaires immatures et matures a été observée dans certaines localités. La situation acridienne est donc calme mais compte tenu de la situation qui prévaut en Mauritanie, deux équipes de prospection ont été maintenues dans la région de l'Adrar Settouf et Gueltat Zemmour pour suivre l'évolution de la situation du Criquet pèlerin.
59. Sur le plan des infrastructures, un nouveau bâtiment pour le siège du CNLAA a été construit et des travaux de réhabilitation de quatre dépôts régionaux de stockage des pesticides ont été réalisés. Le parc automobile du CNLAA a été renforcé par 33 véhicules tout terrain équipés de pulvérisateur Micronair AU8115 reçus dans le cadre d'un don de l'USAID pour la lutte antiacridienne.
60. Les budgets de fonctionnement et d'équipement du CNLAA sont respectivement d'environ 600 000 \$EU de 350 000 \$EU. Le CNLAA dispose d'une cellule d'information acridienne opérationnelle gérée par un cadre ayant bénéficié d'une formation dans le domaine au DLIS (FAO, Rome). Les activités de formation réalisées au Maroc durant 2008 ont été présentées. Ainsi deux ateliers régionaux y ont été réalisés. Deux

formations ont été spécialement organisées pour les cadres de la Région centrale. Six nouveaux étudiants ressortissant des pays de la ligne de front ont commencé en septembre 2008 leur formation de 3^{ème} cycle d'Acridologie à l'IAV Hassan II d'Agadir.

61. Les thèmes des travaux de recherche réalisés au cours de 2008 ont été présentés ainsi que ceux prévus en 2009.

5.5. Niger

62. La situation acridienne au Niger durant l'année 2008 a connu une relative accalmie. Même en absence de prospections pour des raisons d'insécurité, les informations de terrain mentionnent quelques signalisations acridiennes et des conditions éco-climatiques favorables.
63. Plusieurs séances de sensibilisation ont été organisées en faveur des paysans à travers des spots télévisés dans les trois langues (Français, Haoussa, Djerma). Elles ont porté sur les risques liés à la manipulation des pesticides et l'utilisation des emballages vides ainsi que la participation des populations dans la signalisation du Criquet pèlerin dans les zones de pâturage et des cultures. Au total 52 diffusions radio et 02 diffusions télévisées ont été effectuées dans le cadre de la sensibilisation des populations des zones concernées par l'invasion acridienne.
64. Concernant les constructions, il est à noter le démarrage du processus de construction du siège du CNLA et des magasins normés de stockage de pesticides, la réhabilitation des bâtiments de la lutte antiacridienne dans la région d'Agadez, la mise aux normes des magasins de Niamey (Sorey) par le placement de panneaux et pictogrammes de danger, de grilles d'aération et la construction d'une aire de compactage, la réhabilitation du magasin de stockage de pesticides de Tillabéri et le réaménagement de 6 pistes d'atterrissage pour avions agricoles. En outre, l'équipe QUEST a élaboré le Plan de gestion environnementale des nouveaux magasins de pesticides qui seront construits sur financement AELP.
65. En matière d'acquisition de matériel, des moyens roulants (11 véhicules pick-up, 4 camions de transport de pesticides et 5 chariots de manutention de pesticides) ainsi que divers autres équipements (pièces détachées pour véhicules et trousse de 1^{er} secours) ont été acquis sur le fonds BAD et le projet AELP. La procédure d'acquisition d'un avion agricole est en cours ainsi que la formation de 2 pilotes et 4 mécaniciens avion. L'inventaire des équipements et pesticides destinés à la lutte antiacridienne a été réalisé en juillet 2008.
66. Sur le plan institutionnel, il est à rappeler la loi de création du CNA adoptée en Conseil des ministres du 2 août 2007 et en session de l'Assemblée nationale d'octobre 2007, l'adoption en conseil des ministres du décret d'application de la loi portant création du CNLA (cadre organique), l'inscription budgétaire dans la loi de finance 2008.
67. Le budget national s'élève à 746 000 000 CFA en 2008 (budget global de la DPV avant création du centre autonome) et 249 840 050 F CFA en 2009.
68. Le Niger a souligné que le processus de suivi et évaluation est bien avancé avec un premier test des outils qui a déjà eu lieu.

5.6. Sénégal

69. Les prospections mensuelles réalisées au Sénégal par les services de la DPV dans le cadre du projet AELP, ont révélé une situation acridienne caractérisée par une accalmie générale.
70. Dans le cadre du renforcement de l'encadrement technique, plusieurs sessions de formation nationale ont été organisées en 2008 au profit des agents de la Direction de la

Protection des Végétaux (DPV), sur l'utilisation de RAMSES V3 et *eLocust2*, les techniques de prospection et les techniques d'application. Un stagiaire sénégalais a également participé à la formation régionale des Maîtres prospecteurs en Mauritanie et le point focal, composante A/AELP, devra suivre un stage à l'INSA au Mali, à partir du 28 décembre 2008.

71. Le siège de la coordination AELP et la salle radio de la base centrale sont entièrement réhabilités et les travaux sont en cours au niveau de la Base Principale de Richard Toll.
72. Plusieurs acquisitions de matériels et de véhicules ont été réalisées durant l'année 2008 (financement AELP). Les équipements ont porté sur 10 pack *eLocust2*, 1 vidéo projecteur, une chambre froide (stockage du produit Green Muscle [GM®]). Les radios Codan sont en cours d'acquisition.
73. S'agissant de la mise en place d'une unité de lutte antiacridienne (ULA), un arrêté portant création de l'ULA au sein de la Division des Avertissements Agricoles est en cours d'élaboration et sera soumis à la DPV pour juger de l'opportunité de cette création.
74. Pour les aspects liés à l'environnement, un rapport d'étude a été réalisé par la fondation Ceres/Locustox pour la réalisation du Cahier des charges environnementales (CCE). Ce rapport a reçu l'avis de non objection de la BM et il est prévu le recrutement d'un consultant pour l'élaboration de ce CCE.
75. La mise en œuvre du système national de suivi et évaluation est toujours au stade d'expérimentation. Des rencontres périodiques avec le cabinet d'étude sur l'opérationnalité du système ont été réalisées et un atelier de validation du système est prévu au début du mois de janvier 2009.

5.7. Tchad

76. La campagne 2008 de lutte préventive contre le Criquet pèlerin au Tchad a été effective juste après la formation de 17 agents en techniques de prospection, de lutte et de gestion des pesticides.
77. Les équipes de prospection déployées du mois d'août jusqu'au mois de novembre 2008, ont pu faire le point sur une superficie de 87 650 ha au niveau de 6 régions, ne relevant aucune activité acridienne.
78. Les constructions et les réhabilitations des infrastructures du siège de l'ANLA sont assez avancées tout comme l'inventaire des matériels et équipements devant être transférés au siège d'Abéché.
79. Le processus d'autonomie institutionnelle de l'ANLA est également assez avancé depuis la nomination de ses responsables et la tenue de la première Session ordinaire du Conseil d'administration le 4 décembre 2008. Des efforts sont consentis actuellement pour le renforcement des capacités humaines, l'opérationnalité de la cellule d'information, la mise en œuvre du CCE et la mise en place de l'équipe QUEST.
80. La mise en œuvre du SSE et des activités de recherche/expérimentation dans le domaine de la lutte contre le Criquet pèlerin sont prises en compte par l'organigramme de l'ANLA. A rappeler que la campagne de lutte préventive 2008 a été exécutée au Tchad grâce aux financements du projet AELP/BM et du Programme EMPRES-RO/BAD.

6. Situation acridienne au niveau de la RO particulièrement en Mauritanie

81. Le Secrétariat a présenté particulièrement la situation acridienne en Mauritanie. Il a tout d'abord rappelé qu'au début du mois de décembre 2008 le CNLA a rapporté la présence

d'une importante population acridienne dans le secteur d'Ezgueimir (Sud-Est de l'Inchiri) constituée essentiellement de solitaires et de solitaro-transiens en tout début de transformation phasaire, répartie sur une superficie de 40 000 ha à des densités allant de 1 à 20 individus / m². Les stades les plus dominants étaient les jeunes ailés (90 %) et les larves de 4^{ème} et 5^{ème} stade (10 %). Il a ensuite décrit l'évolution de cette situation sur la base des informations reçues le 15 décembre 2008 dans le Flash n°1 de la situation acridienne, produit par le CNLA de Mauritanie. Il en ressort que les conditions écologiques demeurent favorables à la survie du Criquet pèlerin en raison de la présence de petites stations à *Schouwia* vertes à 90% et de *Fagonia* à 50%. Par contre *Tribulus* sp., en fin de cycle, est desséché à plus de 85%.

82. Le Flash précise aussi que la situation acridienne commence globalement à baisser d'intensité et est caractérisée par la présence de jeunes ailés (98%) et de larves L4 et L5 (2%). Les superficies infestées encore traitables sont estimées à 5 000-6 000 ha, mais d'autres superficies non traitables renferment un potentiel important de jeunes ailés. Les infestations sont de dimensions variables mais de faibles superficies avec des densités moyennes de 1 à 5 individus/m². Les distances entre les infestations varient de quelques centaines de mètres à plus de 5 Km. Le Flash souligne qu'aucun regroupement ni déplacement de groupes n'a été constaté jusqu'à présent par les équipes, ni signalé par les nomades. Il souligne aussi que les équipes de prospection envoyées dans d'autres secteurs sensibles n'ont rien trouvé.
83. Les traitements terrestres se poursuivent matin et soir (environ 1 000 ha/jour) et ont atteint 8 473 ha au 15/12/2008 (10 624 ha au 17/12/2008).
84. En conclusion, les efforts fournis ont commencé à donner leurs fruits. Une diminution significative des populations du Criquet pèlerin dans le secteur par rapport à la semaine écoulée est observée. Cependant, il n'est pas exclu qu'un départ limité de groupes vers d'autres zones propices à la reproduction ait lieu; c'est pourquoi la vigilance doit être maintenue au niveau des équipes.
85. Le Secrétariat a aussi informé les participants que la Mauritanie a réagi très vite en renforçant son dispositif opérationnel par des équipes supplémentaires de prospection et d'autres de traitement terrestre. Le Directeur du CNLA de Mauritanie a rassuré le Secrétariat que son pays est en mesure de faire face à la situation acridienne actuelle avec ses propres moyens matériels et humains. Le Gouvernement mauritanien a en outre mis à la disposition du CNLA un fonds complémentaire d'environ 120 000 \$EU. Cela démontre, contrairement à 2003, que la Mauritanie a franchi un pas considérable dans le renforcement de ses capacités institutionnelles, humaines, matérielles et financières.
86. Le Secrétariat a également informé les participants de la réaction très rapide (en moins de 24 h) des pays de la région, notamment le l'Algérie, le Mali, le Maroc et le Sénégal à appuyer la Mauritanie dans ses efforts et ont exprimé leur disponibilité à envoyer des renforts sous forme d'équipes terrestres de prospection/lutte et de moyens aériens, avions et hélicoptère. Cet esprit de solidarité est le gage de la mise en place à court terme du Plan de Gestion des risques régional.
87. Malgré cela, et compte tenu du caractère souvent imprévisible du Criquet pèlerin, le Secrétariat a insisté pour que les autres pays de la région, en particulier l'Algérie et le Maroc, restent vigilants en cette fin d'année 2008 et début 2009 et renforcent leur dispositif de prospection dans les zones sensibles.
88. En discutant ce point, les participants se sont réjouis de l'évolution rassurante de l'activité acridienne en Mauritanie et ont félicité le pays pour les actions rapides entreprises pour faire face à la situation; ceci démontre clairement l'apport des acquis réalisés dans le cadre de la stratégie de lutte préventive initiée par le Programme EMPRES-RO. Les participants se sont félicités également des réactions rapides des pays de la région dont certains (Algérie, Mali et Maroc) ont exprimé leur disponibilité à

apporter immédiatement assistance au pays. Ils remercient la Mauritanie et les pays de la région de leurs efforts communs et leur solidarité pour contrecarrer toute situation acridienne potentiellement dangereuse.

7. Formation et recherche : bilan 2008 et perspectives

7.1. Formation

89. La Région occidentale dispose d'un plan de formation régional (2007-2009) dans le cadre d'EMPRES-RO, plan qui avait été élaboré et validé lors d'un atelier spécifique tenu à Niamey, Niger, du 11 au 13 avril 2007. Pour une présentation détaillée des formations, il sera utile de se reporter au document présentant l'ensemble du plan de formation en question.
90. Ce plan a pour objet d'harmoniser et coordonner les formations prévues à l'échelle de la région et recense quatre catégories :
 - Formations régionales de courte durée ;
 - Formations nationales de courte durée (dispensées dans les pays ou à l'étranger) ;
 - Formations individuelles de courte durée (dispensées dans les pays ou à l'étranger) ;
 - Formations de longue durée.
91. Pour chacune de ces catégories, les objectifs attendus en termes de nombre de sessions de formation et de nombre de participants ont été présentés (annexe 7).
92. Les quatre formations régionales de courte durée prévues en 2008 ont ensuite été présentées de façon plus détaillée. Elles portent sur la formation des formateurs sur les thèmes suivants :
 - Techniques de prospection;
 - Techniques d'application des pesticides;
 - Suivi environnemental et santé humaine.
93. Ces formations régionales ont permis de former 75 cadres formateurs des pays de la RO. L'approche pédagogique suivie a permis : a) au démarrage de la session, une responsabilisation des participants à travers la prise en compte de leurs attentes pour vérifier à la fin de la session la prise en compte par les formateurs de celles-ci ; b) des présentations quotidiennes par les participants pour améliorer leur capacité de communication ; c) une évaluation à la fin de chaque journée de l'activité journalière par les formateurs ; d) une utilisation de différents supports et kits pédagogiques; e) aux participants, à la fin de la formation, d'évaluer la formation, les formateurs et les organisateurs.
94. Pour les formations nationales de courte durée, des formations nationales collectives ont été réalisées dans l'ensemble des pays de la RO et ont permis de former **176 techniciens sur les thèmes prioritaires notamment les techniques de prospection et de lutte**. La durée moyenne de ces formations a été de 5 jours.
95. Les formations individuelles ont été réalisées par le Niger et le Sénégal et ont concerné essentiellement les thèmes du management et du suivi-évaluation.
96. Pour les formations doctorales, une thèse doctorale a été soutenue en France en novembre 2008, une autre est bien avancée et une nouvelle inscription pour l'année 2008/2009 est prévue. L'année 2008 a connu la sortie de la première promotion du 3^{ème} cycle à l'IAV d'Agadir composée de 4 cadres et la soutenance d'une thèse de Magistère à l'INA d'Alger. 13 cadres de la RO poursuivent leur étude de 3^{ème} cycle et doivent terminer leurs études en 2009 et 2010.

97. En ce qui concerne les formations régionales de courte durée, trois sont programmées pour l'année 2009 : l'utilisation opérationnelle de RAMSES V3 et *eLocust2* et la préparation des bulletins d'information sur la situation acridienne, la formation régionale des maîtres prospecteurs et la formation sur le manuel de formation CCE.
98. Le représentant du CIRAD a, par ailleurs, présenté le projet d'élaboration d'une florule des biotopes du Criquet pèlerin. Cet ouvrage sera élaboré à partir des acquis scientifiques, techniques et iconographiques de l'unité de recherche en acridologie du CIRAD. Il s'appuiera également sur les compétences des divers pays de la RO. L'édition de cet ouvrage est prévue pour la fin de l'année 2010. Il devrait permettre d'améliorer notablement la formation des personnels des Unités Nationales de Lutte Antiacridienne (UNLA). Un herbier régional sera constitué. Il est également prévu de réaliser une base de données et de former un ingénieur à la taxonomie de la flore du Sahara. Les travaux sont financés par le projet français du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP), (pour plus de détails voir annexe 8, point 5).
99. Le représentant du Centre AGRHYMET a aussi présenté les principaux résultats obtenus dans le cadre du projet USAID d'appui à la lutte antiacridienne et exécuté par le Centre (détails en annexe 14). Au total, 3150 cadres techniques et producteurs ont été formés au niveau régional et dans les pays. Des recherches ont été également conduites sur l'utilisation du GM® et du Phenoxy aceto nitrile (PAN) et une collaboration sous-régionale et inter-institutionnelle initiée.

7.2. Recherche

100. La recherche opérationnelle est le troisième objectif du Programme EMPRES-RO. Le schéma de planification prévoit l'élaboration et la mise en oeuvre effective d'un programme de recherche pour améliorer les méthodes de détection et de lutte existantes contre le Criquet pèlerin et développer et tester des produits alternatifs aux pesticides conventionnels.
101. Plusieurs activités de recherche ont été réalisées, d'autres sont en cours de réalisation ou le seront dans le cadre des thèses doctorales, de mémoires de troisième cycle, du projet du Fonds international de développement agricole FIDA et du projet du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM). Ces activités de recherche s'articulent autour de thèmes pratiques tels que la caractérisation des biotopes du Criquet pèlerin, l'utilisation de l'imagerie satellitaire pour la détection précoce du fonctionnement des biotopes favorables (projet conduit par la FAO/CLCPRO et le CIRAD sur financement FFEM : voir annexe 8, point 7), l'impact des pesticides sur la faune non cible et l'analyse de l'impact socioéconomique des invasions du Criquet pèlerin. Un projet de recherche conduit par le CIRAD sur la dynamique des populations de criquets pèlerins solitaires en période de rémission avec utilisation des techniques d'écologie moléculaire est en cours de préparation (travaux préparatoires en 2009 et recherche de financement en cours).
102. Un état des lieux des recherches par pays a été réalisé au Mali et au Tchad et est en cours au Niger et au Sénégal, dans le cadre du projet de la BAD. Il est complémentaire de celui déjà réalisé en Afrique du Nord-Ouest.
103. Des activités planifiées pour 2009 concerneront en particulier la réalisation des essais en conditions opérationnelles sur le GM® et les régulateurs de croissance sur insectes (IGR) et la tenue d'un atelier international sur l'identification des axes prioritaires de la recherche appliquée en lutte antiacridienne.

8. Aspects environnementaux : bilan 2008 et perspectives

8.1. Composante environnementale du projet PALPCP⁵ de la BAD

104. Le Secrétariat de la CLCPRO a présenté le bilan des activités environnementales conduites dans le cadre du projet de la BAD (annexe 9, point 1).
105. Ainsi au cours de l'année 2008, plusieurs actions ont été entreprises notamment le recrutement d'un consultant international environnementaliste pour élaborer un modèle standard de cahier des charges environnementales (CCE), applicable à tous les pays membres de la CLCPRO. Ce recrutement a été suivi d'un atelier régional d'harmonisation des CCE, tenu du 13 au 16 mai 2008 à Dakar (Sénégal), qui a permis de valider un CCE régional. Y ont participé les responsables de l'environnement des unités nationales de lutte antiacridienne de l'ensemble des pays membres de la CLCPRO à l'exception de l'Algérie. Cet atelier a été suivi, notamment pour les 4 pays de la Ligne de Front (LF) et le Sénégal, par l'élaboration d'un CCE national.
106. En outre, un manuel de formation sur l'utilisation du CCE est en cours d'élaboration par la Coordination régionale CLCPRO/EMPRES-RO et le Service de la protection des plantes (AGPP) de la FAO, et doit être finalisé au cours du 1^{er} semestre 2009.

8.2. Etat d'avancement du projet FIDA

107. M. James Everts, fonctionnaire chargé de l'environnement, Groupe Acridiens, FAO, a présenté le bilan des activités environnementales conduites dans le cadre du projet du (FIDA) présenté en annexe 9, point 2.
108. Les résultats préliminaires des deux années de recherche sur Green Muscle et PAN sont résumés comme suit :
- Conformément aux recommandations de l'atelier de Saly I (2007) sur le futur des biopesticides dans la lutte antiacridienne, trois institutions africaines (*International Centre for Insect Physiology and Ecology* - ICIPE au Soudan, CNLA en Mauritanie et, le Centre de recherche en écotoxicologie pour le Sahel - CERES-Locustox - au Sénégal), ainsi que les producteurs de biopesticides (BCP – *Biocontrol Products* en Afrique du Sud et SenBiotech au Sénégal) ont collaboré dans les recherches sur l'amélioration du pesticide existant GM® en ce qui concerne sa durabilité, ses caractéristiques physiques (sédimentation avant l'utilisation) et son efficacité. Cinq formulations expérimentales, produites par BCP, ainsi que le mélange de GM + PAN (1%) ont été soumis à des tests de laboratoire.
 - Les deux formulations les plus prometteuses concernant les exigences formulées ci-dessus sont prêtes pour des tests en conditions semi-naturelles pour confirmation des conclusions obtenues au laboratoire.
 - Les deux formulations sélectionnées ne montrent pas de sédimentation pendant le stockage et le transport.
 - L'adjonction de 1% de PAN dans la formulation permet de réduire de 50% la dose de GM à utiliser pour une même efficacité dans un délai identique.
 - la durée de vie de l'une des deux formulations sélectionnées est de 2 ans à 20°C (l'autre est en cours d'expérimentation).
109. Pour l'année 2009, l'objectif est de :

⁵ PALPCP : Projet d'appui à la lutte préventive contre le Criquet pèlerin dans quatre pays membres de la CLCPRO.

- tester en conditions semi-naturelles les formulations retenues ;
- réaliser des applications simulées pour démontrer l'opérationnalité de l'utilisation de ces formulations en conditions réelles ;
- former les applicateurs dans l'utilisation des nouvelles formulations ;
- s'assurer que les pays entreprennent la mise en place des structures de stockage de ces formulations.

110. Des tests écotoxicologiques avec mélanges GM+PAN ont montrés les faits suivants :

- Non toxicité du mélange sur la faune terrestre non cible suivante : lézards, insectes utiles.
- Changement du comportement des abeilles dont l'activité est fortement accrue. Des expérimentations approfondies sur cet aspect seront menées en 2009.
- Toxicité du solvant du mélange (GM + PAN) au laboratoire pour la faune aquatique en raison essentiellement du maintien du gazole (support de la formulation) sur la surface de l'eau ; ce qui entraîne la mortalité de cette faune (poissons, crustacées, insectes aquatiques).

111. L'avantage socio-économique des pesticides non conventionnels a été estimé dans une étude effectuée par l'Université d'Hanovre en Allemagne et Imperial College au Royaume Uni, en collaboration avec la FAO, y compris la prise en compte des externalités (mesures de sécurité, traitement des patients empoisonnés, dégâts écologiques, etc.).

8.3. Projet du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)

112. Le projet FFEM va concrètement démarrer ses activités en 2009, comme suite à la convention d'exécution signée entre l'Agence Française de Développement (AFD) d'une part et la FAO d'autre part. Ce projet, d'une durée totale de 3 ans, d'un montant total de 1 M€ et qui s'inscrit dans le cadre du Programme EMPRES-RO sera exécuté par la FAO et coordonné techniquement par la CLCPRO. Il s'intitule « Traitement environnemental de la lutte anti-acridienne en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest ». Ses principaux objectifs ont été présentés aux participants et des actions sont budgétées pour l'année 2009. Il est présenté de façon plus détaillée en annexe 10.

9. Système de suivi-évaluation : état d'avancement et prochaines étapes

113. Le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a présenté les activités réalisées en 2008 qui ont conduit à l'élaboration du SSE du Programme EMPRES-RO (annexes 11 et 12), ainsi que les prochaines étapes envisagées pour l'année 2009. Il a notamment rappelé la démarche utilisée qui avait été validée lors des 6^{ème} réunion des Chargés de liaison et 3^{ème} réunion du Comité de pilotage d'EMPRES-RO, tenues à Agadir en 2007. Un consultant international a été recruté et un atelier régional d'élaboration et validation du SSE organisé à Nouakchott, Mauritanie, du 2 au 5 juin 2008. Cet atelier a constitué un cadre de concertation pour les SSE des projets AELP de la Banque mondiale et celui du programme EMPRES-RO.

10. Plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin : état d'avancement du processus d'élaboration et programme de travail

114. Le secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a présenté l'état d'avancement des travaux relatifs à l'élaboration de plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin en RO (annexe 13).
115. Après un rappel de la méthodologie qui avait été adoptée par les 6^{ème} réunion des Chargés de liaison et 3^{ème} réunion du Comité de pilotage d'EMPRES-RO précitées, les principaux travaux conduits en 2008 ont été présentés.
116. La tenue de l'atelier régional de cadrage à Bamako, Mali, du 28 avril au 02 mai 2008 a constitué la 1^{ère} concrétisation du processus d'élaboration des plans de gestion des risques. Le résultat notable en a été l'élaboration de deux canevas de plans :
- Un canevas de **Plan de Prévention du Risque Acridien (PPRA)** pour les situations de rémission et de résurgence, correspondant à la mise en oeuvre de la lutte préventive.
 - Un canevas de **Plan National d'Urgence Antiacridien (PNUA)** pour les situations de recrudescence et d'invasion, correspondant à la mise en oeuvre opérationnelle de la lutte pour faire face aux situations de crise.
117. Le propos à ce stade est de décliner ces canevas en plans nationaux adaptés à chaque pays ainsi que des plans au niveau régional. Les outils rendant ces plans opérationnels devront aussi être développés, tels que par exemple les outils de financement (lutte préventive et gestion de crise) et la communication de crise.
118. La méthodologie proposée pour élaborer les plans nationaux au cours des années 2009 et 2010 et adoptée par les participants consistera à :
- réaliser un atelier national par pays, la priorité étant accordée aux pays de la ligne de front, puisqu'ils renferment la plus grande part des aires grégarigènes ;
 - réaliser préalablement à cet atelier un état des lieux de l'environnement institutionnel ;
 - réaliser un plan de prévention et un plan d'urgence au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Tchad, en Algérie, en Libye et au Maroc ;
 - réaliser uniquement un plan d'urgence au Burkina Faso, au Sénégal et en Tunisie;
 - accorder un temps plus important à la rédaction des plans d'urgence, ceux-ci étant plus complexes car mettant en jeu de nombreux acteurs ;
 - prévoir, après avoir élaboré les plans dans les pays de la ligne de front un exercice de simulation grandeur nature pour tester leur opérationnalité (sous réserve de l'obtention des financements) ;
 - retenir une expertise unique pour appuyer méthodologiquement les pays et la Coordination régionale dans la rédaction des plans.
119. En outre, certaines études en cours (fonds d'urgence, financement de la lutte préventive) devront être poursuivies pour disposer des outils financiers rendant les plans opérationnels.
120. Le projet de chronogramme présenté aux participants dans ses grandes lignes a été finalisé au cours de la semaine (dernière page de l'annexe 13).

11. Principales conclusions de l'étude économique sur l'intérêt de la lutte préventive

121. Cette étude avait été commandée en vue de la réunion ministérielle de Bamako, initialement prévue en octobre 2008. Elle avait pour objectif d'établir un argumentaire chiffré de l'intérêt économique de la lutte préventive et de faire des propositions de ses modalités de financement à moyen/long terme pour une prise en charge progressive de ses frais récurrents par les Etats membres de la CLCPRO.
122. Les principales hypothèses de travail du consultant ont été présentées aux participants. A ce stade de l'analyse du rapport, les données chiffrées ne pouvaient être proposées. Par ailleurs, l'évaluation de la valeur économique de la production agricole sauvegardée par la lutte antiacridienne n'a été déterminée que pour la seule région du Souss-Massa du Maroc. Cette évaluation devra donc être complétée par celles des autres zones de production agricole stratégique de la RO.
123. Enfin, quant aux modalités de financement, le consultant a proposé 3 scénarii permettant d'augmenter la contribution des pays au *pro rata* de leurs Produit Intérieur Brut (PIB). Le principe en serait une nouvelle répartition, via les cotisations auprès de la CLCPRO, des financements nationaux afin de trouver une participation équitable à la lutte antiacridienne, tenant compte du fait que les pays d'Afrique du Nord-Ouest partagent avec ceux du Sahel les bénéfices de la lutte préventive, dont les coûts sont essentiellement supportés pour le moment par ces derniers.

12. Examens des projets d'Accords de coopération CLCPRO/CIRAD et CLCPRO/AGRHYMET

124. Les projets d'Accords entre la CLCPRO et le CIRAD d'une part, la CLCPRO et le Centre AGRHYMET d'autre part, ont été présentés aux participants (annexes 15 et 16). Ceux-ci en ont approuvé le principe et le contenu desdits projets.

13. Etat d'avancement du schéma de planification du Programme EMPRES-RO

125. Le Schéma de Planification du Programme (SPP), élaboré à Nouakchott (Mauritanie) en février 2001 pour les quatre années de la Phase I du Programme EMPRES-RO, est régulièrement mis à jour au cours de chaque réunion des Chargés de liaison. Le bilan du Plan d'Opération (PO) 2008 montre que 89% des activités (25 sur 28) ont été réalisées ou en cours de l'être (certaines sont récurrentes) et 11% (3 sur 28) restent à faire. Ce bilan a été aussi l'occasion de revoir les activités du schéma de planification nécessitant des éclaircissements ou des explications. Il s'agit des activités 1.1. (*Etablir une méthodologie harmonisée de surveillance et d'alerte précoce*) et 2.1. (*Définir les procédures pour une intervention rapide*) qui seront traitées en tant que thèmes de recherches opérationnelles. La sous-activité 2.2.1. (*Élaborer les procédures de constitution et de mise en place des équipes mixtes transfrontalières*) est difficile à réaliser en raison des contraintes politiques et institutionnelles. La sous-activité 4.4.2. (*Élaborer des mécanismes devant assurer la durabilité de la LP*) constituera le principal point à traiter par la réunion des Ministres en charge de la lutte antiacridienne prévue en 2009

14. Elaboration du plan d'opération 2009 du Programme EMPRES-RO

126. Le PO 2009 discuté et validé au cours de la réunion est présenté dans le tableau suivant. **Les activités surlignées en bleu ont été réalisées en 2008 et celles en vert en 2006-2007.**

SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2009 – 12/2009	Schéma élaboré le: 18/12/2008
	Résultat n° 1: Un dispositif de surveillance et d'alerte précoce est opérationnel		

Indicateur : dans chaque pays, les UNLA travaillent selon des normes définies dans le cadre d'un plan de gestion des risques et sur la base de données écologiques pertinentes fin 2009.

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I	Indicateurs/jalons	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
1.1	Établir une méthodologie harmonisée de surveillance et d'alerte précoce															CR	Collaboration avec les ELOs.
1.1.1	Améliorer les modalités d'utilisation de la fiche standard de collecte et de diffusion de l'information en fonction de la situation	La fiche est utilisée par tous les pays														ELOs & CR	Réalisée en 2007
1.1.2	Engager une réflexion sur les critères d'alerte précoce	Un document de synthèse est présenté et validé à la 6 ^{ème} réunion des ELOs													Panel d'experts et éventuellement consultant	CR	Fonds BAD (2 mois de consultation pour améliorer les méthodes de surveillance) Activité transférée au programme recherche
1.2	Établir par pays des plans annuels de surveillance et d'alerte précoce des zones de reproduction	Un plan annuel de surveillance est transmis à la CR													ELOs		
																ELOs	

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs/jalons	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions		
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
1.3	Affecter les moyens complémentaires nécessaires à chaque pays pour la réalisation des plans de surveillance et d'alerte précoce																ELOs, Gouvernements, CR & FAO		
1.3.1	Finaliser l'inventaire des équipements disponibles et complémentaires pour tous les pays	Inventaire soumis à la CR en avril et novembre 2009															ELOs/FAO/CR	Toute nouvelle acquisition doit être rapidement notifiée à la CR Système de veille (FSP)	
1.3.2	Livrer les équipements complémentaires identifiés	Les besoins complémentaires sont satisfaits en juin 2009															Véhicules & équipement et matériel divers (radios, GPS, matériel de prospection & campement, cartes, etc).	CR & FAO + Coordonnateurs AELP	
1.3.3	Affecter les moyens humains nécessaires à la constitution des équipes	Les moyens complémentaires sont mis en place dans les pays de la LF avant la campagne estivale 2009															voir 1.3.1	ELOs & gouvernements	Référence doc BAD
1.4	Exécuter les plans annuels de surveillance et d'alerte précoce																		
1.4.1	Exécuter les plans annuels de surveillance au niveau national	Tous les pays organisent des prospections pendant les périodes de reproduction en 2009																ELOs & CR , Coordonnateurs AELP	Fonds BAD, AELP et Gouvernements
1.4.2	Organiser des prospections conjointes	Des prospections conjointes sont organisées : Sénégal/Mauritanie et Niger/Tchad Libye/Egypte															Frais de fonctionnement des équipes de prospection pour :Sénégal/Mauritanie et Niger/Tchad	CR, ELOs et Gouvernements	(si les conditions de sécurité sont réunies) Si l'accord entre la Libye et l'Egypte est signé Fonds AELP, CLCPRO

SCHEMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITES (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2009 – 12/2009	Schéma élaboré le: 18/12/2008
	Résultat n° 2: Des interventions rapides sont assurées dans chaque pays par les unités nationales conformément aux normes de contrôle qualité		

Indicateur : fin 2009, les moyens humains et matériels sont disponibles ou mobilisables en temps utile dans les pays.

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I	Indicateurs/jalons	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
2.1	Définir les procédures pour une intervention rapide	Un draft du manuel des procédures est disponible octobre 2007														Panel d'experts et éventuellement consultant	CR	Adapter le manuel aux pays si besoin. Fonds disponibles : BAD (2 mois) Activité transférée au programme de recherche
2.2	Constituer les équipes d'intervention	les pays de la ligne de front disposent d'équipes d'intervention pour la campagne estivale 2009														Frais de fonctionnement des équipes d'intervention	ELOs/CR Coordonnateurs AELP	& Fonds BAD, AELP & et Gouvernements
2.2.0	Définir le nombre standard d'équipes d'intervention par pays de la LF en période de rémission	Le nombre d'équipes est validé au cours de la 4 ^{ème} réunion ELOs															ELOs/CR	
2.2.1	Élaborer les procédures de constitution et de mise en place des équipes mixtes transfrontalières	les procédures de constitution et de mise en place des équipes mixtes transfrontalières sont établies dans le cadre d'un plan de gestion de risque.															ELOs, CR Gouvernements	et Prendre en considération cette activité dans le cadre du PNUA
2.3	Mettre en place les équipements (matériels, infrastructures, produits) nécessaires aux interventions rapides																CR, ELOs & FAO	

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs/jalons	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions		
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
2.3.1	Finaliser l'inventaire des équipements disponibles & complémentaires pour tous les pays	Un inventaire réactualisé est disponible et transmis à la CR en avril 2009 puis le système de veille est réactualisé en permanence à partir d'octobre 2009															ELOs	Activité à prendre en charge dans le système de veille et toute nouvelle acquisition doit être insérée dans le système.	
2.3.2	Acquérir et livrer les équipements identifiés	Les équipements sont livrés au besoin dans tous les pays															Equipement d'intervention & véhicules	CR, FAO & Coordonnateurs AELP, ELOs	
2.3.3	Identifier les infrastructures à réhabiliter ou à construire	Les infrastructures à réhabiliter ou à construire sont identifiées mars 2006																ELOs	Activité réalisée
2.3.4	Réhabiliter et construire les infrastructures nécessaires	La construction et la réhabilitation des infrastructures sont terminées fin 2009															Contrats & équipement (exhaure, bureau, solaire, etc)	ELOs, CR, FAO & Coordonnateurs AELP	Processus en cours et variable en fonction des pays
2.3.5	Créer les unités de maintenance des équipements	Le Niger et le Tchad disposent d'une unité de maintenance fin 2009															Affectation du personnel chargé de la maintenance des équipements et des moyens matériels et financiers nécessaires (à détailler).	ELOs & CR	Techniciens en maintenance bien formés
2.4	Mettre en œuvre un plan de suivi environnemental et sanitaire et de qualité des traitements au niveau régional et national	Plan de gestion environnemental est mis en œuvre																ELOs & CR	
2.4.1	Elaborer un cahier des charges par pays et l'harmoniser au niveau régional	Cahier de charges environnemental est élaboré et adapté au niveau national fin 2009															Consultants Ateliers nationaux	CR, ELOs & FAO	CCE régional standard réalisé CCE national réalisé au Tchad, Mali et Mauritanie. A réaliser dans les autres pays de la RO. Fonds : FFEM, CLCPRO, BAD et AELP
2.4.2	Etablir l'inventaire des moyens disponibles et des besoins	La mise à jour de l'inventaire est transmise à la CR en février 2009																ELOs, CR	Fonds FIDA, BAD, AELP Renforcer le matériel Quest

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs/jalons	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
2.4.3	Acquérir les équipements	Les équipements identifiés sont disponibles fin -2009														Equipement consommable et non consommable	CR, FAO & Coordonnateurs AELP	- Le matériel doit être stocké au niveau des UNLA - Les équipements identifiés sont disponibles fin 2009 dans tous les pays. Contribution FIDA et AELP
2.4.4	Affecter les moyens humains nécessaires	Le Niger et le Tchad ont nommé un Chargé de l'environnement avant mai 2008															Gouvernements & ELOs	Cf. accord BAD
2.4.5	Mettre en place les équipes nationales de contrôle qualité	Une équipe de contrôle qualité est mise en place dans chacun des pays de la LF et au Sénégal														Frais de fonctionnement des équipes	ELOs, FAO, Co. AELP	Revoir la constitution et le fonctionnement des équipes Quest Contribution FIDA FIDA
2.4.6	Mettre en œuvre un programme de gestion des stocks de pesticides et des emballages	Un programme de gestion est exécuté au niveau de tous les pays														Construction de magasins de stockage Consultants.	CR, FAO, ELOs & Coordonnateurs AELP	Fonds : FAO, Gouvernements, AELP. Besoins couverts en partie par les fonds d'urgence, la BAD et la BM. Informier régulièrement la CR de toutes activités relatives à ce volet Installation en cours du système PSMS
2.4.6. bis	Assurer un suivi de la mise en œuvre du plan environnemental	Au moins 50% des activités ayant un impact environnemental sont suivies et évaluées														Consultants (au besoin)	ELOs et CR	FFEM, BAD et AELP

<p align="center">SCHEMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITES (SPA)</p> <p>(calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)</p>	<p align="center">Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)</p>	<p align="center">Période de planification: 01/2009 – 12/2009</p>	<p align="center">Schéma élaboré le: 18/12/2008</p>
	<p align="center">Résultat n° 3: Un réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information aux niveaux national, régional et international est mis en place</p>		

Indicateurs :

I.R.3.1. : toutes les unités nationales sont capables d'exploiter RAMSES et les images satellitaires fin 2009.

I.R.3.2. : le DLIS et la CR reçoivent chaque mois les bulletins « situation acridienne » de chacun des pays conformément au standard fin 2009.

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I	Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
3.1	Adapter et développer les procédures d'acquisition, de saisie, d'analyse et de diffusion de l'information																
3.1.2	Acquérir et installer des stations météorologiques automatiques *	Au moins 2 stations sont opérationnelles en Mauritanie Juin 2009													Stations météorologiques automatiques Personnel pour fonctionnement et maintenance Formation Provision pour frais de fonctionnement	FAO, CR & ELOs	Activité à titre expérimental pour valider des méthodes de surveillance. Fonds dispo: FFEM, BM (formation) & BAD : 165 000\$ (135 000 \$ pour achat de 9 stations ⁶ + 30 000\$ pour frais de maintenance des stations). Acquisition de 2 stations automatiques en cours pour la Mauritanie

⁶ 2 pour la Mauritanie, 1 pour le Mali, 4 pour le Niger et 2 pour le Tchad.

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I	Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
3.1.3	Mettre en place la diffusion régulière des images MODIS en complément de la diffusion déjà existante des images SPOT	Les pays ont accès régulièrement aux images MODIS fin 2006														Besoins (antennes paraboliques pour connexion internet et abonnement Internet) couverts dans le cadre de l'activité A.3.2.3 Logiciel ???(à installer dans les pays pour faciliter le téléchargement) et formation à l'utilisation du logiciel *	FAO, DLIS & CR	Renforcement du DLIS par un expert permanent spécialiste en SIG en cours
3.1.4	Assurer une assistance technique auprès des pays pour l'utilisation de RAMSES et des images satellites	Tous les pays diffusent régulièrement vers le DLIS et la CLCPRO leurs données brutes avec RAMSES.														Expert DLIS (missions de formation/recyclage et suivi dans les pays de la RO en fonction des besoins)	FAO, DLIS, CR & ELOs	Consultants si besoin pour certains pays. Tchad doit créer une Unité d'information opérationnelle
3.1.5	Installer RAMSES et former le personnel à son utilisation en Libye et au Tchad	RAMSES est installé au Tchad et deux personnes sont formées pour l'utiliser en 2009															DLIS, CR, Gouvernement et Coordination AELP Tchad	Réalisé en Libye Nécessité d'un retour d'information de DLIS pour renforcer les capacités d'analyse des pays. Fonds dispo : BAD, FFEM et AELP
3.1.6	réaliser un CDROM pédagogique sur RAMSES V3	CD ROM diffusé en 2008														frais de diffusion	DLIS & CR	Fonds FFEM si disponibles
3.1.7	Elaborer une nouvelle version de RAMSES en insérant de nouvelles fonctionnalités	Nouvelle version élaborée et envoyée dans tous les pays au cours de 2006															DLIS & CR	
3.1.8	Organiser une formation régionale à l'utilisation avancée de RAMSES et des images satellites	Une formation est organisée avant été 2006															DLIS & CR	Activité réalisée Fonds BAD
3.1.9	Organiser un atelier d'évaluation de l'utilisation opérationnelle de RAMSESv3 et eLocust2	Rapport d'évaluation de l'atelier														Frais d'organisation	DLIS, CR & ELOs	Fonds : USAID
3.2	Mettre en place une cellule opérationnelle d'information au niveau de chaque unité nationale de lutte préventive	Les données et les bulletins sont transmis régulièrement aux pays, partenaires, CLCPRO et DLIS															ELOs & CR	Tchad doit créer une Unité d'information opérationnelle

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
3.2.1	Réaliser un inventaire des besoins en matériel informatique et accès internet	Un inventaire élaboré en mars 2006															ELOs & CR	Activité réalisée
3.2.2	Acquérir le matériel informatique nécessaires aux cellules d'information de tous les pays	Toutes les cellules disposent du matériel fin 2006														Matériel informatique	FAO & CR	Activité réalisée Fonds BAD & FFEM
3.2.3	Mettre en place dans les pays où le besoin a été identifié des accès internet à haut débit	Toutes les cellules disposent d'un accès internet leur permettant de télécharger les images satellites régulièrement fin 2007														Antennes paraboliques et abonnement Internet	FAO, CR & ELOs	Activité en cours au Tchad
3.2.4	Affecter le personnel nécessaire	Le Niger a affecté deux techniciens pour la saisie et l'analyse des informations dans RAMSES 2009														Suivi (par ELO, la CR) de l'engagement du Gouvernement	Gouvernements & ELOs	
3.3	Mettre en place une nouvelle technique de transmission des données via satellite	Un rapport sur l'état d'avancement de la nouvelle version <i>eLocust2</i> utilisant la fiche standard est disponible fin 2008																Fonds FIDA Se concerter avec le DLIS
3.3.1	Tester une nouvelle technique de transmission des données et de positionnement des équipes via satellite																DLIS & CR	Réalisée en 2005 Un prototype est testé et un document de synthèse évalue l'opérationnalité et les coûts associés à ce nouvel outil pour la fin 2005
3.3.2	Acquérir le matériel de substitution au pack <i>eLocust</i>															Equipement	DLIS & CR	Activité réalisée en 2005 pour les 9 pays Fonds FFEM: volet 1.3 Italie : 75 000\$ (à partager avec la RC) pour achat de pack <i>eLocust</i>
3.3.3	Former le personnel à l'utilisation de la nouvelle version <i>eLocust</i>	Personnel formé dans au moins 4 pays fin 2006														Frais d'organisation d'un atelier de Formation	DLIS & CR	Pour 8 pays (le DLIS trouvera une solution pour la Libye) BAD : 20 000\$ (formation ⁷)

⁷ Ce montant correspond à la moitié de la provision BAD pour la formation aux "techniques de prospection et surveillance" (40 000\$).

<p align="center">SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA)</p> <p>(calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)</p>	<p align="center">Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)</p>	<p align="center">Période de planification: 01/2009 – 12/2009</p>	<p align="center">Schéma élaboré le: 18/12/2008</p>
	<p align="center">Résultat n° 4: La Coordination régionale est opérationnelle</p>		

Indicateurs :

I.R.4.1. : Les plans de travail annuels de la CR sont évalués et validés par le Comité de pilotage

I.R.4.2. : La CR dispose des moyens adéquats pour assumer pleinement son rôle début 2008

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier 2008												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
4.1	Assurer la gestion administrative du Programme EMPRES-RO	Un rapport administratif et financier est disponible et diffusé avant fin nov. 2009														Equipement divers et frais de fonctionnement de la CR	CR, FAO	
4.2	Coordonner et suivre les activités techniques et scientifiques du Programme																CR	Appui à la CR pour organisation des réunions et ateliers techniques. Fonds BAD, FSP, FFEM, AELP, FAO, CLCPRO et USAID
4.2.0	Organiser la 5 ^{ème} réunion du Comité de pilotage et 8 ^{ème} ELO d'EMPRES-RO	Rapports de la 5 ^{ème} réunion CP et de la 8 ^{ème} ELO disponibles														Frais de voyage des participants et d'organisation des réunions	CR	Financements : pays eux-mêmes, AELP pour les pays concernés, contributions de la CLCPRO et du projet FFEM (ELO)
4.2.0-2	Préparer la révision budgétaire du projet BAD pour refléter l'évolution de la situation	Requête de révision de la liste des biens et services acceptée par la BAD															CR & FAO	Demande de non-objection sera faite à la BAD pour la prise en charge des frais de voyage du Secrétariat de la CLCPRO et pour la réallocation des fonds destinés à la construction de petits magasins de stockage de pesticides dans les pays LF

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier 2008												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
4.2.0-2 bis	Préparer la révision budgétaire du projet BAD pour tenir compte de la prolongation	Budget révisé est soumis à la BAD avant mars 2009 pour approbation															CR, FAO	Prolongation accordée par la BAD jusque fin mai 2010
4.2.0-3	Préparer et organiser une mission d'évaluation du Programme EMPRES-RO	Rapport de la mission d'évaluation disponible avant octobre 2008														Consultants	CR & FAO	Impliquer les partenaires
4.2.0-4	Elaborer une 2 ^{ème} phase	Un document de projet de la 2 ^{ème} phase est élaboré et soumis aux bailleurs de fonds avant fin septembre 2009 Un SPA est élaboré lors de la 8 ^{ème} ELO														Un atelier mi 2009 est organisé pour élaborer le document de projet de la 2 ^{ème} phase	CR, FAO et ELO	Prévu initialement fin 2008 mais différé dans l'attente des résultats de la Mission d'évaluation EMPRES-RO. Fonds disponibles au niveau des projets BAD, USAID, FSP, FFEM, CLCPRO mais recherche de fonds additionnels
4.2.1	Organiser un atelier pour harmoniser les méthodes de travail (lancement du programme)																CR	Activité remplacée en 2006 par les missions de lancement d'EMPRES dans les pays de la LF
4.2.2	Élaborer un modèle de gestion administrative, comptable et financière de toutes les UNLA et l'adapter à chaque pays	Un modèle de gestion existe pour chaque UNLA en décembre 2009															CR & ELOs	Fonds BAD disponibles En raison de la diversité des modèles de gestion propre à chaque pays, la CR les appuiera si nécessaire
4.2.3	Concevoir le plan de suivi-évaluation des activités aux niveaux régional et des pays	La 1 ^{ère} version du plan de suivi-évaluation est disponible avril 2008														Consultant (2 mois) Organisation d'un atelier régional	CR	Fonds BAD : consultant (2 mois) pour concevoir et mettre en place un système de suivi-évaluation du programme
4.2.3. bis	Mettre en œuvre le plan de suivi-évaluation des activités aux niveaux régional et des pays	Au moins 3 pays appliquent le système de suivi-évaluation															CR & ELO	
4.3	Promouvoir et entretenir les relations avec les partenaires du programme																	

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier 2008												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
4.3.1	Sensibiliser et informer les bailleurs de fonds	Au moins 2 rencontres avec des bailleurs sont réalisées															CR	Réunions réalisées avec la BAD, la BM et la France en 2008 Fonds dispo : BAD & FAO
4.3.2	Établir des liens avec les partenaires techniques et scientifiques pouvant être impliqués dans le programme	Les bases de collaboration avec au moins 2 partenaires sont définies															CR	
4.3.3	Définir un plan de communication au niveau régional et national	Un plan de communication au niveau régional et national est élaboré fin 2009														Consultants et Chargés de la communication des UNLA	CR & ELOs	Plans de communications établis dans certains pays (Mali, Mauritanie) ; à finaliser dans les autres Plan de communication régional en cours d'élaboration Fonds disponibles sur FSP en plus de ceux de la BM Chargés de la communication identifiés par les UNLA NB : tenir compte dans la conception du plan de toutes les situations acridiennes (rémission,...invasion)
4.3.3 bis	Mettre en œuvre un plan de communication au niveau régional et national	Un plan de communication au niveau régional et national est mis en oeuvre avant fin 2009 dans au moins tous les pays de la ligne de front et au niveau régional														Chargés de la communication des UNLA	CR & ELOs	
4.4	Veiller à asseoir la durabilité de la lutte préventive en Région Occidentale	Les engagements des pays sont honorés progressivement fin 2009															ELOs	

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier 2008												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions		
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
4.4.0	Réévaluer les coûts récurrents	Les coûts indicatifs actualisés sont disponibles par pays fin 2009																ELOs & CR	Système de veille (FSP) en cours d'élaboration. Chaque pays soumet à la CR une mise à jour des coûts récurrents et de leur financement du dispositif national de LP.
4.4.1	Sensibiliser les gouvernements sur la durabilité de la lutte préventive	Une UNLA autonome est opérationnelle dans chaque pays fin 2009																CR, FAO & ELOs	UNLA déjà opérationnelles au Mali et en Mauritanie. UNLA créées au Niger et au Tchad et budget prévu en 2009 : les arrêtés de nomination du personnels sont à publier
4.4.2	Elaborer des mécanismes devant assurer la durabilité de la LP	Budget des UNLAs est inscrit annuellement dans la loi de finance															Consultants : 1 doc. tech. réunion et 1 étude financement LP	CR & ELOs	Fonds BAD et FSP dispo. Poursuivre en 2009 Réunion ministérielle organisée
4.5	Assurer une veille scientifique et technique	Des échanges d'informations scient. et tech. sont effectifs entre CR, FAO et pays															Abonnements (à des revues physiques et/ou électroniques) au niveau régional	CR, FAO & ELOs	Fonds CLCPRO et BAD dispo. Voir avec le CIRAD et AGRHYMET pour leur expérience en la matière
4.6	Établir, en concertation avec les pays, des plans de gestion des risques et veiller à leur exécution																		Suite DLCC de sept. 2006, un plan de gestion des risques au niveau international établi par le siège de la FAO est en cours de préparation. Fonds dispo : FSP & AELP
4.6.0	Organiser un atelier concernant les plans d'action nationaux pour la campagne 2005																Frais de voyage des participants et d'organisation des réunions.	ELOs, CR, FAO & BM	Activité réalisée en avril-mai 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I	Indicateurs	Calendrier 2008												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
4.6.1	Initier la préparation de TdR concernant les plans de gestion des risques avec les partenaires														Consultants	FAO, CR, ELOs & NPO	Une réflexion sur les plans de gestion des risques initiée en 2007. Concertation avec la France (FSP), la BM & la BAD y compris la création d'un fonds d'urgence.
4.6.2	Formaliser les procédures de mobilisation et de redéploiement des ressources	Un manuel sur les procédures de mobilisation et de redéploiement des ressources est disponible fin 2009															
4.6.2-1	Organiser atelier régional cadrage élaboration PGR	Atelier réalisé													Consultants	CR	Organisation au Mali. Fonds disponibles sur FSP et BAD
4.6.2-2	Elaborer les PGR	Un PGR élaboré (PPRA & PNUA) par pays de la ligne de front et au niveau régional avant fin 2009													Consultant national pour les pays et consultant international pour appui au niveau des pays et au niveau régional	CR, ELOs	Fonds FSP et AELP Priorité à donner aux pays de la ligne de front
4.6.2-3	Organiser atelier régional de suivi élaboration PGR	Atelier réalisé													Consultants	CR	Fonds disponibles sur FSP et BAD Organiser atelier de validation des plans nationaux (pays LF) et d'élaboration plans régionaux
4.6.3	Mettre en place un budget pour les plans de gestion des risques	Un(des) fonds d'urgence(s) est(sont) conçu(s) fin 2009. Fonds d'urgence disponible dans la majorité des pays et au niveau régional pour fin 2009													Consultant(s)	. Conception : CR, FAO, CRC . Budgétisation : Gouvernements, ELOs & CR	Fonds dispo pour l'étude de conception du fonds d'urgence : FSP, BAD et AELP
4.7	Renforcer la coopération avec le Programme EMPRES-Région Centrale et les Commissions	Au moins 2 activités conjointes (à identifier) sont conduites en 2009													Frais de voyage et d'organisation de réunions/missions conjointes.	CR & CRC	Collaboration avec EMPRES RC, CRC & CLCPRO

SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2009 – 12/2009	Schéma élaboré le: 18/12/2008
	Résultat n° 5 : Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées		

Indicateurs :

I.R.5.1. : au moins 80% des équipes sont capables d'appliquer les bonnes pratiques disponibles

I.R.5.2. : au moins 4 ateliers régionaux de formation sont organisés avant 2009

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
5.1	Identifier les capacités et les besoins en formation au niveau des pays.																	
5.1.1	Recenser les compétences existantes	Tous les pays ont fourni à la CR des informations sur les compétences existantes avant fin décembre 2006															ELOs, CR & NPO	Rem. : formations sur deux ans
5.1.2	Définir les thèmes de formation	Tous les pays ont fourni à la CR des informations sur les besoins en formation avant fin décembre 2006															ELOs & CR	
5.1.3	Identifier les structures d'accueil adaptées	Tous les pays ont fourni à la CR des informations sur les structures d'accueil avant fin décembre 2006															ELOs & CR	
5.2	Établir un plan de formation harmonisé au niveau régional	Un plan de formation régional est disponible fin avril 2007														2 mois de consultation	ELOs & CR	Plan réalisé en 2005 dans le Sahel dans le cadre des projets d'urgence. Inventaire de toutes les sessions en cours en 2006. Fonds dispo BAD (2 mois de consultation pour élaborer un plan concerté de formation harmonisé au niveau rég.) +FSP

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
5.2 bis	Organiser un atelier de validation du plan de formation régional	Le plan de formation régional est validé														Panel d'experts (une semaine)	CR et ELOs	Si moyens financiers (FSP, FFEM, Banque mondiale pour pays concernés)
5.3	Mettre en œuvre le plan de formation	Au moins un atelier de formation régional est réalisé chaque année														Consultants	CR & FAO	4 ateliers prévus par le PFR : maîtres prospecteurs (mars ou oct.), Ramses et ELocust2 (avril), Manuel formation CCE (mai), secourisme (fév.). Fonds dispo : BAD, FFEM, USAID, AELP, CLCPRO, FAO et FIDA
5.3.1	Former des formateurs	3 formateurs par pays d'Afrique du Nord-Ouest sont formés en 2007.														Frais de voyage des participants et d'organisation de la formation Equipement divers et consultants si besoin	FAO, CR, ELOs & NPO	
5.3.2	Élaborer des supports pédagogiques	Les supports sont finalisés en français et en arabe avant juillet 2007														Consultant (y compris traducteur) si besoin	CR & FAO	Fonds BAD (2 mois de consultation pour élaborer un manuel de formation – 2 ^{ème} année du projet). Documents de base : CRC et cdrom formation Niamey
5.3.3	Réaliser les plans de formation nationaux et régionaux	Au moins un atelier national dans chacun des pays de la LF et un atelier régional réalisés														Frais de voyage des participants et d'organisation des formations. Equipement divers et consultants si besoin	CR, ELOs	Fonds dispo : AELP, CLCPRO, BAD, FSP et FIDA Form. rég : maîtres prospecteurs, spécialistes tech. pulvérisation Form. nat : équipes QUEST
5.3.4	Faire le suivi-évaluation des formations	Au moins deux visites de terrain sont réalisées entre juillet et novembre 2008														Consultants	CR et FAO	Fonds CLCPRO, FIDA
5.3.4 bis	Evaluer la mise en oeuvre du plan de formation régional	Rapport d'évaluation est disponible et soumis à la 8 ^{ème} ELO														Consultants	CR, UNLA et FAO	Fonds BAD, USAID et CLCPRO
5.4	Stimuler l'échange d'expertise dans la région et entre les régions	Au moins 2 visites d'échange sont réalisées en RO et entre les 2 régions avant fin 2009														Frais de voyage des experts	CR & CRC	Les bénéficiaires doivent présenter leur expérience à la 8 ^{ème} réunion ELO. Fonds dispo : FSP et USAID

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
5.5	Promouvoir la diffusion et l'acquisition de l'information technique	Publications et rapports techniques diffusés															CR et FAO	Echanges de mails, transmission de documents. Pour la flore, attendre publication CR et poursuivre examen possibilité enrichissement par CIRAD. Fonds dispo : FIDA, FSP Activité récurrente

SCHEMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITES (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2009 – 12/2009	Schéma élaboré le: 18/12/2008
	Résultat n° 6 : Un programme de recherche opérationnelle est défini et initié		

Indicateurs :

I.R.6.1. : au moins 3 thèmes de recherche sont initiés et une expérimentation est réalisée fin 2006

I.R.6.2. : au moins une station de recherche régionale est opérationnelle et 2 unités de recherche nationales sont fonctionnelles fin 2007

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
6.1	Identifier les thèmes de recherche appliquée utiles à la lutte préventive																	
6.1.1	Compléter l'état des lieux sur les recherches réalisées dans la RO (Mali, Niger, Sénégal, Tchad)	1. Un document provisoire pour le Niger et le Sénégal sur les travaux de recherche est élaboré avant fin mars 2009. 2. Une liste des travaux de recherche réalisés dans la RO est extraite de diverses bases de données internationales avant juillet 2009													2 consultants nationaux (2 mois chacun ; 1 par pays) et un consultant international pour faire la synthèse des travaux (1 mois)	ELOs & CR	Fonds dispo : BAD, CLCPRO et BM	
6.1.2	Faire la synthèse des travaux de recherche réalisés en RO, identifier des thèmes de recherche complémentaires et établir des priorités	Cdrom des recherches réalisées en RO est disponible et diffusé avant fin 1 ^{er} semestre 2009. Une première liste de programmes de recherche prioritaires est élaborée et diffusée pour fin 2009.												1 consultant (1 mois)	CR	Fonds dispo : BAD, FFEM, FSP		

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
6.1.3	Organiser un atelier régional de renforcement du programme de recherche	Rapport de l'atelier est disponible fin 2009														Frais de voyage des participants et d'organisation de l'atelier. Consultants	CR & FAO	Des thèmes de recherche sont identifiés en 2009 Fonds dispo : BAD, FIDA, AELP, FSP, FFEM, USAID
6.1 bis	Initier des travaux de recherche parmi les thèmes considérés comme prioritaires																	Fonds dispo : BAD, AELP, FIDA, FFEM et USAID
6.1 bis.1	Réaliser des expérimentations sur des méthodes de lutte alternative	Au moins une expérimentation en conditions naturelles est réalisée et rapport diffusé avant fin 2009.														Consultants Frais et moyens d'opération.	CR & ELOs	Réalisé en 2008 en conditions de laboratoire et semi-naturelles. A réaliser en conditions naturelles à partir de 2009. Condition : présence de cibles acridiennes appropriées. Fonds dispo : FIDA, BAD, FFEM, USAID et AELP
6.1 bis.2	Initier des recherches sur l'amélioration des techniques de prospection et d'évaluation des infestations	Au moins une étude est initiée avant fin 2009														Financement de travaux de fin d'étude	CR, CNLA Maroc, IAV Agadir et INA Alger	Fonds dispo : FIDA, BAD, FFEM, USAID et AELP L'IAV et le CNLA feront une proposition de projet de réalisation du thème en question
6.1 bis.3	Mettre au point et valider des méthodes d'analyse des images satellites pour le suivi des aires grégarigènes et l'alerte précoce	Un rapport d'avancement des activités est communiqué lors de la 8 ^{ème} ELO														Contrats et/ou consultations	CR & FAO	Fonds dispo : FFEM (volet 1.2 ⁸ : contrats avec le CIRAD et AGRHYMET) Des activités seront réalisées en 2009
6.2.	Renforcer les capacités de recherche dans la RO																	Fonds dispo : BAD, FSP

⁸ Définition de méthodologies de travail relatives à l'exploitation de l'imagerie satellitaire pour des applications directement opérationnelles.

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
6.2.1	Mettre en œuvre des activités à la station d'Akjoujt	Au moins une activité de recherche est réalisée avant fin 2009														Frais de fonctionnement, équipement, personnel, consultation et entretien de la station.	FAO, CR et ELO MAU	Des recherches ont été réalisées en 2008 sur 5 formulations du GM et avec le PAN Financement assuré par la BAD, FIDA, CLCPRO, FFEM et AELP
6.2.2	Développer des fonds bibliographiques au niveau des UNLAs	Fonds documentaire en acridologie, disponible dans chaque UNLA														Consultant, frais de reproduction, envoi et achats	CR	L'ELO Sénégal assurera le suivi de cette activité
6.2.3	Rapatrier des copies des travaux de recherche dans les pays concernés	Accès établi aux portails des universités concernées														Frais d'envoi & d'accès	ELOs & CR	Fonds documentaire COPR/NRI (modalités d'obtention du fonds documentaire électronique discutées par Clive Elliott avec COPR)
6.3.	Assurer la coordination et la complémentarité des activités de recherche opérationnelle entre les pays et avec la région centrale	Concertation permanente entre les pays de la RO et avec la région centrale.															CR, CRC & FAO	Les Commissions régionales doivent assurer une concertation sur cette question
6.4.	Stimuler l'échange d'expertise et promouvoir la diffusion des résultats de la recherche opérationnelle	Au moins 2 rapports de mission sur les échanges sont disponibles														Frais de mission	CR	Encourager la participation aux séminaires internationaux si fonds disponibles. Mise à jour du site internet de la CLCPRO/EMPRES

15. Révision et validation des plans annuels par pays

127. Chacun des quatre pays de la ligne de front a procédé à une révision du plan annuel 2009 et du budget y afférent. Les résultats seront présentés à la 4^{ème} réunion du Comité de pilotage.

16. Recommandations

128. Les Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO **recommandent** :

- R1.** (invitent) le Ministre de l'agriculture du Mali qui assure la Présidence de la CLCPRO à convier à nouveau, et dans les meilleurs délais possibles, ses homologues à une nouvelle réunion des Ministres des pays membres de la CLCPRO en charge de la lutte antiacridienne. Ils demandent aux Chargés de liaison de sensibiliser à cet égard leur ministère de tutelle.
- R2.** A la CR de procéder à l'évaluation de l'impact des formations réalisées aux niveaux régional et national et invitent les pays membres à l'appuyer dans cette mission.
- R3.** A la CR d'estimer les coûts de la simulation de mise en œuvre d'un Plan national d'urgence antiacridien en vue de commencer à rechercher le financement nécessaire.
- R4.** Aux UNLAs de prendre dorénavant en charge la mise en œuvre du Système de suivi-évaluation étant donné qu'elles disposent maintenant des outils nécessaires pour la réalisation de cette activité de façon harmonisée.
- R5.** Au Chargé de liaison du Sénégal d'assurer le suivi de la recommandation de la 6^{ème} réunion des Chargés de liaison relative au fonds documentaire de l'Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire (OCLALAV, Dakar, Sénégal).
- R6.** A toutes les UNLAs, à l'instar de celle du Mali, d'entreprendre auprès de tous les acteurs concernés (autorités décentralisées, nomades et populations rurales, médias, Organisations non gouvernementales, etc.) les activités de sensibilisation nécessaires à la collecte et à la remontée de l'information sur le Criquet pèlerin dans les régions où les prospections acridiennes par des équipes spécialisées ne peuvent être conduites pour des raisons de sécurité.
- R7.** A la CR de prévoir, lors des visites qu'elle organise dans les pays membres, de se réunir avec les comités des donateurs tels que le Comité Restreint de Concertation (CRC) du Niger, en vue de les informer des objectifs du Programme EMPRES en Région occidentale, ses activités et ses perspectives.
- R8.** Aux UNLAs et à la CR de valoriser auprès de leurs autorités respectives le traitement adéquat qu'a reçu la situation acridienne de début décembre 2008 en Mauritanie, modèle de signalisation précoce, d'intervention rapide, de diffusion efficace de l'information, de coopération régionale active, de disponibilité immédiate de tous les pays de la région pour fournir l'assistance éventuelle nécessaire et de mise à disposition très rapide de financements nationaux, toutes composantes essentielles d'une stratégie de lutte préventive.
- R9.** Que l'étude économique sur l'intérêt de la lutte préventive soit plus approfondie en prenant en considération la valeur économique de toutes les zones de production agricole de la RO. Ils souhaitent aussi qu'un acridologue puisse être associé à cette étude.

129. Les Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO **approuvent** :

- Le projet de Protocole d'Accord entre la CLCPRO et le CIRAD;
- Le projet de Protocole d'Accord entre la CLCPRO et le Centre AGRHYMET.

17. Date et lieu de la prochaine réunion

130. Le Chargé de liaison du Mali a proposé que son pays accueille la prochaine réunion début décembre 2009 à Bamako. Cette proposition a été approuvée par l'ensemble des participants.

18. Adoption du rapport

131. **Les participants ont adopté à l'unanimité le rapport de la septième réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES en Région occidentale.**

19. Remerciements

132. Les Chargés de liaison EMPRES-RO présents à la septième réunion, tenue à Niamey, Niger, du 15 au 19 décembre 2008, remercient vivement leurs collègues du Niger et leurs collaborateurs pour tous les efforts consentis durant leur séjour, efforts qui ont contribué à le rendre productif et agréable. Ils remercient également la FAO pour l'intérêt qu'elle porte à la RO. Leurs remerciements s'adressent aussi à Monsieur Ben Halima, Secrétaire exécutif de la CLCPRO/Coordonnateur d'EMPRES en Région occidentale et à ses collaborateurs, pour le travail réalisé, aux experts de la FAO/siège pour leurs contributions aux travaux de la réunion. Ils expriment leur gratitude aux bailleurs de fonds sans lesquels le Programme EMPRES-RO ne pourrait être réalisé.

20. Clôture

133. La séance de clôture s'est déroulée en présence du Représentant du Directeur de la protection des végétaux du Niger et du Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du Programme EMPRES-RO. Le Coordonnateur régional a réitéré ses remerciements au Gouvernement nigérien pour l'accueil, l'hospitalité et les efforts déployés pour la bonne organisation de la réunion. Il a félicité les Chargés de liaison pour le travail accompli. Il a également remercié les bailleurs de fonds pour leur soutien et la FAO pour son appui constant. Le Représentant du Directeur de la Protection des Végétaux a remercié ses homologues et la Coordination régionale pour leur dynamisme et pour les efforts qu'ils ne cessent de mener pour mettre en œuvre la stratégie de lutte préventive. Il a ensuite déclaré close la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO.

ANNEXES

Annexe 1. Ordre du jour de la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO	46
Annexe 2. Programme de travail de la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO	47
Annexe 3. Axes stratégiques en cours de développement par le Programme EMPRES-RO	49
Annexe 4. Bilan des activités de la Coordination EMPRES-RO en 2008	54
Annexe 5. Système de veille des dispositifs nationaux de lutte préventive	65
Annexe 6. Suivi des recommandations de la 6^{ème} réunion des Chargés de liaison ...	66
Annexe 7. Formation : bilan 2008 et perspectives.....	68
Annexe 8. Recherche : bilan 2008 et perspectives.....	73
Annexe 9. Aspects environnementaux : bilan 2008 et perspectives	79
Annexe 10. Présentation du Projet du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)	82
Annexe 11. Système de suivi-évaluation.....	84
Annexe 12. SSE : grille multicritères pour le Programme EMPRES-RO.....	88
Annexe 13. Plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin	94
Annexe 14. Présentation des résultats du Projet d'appui à la lutte antiacridienne mis en oeuvre par AGRHYMET (financement USAID).....	97
Annexe 15. Projet d'Accord de coopération entre la CLCPRO et le CIRAD.....	98
Annexe 16. Projet d'Accord de coopération entre la CLCPRO et le Centre AGRHYMET	102
Annexe 17. Liste des participants	107

Annexe 1. Ordre du jour de la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO

PROGRAMME EMPRES EN REGION OCCIDENTALE

Septième réunion des Chargés de liaison

Niamey, Niger, 15-19 décembre 2008

Ordre du jour

- 1) Ouverture de la réunion
- 2) Axes stratégiques en cours de développement
- 3) Bilans des activités réalisées en 2008 par chacun des pays membres
- 4) Situation acridienne au niveau de la RO particulièrement en Mauritanie
- 5) Bilan des activités de la Coordination EMPRES–RO en 2008
- 6) Formation et Recherche : bilan 2008 et perspectives
- 7) Environnement : bilan 2008 et perspectives
- 8) Système de suivi évaluation : état d'avancement et prochaines étapes
- 9) Plan de gestion des risques liés au Criquet pèlerin : état d'avancement du processus d'élaboration et programme de travail
- 10) Principales conclusions de l'étude économique sur l'intérêt de la lutte préventive
- 11) Présentation des résultats du projet USAID mis en œuvre par AGRHYMET et examen des projets d'Accords de coopération avec le CIRAD et AGRHYMET
- 12) Etat d'avancement du schéma de planification du Programme EMPRES-RO
- 13) Elaboration du plan d'opération 2009 du Programme EMPRES-RO
- 14) Date et lieu de la prochaine réunion
- 15) Rédaction du rapport de la réunion
- 16) Adoption du rapport et clôture de la réunion

Annexe 2. Programme de travail de la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO

Jour	Heure	Activités	Responsables
Lundi 15 décembre 2008	08:30	Accueil des participants	Pays hôte/ Coordination Reg. EMPRES-RO (CR)
	09:30-10:00	Ouverture de la réunion	Gouvernement/ FAO/CR
	10:00-10:30	Pause	
	10:30-11:00	Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du comité de rédaction	Participants
	11:00-11:30	Axes stratégiques en cours de développement par le programme EMPRES-RO	CR/Ben Halima
	11:30-13:00	Présentations et discussions du bilan des activités et du plan annuel par pays (selon canevas) : Mali, Mauritanie, Niger, Tchad (20 min/pays)	Chargés de liaison
	13:00-14:30	Déjeuner	
	14:30-15:00	Présentation du bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2008 Suivi du plan d'opération 2008 et des recommandations élaborées lors de la 6 ^{ème} réunion des Chargés de liaison	CR/Ben Halima
	15:00-16:00	Présentations et discussions du bilan des activités et du plan annuel par pays (selon canevas) : Algérie, Libye, Maroc, Sénégal, Tunisie (10 min/pays)	Chargés de liaison
	16:00-16:30	Pause	
	16:30-17:00	Discussion générale sur les thèmes abordés au cours de la journée	Participants
Mardi 16 décembre 2008	09:00-09:45	Formation: bilan et perspectives <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formations régionales exécutées en 2008 ▪ Formations régionales à réaliser en 2009 ▪ Discussions des perspectives d'amélioration du plan de formation régional (2007-2009) 	CR/Ould Ahmedou CR/Ould Ahmedou Participants
	09:45-10:45	Situation acridienne de la Région occidentale Recherche : bilan et perspectives <ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités réalisées en 2008 ▪ Bilan activités recherches du Projet FIDA ▪ Présentation du projet FFEM et convention FAO/CIRAD ▪ Programme d'activités pour 2009 	CR/Ben Halima CR/Ben Halima Everts CR/Menon et Cirad Participants
	10:45-11:15	Pause	
	11:15-11:45	Aspects environnementaux: bilan et perspectives <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du CCE régional et état des lieux de la préparation du manuel de formation ▪ Plan d'activités pour 2009 	CR/Ould Ahmedou
	11:45-12:30	Système de suivi évaluation : état d'avancement et prochaines étapes	CR/Fossi
	12:30-14:00	Déjeuner	
	14:00-14:45	Plan de gestion des risques liés au Criquet pèlerin : état d'avancement du processus d'élaboration et programme de travail	CR/Menon

Jour	Heure	Activités	Responsables
	14:45-15:15	Principales conclusions de l'étude économique sur l'intérêt de la lutte préventive	CR/Ben Halima
	15:15-16:00	- Présentation des résultats du Projet USAID mis en œuvre par AGRHYMET - Examen des projets d'Accords de coopération CLCPRO/CIRAD et CLCPRO/AGRHYMET	AGRHYMET CR/Ben Halima CIRAD AGRHYMET
	16:00-16:30	Pause	
	16:30-17:00	Etat d'avancement du schéma de planification du Programme EMPRES-RO	CR/Ben Halima
	17:00-17:30	Discussion générale sur les thèmes abordés au cours de la journée	Participants
Mercredi 17 décembre 2008	09:00-09:30	Situation acridienne en RO particulièrement en Mauritanie	CR/Participants
	09:30-10:30	Elaboration du Plan d'opération pour 2009 (travail en deux groupes)	CR/Participants
	10:30-11:00	Pause	
	11:00-12:30	Elaboration du Plan d'opération pour 2009 (suite) (travail en deux groupes)	CR/Participants
	12:30-14:00	Déjeuner	
	14:00-16:00	Elaboration du Plan d'opération pour 2009 (suite) (travail en deux groupes)	CR/Participants
	16:00-16:30	Pause	
Jeudi 18 décembre 2008	09:00-10:30	Validation du Plan d'opération pour 2009 en plénière	CR/Participants
	10:30-11:00	Pause	
	11:00-12:30	Révision et validation des plans annuels 2009 par pays	CR/Participants
	12:30-14:00	Déjeuner	
	14:00-15:00	Révision et validation des plans annuels 2009 par pays	CR/Participants
	15:00-16:00	Recommandations	Participants
	16:00-16:30	Pause	
	16:30-16:45	Date et lieu de la prochaine réunion	CR/ Participants
	16:45-17:30	Rédaction du rapport	CR/ Participants
Vendredi 19 décembre 2008	09:00-10:30	Rédaction du rapport (suite)	Comité rédaction
	10:30-11:00	Pause	
	11:00-12:30	Rédaction du rapport (suite)	Comité rédaction
	12:30-14:00	Déjeuner	
	14:00-16:30	Rédaction du rapport (suite et fin)	Comité rédaction
	16:30-17:30	Adoption du rapport et clôture de la réunion	Participants

Annexe 3. Axes stratégiques en cours de développement par le Programme EMPRES-RO

1- Rappel des objectifs du Programme EMPRES

La composante Criquet pèlerin vise à renforcer :

- **Une alerte précoce** par l'amélioration des capacités de prospection et de prévision devant aboutir à l'augmentation de la collecte de données fiables et au développement de réseaux devant assurer les échanges d'informations en temps quasi réel;
- **Une réponse rapide** par des capacités de lutte précoce efficaces (personnel bien formé et équipements adéquats) et respectueuses de l'environnement;
- **Une recherche opérationnelle** ayant pour objectif de développer toutes les méthodes et techniques utiles à l'amélioration de la lutte préventive contre le fléau.

2 - Situation de référence

Avant la mise en place du programme EMPRES en Région occidentale (RO), les pays membres étaient, à quelques exceptions près, peu ou pas du tout préparés pour la réalisation de la lutte préventive et la lutte curative. Le manque, voire l'absence de moyens humains et matériels était considérable.

Au niveau des quatre pays de la ligne de front (Niger, Mali, Mauritanie et Tchad), pays qui renferment la plus grande partie des aires grégarigènes de la RO, le **Projet d'appui à la lutte préventive contre le criquet pèlerin dans quatre Etats membres de la CLCPRO (PALPCP-CLCPRO, GCP/INT/958/AFB)** avait identifié lors de sa formulation en 2003 les principales contraintes ci-après :

- a) l'insuffisance des opérations de prospection et de lutte antiacridienne précoces et rapides ;
- b) l'insuffisance et parfois l'absence de moyens matériels (transport, prospection, traitement, campement, navigation, transmission des données de terrain, etc.) ;
- c) l'insuffisance de ressources humaines adéquates aussi bien en quantité qu'en compétence requise ;
- d) l'insuffisance et le manque de formation ;
- e) le manque de ressources financières ;
- f) la réduction des moyens alloués à la lutte antiacridienne en période de rémission ;
- g) la faible implication des bénéficiaires (nomades, paysans) plus particulièrement dans la chaîne du système de collecte et de diffusion de l'information acridienne ;
- h) l'insuffisance et parfois l'absence d'infrastructures (bâtiments technico-administratifs, magasins de pesticides, etc.) et;
- i) le manque de résultats de la recherche sur les méthodes alternatives et les nouvelles technologies qui auraient permis la réalisation de la lutte antiacridienne selon les exigences de la préservation de l'environnement.

3 - Approche de la Région Occidentale pour le programme EMPRES

Pour redresser cette situation déficiente et atteindre les objectifs du programme EMPRES-RO, la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a pour objectif de développer un **système performant de lutte préventive contre le Criquet pèlerin** basé sur :

- des **Unités Nationales de lutte antiacridienne fortes et bénéficiant**, de par leur statut, leurs ressources humaines, leurs infrastructures, leurs équipements et leurs budgets **d'une autonomie de gestion clairement définie** qui leur permettra aussi de collaborer de manière efficace sur les plans régional et international;

- une **Coordination régionale performante**, capable d'assurer convenablement la mise en œuvre des activités planifiées ainsi que la coopération, la concertation et l'échange d'informations entre les différentes parties prenantes concernées par le problème du Criquet pèlerin en Région occidentale (pays, FAO, donateurs);
- la mise en place progressive au niveau de chacun des pays concernés et au niveau régional, par le biais de la CLCPRO, des **mécanismes appropriés devant assurer la durabilité du système de lutte préventive**.

4- Comment atteindre ces objectifs ?

La CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a élaboré une stratégie à long terme devant permettre, avec l'appui de ses différents partenaires, le développement du **volet institutionnel**, des **dispositifs d'alerte précoce**, des **capacités humaines et matérielles**, de la **recherche opérationnelle**, de **plans de gestion des risques**, de **cahiers des charges environnementales**, d'un **Système de suivi-évaluation**, de la mise en place d'un **(de) Fonds d'urgence**, d'un **Système de veille des dispositifs nationaux de lutte préventive** et d'une **stratégie régionale de communication**.

4.1. Développement institutionnel

Objectif: Créer des Unités nationales de lutte antiacridienne autonomes, garantes d'une lutte préventive durable, en particulier dans les pays de la ligne de front.

En 2006: Centres nationaux autonomes créés par loi du Parlement en Mauritanie et au Mali et textes d'application promulgués. Centres actuellement fonctionnels;

En 2007: Centres nationaux autonomes créés par loi du Parlement au Tchad et au Niger. Pour le Tchad, textes d'application promulgués en avril 2008 et Directeur et Directeur adjoint nommés et installés à Abéché en septembre 2008. Au Niger le décret de nomination des responsables n'est pas encore publié.

Cet axe stratégique nécessite un accompagnement de la CLCPRO pour rendre ces centres pleinement fonctionnels.

4.2. Alerte précoce et intervention rapide

- Dispositifs (minimum et maximum) de prospection et de lutte définis ; ils devront être mobilisés chaque année par chacun des pays de la RO;
- Plan annuel de prospection/lutte préparé annuellement par chacun des pays et présenté en avril-mai à la CLCPRO;
- Dispositions prises chaque année avant juin pour mettre en œuvre ces plans;
- Suivi régulier de la mise en œuvre de ces plans par la CLCPRO;
- Unités d'informations fonctionnelles dans tous les pays de la RO dont une seulement (Tchad) ne dispose pas encore de RAMSES V3 et *eLocust2* ;
- Traduction en arabe par la CLCPRO de l'interface de RAMSES V3 (et bientôt celle d'*eLocust2*) pour permettre à la Libye et aux autres pays arabes de la Région centrale de mieux s'approprier ces outils et améliorer l'efficacité de leur utilisation.

Accompagnement continu de ces activités par le Secrétariat de la CLCPRO et la Coordination EMPRES-RO.

4.3. Renforcement des capacités

a) Formation

- Plan régional de formation (court, moyen et long termes) élaboré par la CLCPRO et adopté par tous les pays en avril 2007;

- 3^{ème} cycle d'Acridologie créé en 2006 au Maroc à l'IAV Hassan II d'Agadir sous l'impulsion de la CLCPRO et réalisé en étroite collaboration avec elle; 1^{ère} promotion des acridologues en 2008. D'autres institutions comme l'INA El Harrach (Alger, Algérie) forme des ingénieurs et Masters en acridologie. La CLCPRO appuie financièrement ces deux institutions.
- Plans de formation nationaux élaborés chaque année par les pays et validés par la CLCPRO;
- Formations régionales des formateurs organisées par la CLCPRO (en arabe à Ghadamès en Libye en juillet 2007; sur ISO 14001 à Bamako au Mali en avril 2008; sur les Techniques d'application ULV à Agadir au Maroc en mai 2008; et formation des Maîtres prospecteurs en Mauritanie en octobre 2008);
- Prospections conjointes: la 1^{ère} organisée par la CLCPRO en 2007 entre la Mauritanie et le Mali et la 2^{ème} en 2008 organisée par les pays eux-mêmes, avec la participation de la CLCPRO. Le Sénégal a participé aux prospections en Mauritanie en 2006.

b) Renforcement des infrastructures (durabilité)

- Construction des bâtiments administratifs et techniques de nouveaux centres: déjà réalisée au Mali, en cours en Mauritanie et au Tchad et finalisation des études pour le Niger;
- Construction/réhabilitation des bases principales et secondaires (en cours de réalisation en Mauritanie et au Mali, études en cours au Niger et au Tchad);
- Construction/réhabilitation des magasins de stockage des pesticides au Mali, au Maroc, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Tchad;
- Equipements déjà acquis par tous les pays pour couvrir les besoins des dispositifs de prospection et de lutte. Reliquats des Fonds d'urgence 2003-2005 utilisés à cette fin, ainsi que les fonds de la BM et de la BAD. Equipements et matériels harmonisés (en grande partie).

4.4. Recherche opérationnelle

- Etat des lieux sur les recherches réalisées lors des 50 dernières années: déjà élaboré pour les pays d'AFNO, en cours pour les pays du Sahel (Mali, Niger, Sénégal et Tchad). Le document final sera publié en 2009;
- Recherches réalisées dans le cadre de 2 formations doctorales (Mauritanie et Niger) et des mémoires de 3^{ème} cycle en acridologie (Sénégal, Mali et Maroc);
- Recherches sur GM® à Akjoujt en Mauritanie pour identifier une nouvelle formulation de GM adaptée aux conditions réelles de terrain;
- Elevage de masse du Criquet pèlerin à Akjoujt, Agadez et Agadir pour couvrir les besoins des travaux de recherche;
- Programmation pour 2009 d'un atelier régional de recherche pour faire le point sur les réalisations et définir les axes prioritaires à développer.

4.5. Plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin dans les pays de la RO

Le processus d'élaboration des plans a démarré en 2007 dans la RO :

- Document cadre réalisé en 2007 par la CLCPRO et adopté lors de la 6^{ème} réunion des Chargés de liaison en novembre 2007.
- Préparation de TdRs et recrutement d'une Société de Conseil devant appuyer la CLCPRO dans l'élaboration des plans au niveau de chacun des pays et au niveau régional.
- Organisation d'un atelier de cadrage fin avril-début mai 2008 à Bamako; élaboration et validation de deux canevas de plans: **Plan de Prévention du Risque Acridien (PPRA)** pour les situations acridiennes de rémission et de

résurgence, et **Plan National d'Urgence Antiacridien (PNUA)** pour faire face aux situations acridiennes de recrudescence et d'invasion.

- Un PPRA et un PNUA pilotes seront élaborés début 2009 dans un des pays de la ligne de front avant d'être réalisés dans les autres pays, en priorité ceux de la ligne de front. Un plan régional de la CLCPRO sera également élaboré.
- Une **simulation grandeur nature** du déploiement du PNUA (auquel contribuent plusieurs départements ministériels et acteurs) pourrait être organisée en août-septembre 2009 dans l'un des pays de la LF avec la participation de tous les autres.

4.6. Cahiers des Charges Environnementales (CCE)

Le CCE définit les exigences auxquelles une campagne de lutte contre le Criquet pèlerin devrait répondre afin de minimiser l'impact de l'utilisation des insecticides sur la santé humaine et l'environnement. L'objectif de cette approche est d'harmoniser les exigences et mesures environnementales pour la lutte contre le Criquet pèlerin dans l'ensemble des pays membres de la CLCPRO.

- Examen des Plans de Gestion Environnementale existant dans les pays du Sahel (différentes évaluations réalisées);
- Organisation en mai 2008 à Dakar au Sénégal d'un atelier régional d'harmonisation des Cahiers des charges environnementales en RO et élaboration et validation par l'atelier d'un canevas de CCE standard;
- Elaboration d'un CCE en 2008 dans les pays de la ligne de front (dispositions déjà prises pour le recrutement de consultants nationaux devant appuyer les pays dans cette tâche) et au Sénégal et, en 2009 dans les pays du Maghreb.

4.7. Système de Suivi Evaluation (SSE)

- Document cadre réalisé en 2007 par la CLCPRO et adopté lors de la 6^{ème} réunion des Chargés de liaison en novembre 2007;
- TdRs préparés et consultant engagé en mai 2008 pour appuyer la CLCPRO dans la conception et l'élaboration du SSE adapté aux besoins d'EMPRES-RO au niveau de chacun des pays et au niveau régional;
- Organisation par la CLCPRO d'un atelier régional d'harmonisation du SSE en juin 2008 à Nouakchott en Mauritanie qui a permis aux Chargés du SSE des pays membres de la CLCPRO, réunis pour la première fois, de confronter leurs expériences, définir ensemble la chaîne des résultats d'EMPRES-RO et les indicateurs de ces résultats, la fréquence de récolte de l'information et la responsabilité de sa collecte et de sa diffusion;
- une base de données relationnelle sous environnement Web sera mise en place au siège de la CLCPRO à Alger et permettra le suivi régulier des activités du SSE;
- Finalisation en cours du Manuel des procédures du SSE, présentant le cadre logique, les tâches à réaliser, des indicateurs vérifiables, etc;
- Elaboration d'un module de formation sur les procédures du SSE.

4.8. Système de veille des dispositifs nationaux d'intervention

- Document cadre réalisé en 2007 et finalisé en 2008 par la CLCPRO;
- TdRs préparés pour engager le bureau d'études devant appuyer la CLCPRO dans la mise en place de ce système au niveau de chacun des pays membres de la CLCPRO;
- Objectifs du système de veille:
 - ◇ connaître en temps réel l'état des dispositifs nationaux de lutte préventive sur la base des dispositifs minimum et maximum de chacun des pays tels que définis à Alger en février 2006;

- ◇ maintenir à niveau l'opérationnalité permanente des dispositifs de lutte des UNLAs des pays;
- ◇ permettre à la CLCPRO de communiquer à tout moment aux partenaires les capacités de réaction des différents acteurs, alerter tous les acteurs de la lutte préventive en cas de défaillance avérée de l'un des dispositifs nationaux et rechercher immédiatement des solutions adéquates pour la poursuite des opérations;
- ◇ suivre l'évolution des charges récurrentes des États et vérifier leur prise en charge progressive par les gouvernements.

4.9. Fonds d'urgence

L'objectif global du Fonds d'urgence est de permettre aux pays affectés par le Criquet pèlerin de réaliser des opérations de lutte en temps plus opportun et donc plus efficaces, par la mise à disposition rapide des moyens nécessaires.

Le ou les instrument(s) de financement devrait (aient) permettre :

(a) au niveau national :

- d'être préparé à l'avance à répondre à une situation de recrudescence acridienne à laquelle ne pourraient faire face les moyens courants ;
- de déployer rapidement des équipes de prospection et de lutte vers les zones de recrudescence ;
- de lancer en temps opportun des missions d'évaluation du risque pour mieux estimer le problème ;
- de maintenir dans des conditions sécurisées un stock limité de pesticides qui puisse être rapidement déployé dans les zones de recrudescence.

(b) aux niveaux régional et/ou international :

- de fournir rapidement des pesticides par exemple à partir d'une banque virtuelle de pesticides pour éviter l'accumulation non désirée de pesticides chimiques;
- de renforcer rapidement les capacités de lutte terrestre des pays aux ressources insuffisantes qui font face à une menace due au Criquet pèlerin et compléter avec des prospections et traitements aériens.

Des TdRs pour l'élaboration d'un mécanisme financier adéquat ont été préparés par la CLCPRO en concertation avec la FAO et les membres de la "Task Force" issue de la 38^{ème} session du DLCC. L'appel d'offre lancé le 18 juillet 2008 (infructueux) a été relancé début septembre, pour la réalisation de l'étude correspondante. Une seule offre a été proposée au 1^{er} décembre 2008.

4.10. Stratégie de communication de la CLCPRO

Le programme EMPRES-RO prévoit la définition et la mise en œuvre d'un plan de communication au niveau régional et des pays, visant à asseoir une stratégie de lutte préventive durable dans la RO. Ainsi, ont été réalisés en 2007 et 2008 au niveau de la CLCPRO :

- Document cadre préparé en 2007 par la CLCPRO;
- TdRs préparés pour engager le bureau d'études (ou consultant) devant appuyer la CLCPRO dans la mise en place de cette stratégie au niveau de chacun des pays et au niveau régional;
- Recrutement en septembre 2008 du consultant qui mettra au point la stratégie de communication début 2009 après des visites dans certains pays de la Région.

Annexe 4. Bilan des activités de la Coordination EMPRES-RO en 2008

Le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a poursuivi le développement des axes stratégiques du Programme EMPRES-RO, conformément au Schéma de Planification (élaboré à Nouakchott en 2001 pour la phase I de quatre ans et réactualisé en 2006) et au plan d'opération 2008 élaboré lors de la 6^{ème} réunion des Chargés de liaison dudit Programme tenue en décembre 2007 à Agadir au Maroc Il a en particulier travaillé sur les axes stratégiques développés dans l'annexe 3.

La réalisation des activités afférentes à ces axes stratégiques a été faite sur la base de concertations régulières avec les Chargés de liaison du programme EMPRES-RO des pays concernés, le siège de la FAO (AGPP), le Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique du Nord à Tunis (SNEA) et à travers l'échange de courriers électroniques et de visites dans les pays.

1. Bilan des activités par résultat de la coordination EMPRES-RO en 2008

Résultats n°1 et 2: Un dispositif de surveillance et d'alerte précoce est opérationnel et des interventions rapides sont assurées dans chaque pays par les unités nationales conformément aux normes de contrôle de qualité

Aspects institutionnels

L'ancrage institutionnel des structures nationales de lutte contre le Criquet pèlerin des pays membres de la CLCPRO était toujours considéré, par la CLCPRO et le programme EMPRES-RO, comme le facteur déterminant de l'efficacité et de la durabilité des activités de ces structures. L'année 2008 a été marquée par la promulgation par le Tchad et le Niger, chacun en ce qui les concerne, du décret d'application des lois créant respectivement l'Agence National de lutte antiacridienne (ANLA) et le Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA).

Au Tchad, le Directeur et le Directeur adjoint de l'ANLA ont été nommés et installés en septembre 2008. Pour le Niger, le décret de nomination du personnel du CNLA n'est pas encore signé. La nomination des responsables de ces structures, l'affectation du personnel requis et l'allocation d'un budget national conséquent permettront à ces structures d'être totalement opérationnelles; ce qui donnera aux deux pays l'opportunité d'inscrire dans la durabilité les efforts consentis par l'ensemble des bailleurs de fonds dans le cadre du programme EMPRES-RO et de la CLCPRO et/ou à travers la collaboration bilatérale. Ces résultats importants sont l'aboutissement des efforts conjugués des Gouvernements des pays concernés, de la coordination régionale CLCPRO/EMPRES-RO, de la FAO et de la Banque mondiale. Pour rappel, le Mali et la Mauritanie avait créé leur établissement public de lutte antiacridienne en 2006 et 2007 respectivement.

Surveillance et lutte précoce

Chacun des pays de la RO et particulièrement de la Ligne de front (LF), a préparé un plan annuel de surveillance/lutte sur la base des dispositifs nationaux d'intervention par pays, approuvés lors de la 4^{ème} réunion des Chargés de liaison du programme EMPRES-RO tenue en 2006 à Alger.

Les pays de la LF ont fait parvenir leurs plans d'action pour l'année 2008 à la Coordination régionale. Cet exercice permet de mesurer d'une part la capacité organisationnelle et technique des structures nationales de lutte antiacridienne et d'autre part, le respect de la planification arrêtée lors de la réunion annuelle des Chargés de liaison.

Le financement du dispositif de surveillance et de lutte des quatre pays de la LF a été réparti entre le projet PALPCP-CLCPRO de la BAD, le projet AELP de la Banque mondiale, le projet USAID d'appui à la lutte antiacridienne et le budget des Gouvernements. Les autorisations de dépenses concernant le projet PALPCP-CLCPRO et USAID ont été envoyées par AGP aux représentations de la FAO des quatre pays concernés avant les dates prévues pour le déploiement des équipes sur le terrain.

Actuellement, les prospections se poursuivent en Algérie (3 équipes de prospection/lutte), au Maroc (2 équipes de prospection), en Mauritanie (7 équipes de prospection/lutte) et au Tchad (4 équipes de prospection/lutte). Elles n'ont pu être réalisées au Mali et au Niger en raison des conditions d'insécurité dans les zones de reproduction du Criquet pèlerin de ces deux pays. Pour pallier cette insuffisance, des mesures ont été prises notamment, (i) le renforcement des prospections en Algérie, en Libye et en Mauritanie, pays limitrophes de ces zones ; (ii) l'implication des populations vivant dans les zones d'insécurité pour la remontée de l'information. Pour ce faire, le Mali a organisé un atelier de sensibilisation des autorités décentralisées sur la base d'un poster spécifique qu'il a développé à cet effet. Le Niger a également utilisé les mêmes réseaux pour la remontée de l'information.

Les équipements complémentaires pour l'opérationnalité et la durabilité des dispositifs d'alerte précoce et d'intervention rapide ont été identifiés et approuvés par le Comité de pilotage d'EMPRES-RO en décembre 2007 à Agadir. Les autorisations ont été envoyées aux représentations de la FAO dans les pays concernés et leurs acquisitions sont en cours.

Prospection conjointe Mali-Mauritanie 2008

Une prospection conjointe entre le Mali et la Mauritanie a été organisée en août 2008. Elle s'inscrivait dans le cadre du développement de la coopération entre les pays de la Région occidentale, en particulier ceux renfermant des aires grégarigènes. L'objectif principal de cette prospection conjointe était d'harmoniser les techniques de prospection sur des zones similaires du point de vue pédoclimatique, entre le Mali et la Mauritanie. Elle a eu lieu dans les Hodh El Chargui et Hold El Gharbi en raison des potentialités écoclimatiques qui y sont offertes pour le Criquet pèlerin durant la période estivale comprise entre juin et septembre. La situation acridienne rencontrée se caractérisait par une accalmie, mais les conditions bioécologiques favorables et la présence d'adultes solitaires rendent nécessaire un renforcement des prospections dans la zone.

Au terme de cette prospection conjointe, il faut souligner les points suivants :

- la coopération entre le CNLA de la Mauritanie et le CNLCP du Mali a été renforcée par un effort administratif, logistique et technique conjoint ;
- une meilleure coordination facilitant les déplacements des équipes de prospection entre les 2 pays a été notée;
- un échange d'expériences et d'expertises entre les prospecteurs des deux pays a eu lieu sur les aspects techniques, administratifs et logistiques ;
- De façon opportune, former *in situ* les prospecteurs.

Renforcement des infrastructures

Le renforcement des infrastructures des Unités en charge de la lutte contre le Criquet pèlerin est important pour améliorer la gestion de la lutte antiacridienne et la rendre durable, permettre une meilleure coordination des activités de terrain et développer les échanges avec les autres pays de la région. Le renforcement des infrastructures concerne aussi bien le siège des UNLA que les bases principales et secondaires ou les magasins de stockage de pesticides (construction/réhabilitation).

Deux bailleurs de fonds, la BAD à travers la CLCPRO/Programme EMPRES-RO, et la BM à travers le projet AELP, contribuent à doter les structures nationales de lutte antiacridienne des pays de la ligne de front et du Sénégal des infrastructures précitées.

En Mauritanie, la construction de plusieurs infrastructures⁹ a débuté au cours de cette année. Il s'agit de :

- Nouakchott : construction du siège du CNLA financée par le projet BAD ; constructions des bâtiments annexes (atelier de maintenance et une maison de passage) et du magasin central de stockage de pesticides (1000 m²), financées par le projet AELP/BM et le Gouvernement. Le taux d'exécution de ces trois ensembles fin novembre 2008 était respectivement de 60%, 29% et 24%.
- Base d'Akjoujt : extension et réhabilitation de la base de recherche à travers la construction d'un bloc pour les essais écotoxicologiques. Les travaux de construction, financés par le projet AELP/BM, ont atteint un taux d'exécution de 46% fin novembre 2008.
- Base d'Aioun : les travaux de réfection en cours concernent la salle de formation, la maison de passage, la bibliothèque, un abri pour les véhicules et un atelier de maintenance. Le financement est assuré par le projet AELP/BM et le Gouvernement. Le taux d'exécution physique était de 25% fin novembre.
- Points d'appui de Magtaa Lahjar, d'Atar et de Zouerate : ces trois points d'appui, en cours de construction, sont composés chacun d'une loge pour un gardien, d'une chambre de passage avec salle de radio et d'une cour. Ils serviront de relais entre le niveau central et les équipes évoluant au nord du pays (les zones grégariennes dans le Tiris Zemmour sont éloignées de Zouerate de 700 km). Le taux d'exécution est respectivement de 25%, 46% et 44%.

Au Mali, en 2007, le siège du CNLCP fut construit et les magasins de stockage de pesticides d'Aguel hoc et de Sanencourouba réfectionnés sur financements du projet AELP/BM et de la FAO. La réception provisoire du magasin de la base principale de Gao a été effectuée le 05 juin 2008. La construction du magasin de Kidal est achevée et la réception provisoire est imminente. Pour la base d'intervention de Gao et les points d'appui de Kidal, Yélimane et Aguel hoc, le cabinet d'architecture chargé des études, du suivi et du contrôle des travaux de construction a été recruté. Le contrat y afférent est actuellement à la signature. Un appel d'offres sera lancé aussitôt après les études qui dureront deux mois dans le cadre du projet AELP.

Pour la construction de la base de Gao, dont le financement est assuré par le projet BAD d'appui à la CLCPRO/EMPRES-RO, les études architecturales sont finalisées, l'appel d'offres est lancé et la sélection du maître d'ouvrage est en cours.

Pour le Tchad, les études architecturales pour la construction de l'antenne de l'ANLA à N'Djamena, dont le financement est assuré par le projet BAD, sont réalisées et les procédures sont en cours pour le lancement de l'appel d'offres.

Au Sénégal, l'état d'avancement des constructions des bases financées sur les fonds du projet AELP se présente comme suit :

- 20% pour la construction de la base principale de Richard Toll ;
- Approvisionnement du chantier pour la construction de la base secondaire de Dahra ;
- Le taux d'exécution physique de la réhabilitation de la base secondaire de Missirah est de 3% ;

⁹ Certains projets de construction d'infrastructures ont été annulés pour des raisons de déficit budgétaire ou d'incompatibilité technique ou environnementale (points d'appui de Bir Moghreïn et Magtaa lahjar, laboratoire de Nouakchott, magasin de pesticides à Akjoujt, etc.).

- Pour les autres bases secondaires (Ogo, kolda, Nganda, Notto et Sokone) le démarrage des travaux de réhabilitation est prévu le 15 décembre 2008 ;
- Pour le Magasin central de stockage des pesticides de Sangalkam, le dossier d'appel d'offres a été lancé le 21 Novembre 2008.

Intervention rapide

Les outils pour une intervention rapide ont été mis en place dans le cadre du projet PALPCP-CLCPRO de la BAD, du projet USAID et du projet AELP, au niveau des quatre pays de la LF. Il s'agit de l'identification du personnel et la fourniture des équipements techniques pour les équipes d'interventions, de contrôle de l'environnement et de la santé humaine. Les fonds nécessaires pour le fonctionnement de ces équipes ont été identifiés et sont actuellement disponibles au niveau des représentations de la FAO dans les 4 pays concernés.

Système de veille des dispositifs nationaux de lutte préventive

Le P.O. 2008 du Programme EMPRES-RO prévoit dans plusieurs de ses activités (1.3.1 ; 2.3.1 et 4.4.0) l'élaboration d'un système de veille ayant pour objet de mettre en place une base de données dynamique au niveau régional qui permettra à la CLCPRO d'être régulièrement informée sur l'évolution des dispositifs nationaux de lutte préventive (équipements, ressources humaines, etc.) et de déclencher une alerte en cas de défaillance de l'un d'entre eux pour entreprendre des solutions palliatives. Ce système a également comme objectif de suivre l'évolution des charges récurrentes de la lutte préventive et de leur prise en charge progressive par les Etats (et/ou, éventuellement, des partenaires extérieurs).

Au cours de cette année 2008, les termes de référence pour réaliser la mise en place de ce système ont été rédigés et le prestataire qui en aura la charge engagé ; il s'agit du Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD). L'élaboration de ce système de veille a démarré par une réunion de cadrage en septembre 2008 à Agadir entre le CIRAD, la Coordination Régionale et un consultant acridologue/logisticien et a permis de valider l'approche et le calendrier d'exécution. Ce système de veille devrait être finalisé pour la fin du 3^{ème} trimestre 2009 (annexe 5 pour une présentation plus détaillée).

Actions environnementales

Les actions environnementales constituent un axe important du programme EMPRES-RO et de ses bailleurs de fonds. En 2008, et dans le cadre du projet BAD, le Secrétariat de la CLCPRO a engagé un consultant international, environnementaliste, pour élaborer un cahier des charges environnementales (CCE) harmonisé et préparer un manuel de formation sur les différentes composantes de ce CCE. Un atelier régional fut organisé en mai 2008 à Dakar. Les détails relatifs à ce thème sont développés dans le Point 6 ci-dessous.

Résultat n° 3: Un réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information aux niveaux national, régional et international est mis en place

Les 9 pays membres du programme EMPRES-RO ont créé chacun une cellule d'information acridienne et y ont affecté au moins un cadre responsable de l'information. Le Tchad est le seul pays à ne pas avoir encore installé le programme de gestion des données acridiennes RAMSES V3 et l'outil de collecte et de transmission des données de terrain *eLocust2*. En 2008, le logiciel RAMSES V3 a été installé en Libye par un expert de la CLCPRO et les responsables de l'information ont été formés à son utilisation. Cette formation a concerné également la formation des prospecteurs sur l'utilisation de *eLocust2*.

Au Tchad, les conditions d'insécurité n'ont pas permis l'installation de RAMSES V3. Toutefois la cellule de l'information envoie régulièrement les bulletins mensuels de la situation acridienne. En plus de l'accompagnement de cette cellule à travers la messagerie électronique, un appui pour l'amélioration de la qualité de ses bulletins est programmé pour l'année 2009, si les conditions de sécurité le permettent.

Pour remédier aux difficultés de téléchargement des images satellitaires rencontrées par la cellule de l'information de la Mauritanie, le programme EMPRES-RO à travers le projet BAD lui a fourni en février 2008 une parabole (VSAT) et un abonnement de 11 mois. Cet appui a considérablement amélioré la qualité des bulletins du CNLA de Mauritanie. Le Niger et le Tchad disposent chacun d'un VSAT acquis sur les fonds du projet AELP et le Mali dispose d'une connexion haut débit de type « ADSL ».

Dans un souci de privilégier l'échange d'expertise entre les pays de la RO et renforcer leurs capacités d'exploitation des données de terrain, et afin de solutionner les problèmes d'exploitation de RAMSES V3, les Chargés de l'information et de la communication du Mali se sont rendus en Mauritanie en mai 2008 pour échanger leurs expériences avec leurs homologues et discuter les points techniques et les difficultés auxquels ils sont confrontés.

Enfin, un appui technique aux unités de l'information du Mali et de la Mauritanie a été assuré par le fonctionnaire acridologue de la CLCPRO au cours de l'année 2008.

Il est aussi important de rappeler que la réunion d'évaluation de l'utilisation de RAMSES V3 et d'*eLocust2* tenu du 6 au 8 décembre 2007 à Agadir a montré la faiblesse d'exploitation du potentiel d'analyse de RAMSES V3 et les difficultés liées à l'utilisation opérationnelle de *eLocust2*. Un atelier régional de formation sur RAMSES V3 et *eLocust2* est envisagé pour l'année 2009.

Résultat n° 4: La Coordination régionale est opérationnelle

La Coordination régionale a discuté avec les pays les aspects techniques et financiers de la réalisation des activités planifiées pour 2008 et notamment l'acquisition des équipements complémentaires, les plans annuels de surveillance et l'organisation des différentes réunions et ateliers.

Elle a organisé 4 formations régionales dans différents pays de la RO, préparé les Termes de références des différents consultants recrutés pour l'élaboration des différents axes développés par la CLCPRO : plans de gestion des risques, mécanismes de financement de la lutte préventive (fonds d'urgence et intérêt économique de la lutte préventive), système de suivi-évaluation, stratégie de communication, Cahier des charges environnementales et système de veille des dispositifs nationaux de lutte. Elle a revu les rapports issus de ces différentes consultations (pour ceux qui devaient être finalisés en 2008). Elle a conduit des missions de supervision dans trois pays de la ligne de front (Mali, 5-9 mai 2008 ; Mauritanie, 12-16 mai 2008 ; Niger, 12-16 mai 2008). Les conditions d'insécurité n'ont pas permis de réaliser la supervision des activités du programme EMPRES-RO au Tchad.

Ces missions de supervision ont été réalisées conjointement avec la Banque mondiale (projet AELP), car elles constituent un cadre privilégié de concertation avec la coordination régionale du projet AELP et avec les responsables nationaux de la lutte antiacridienne dans les pays concernés.

La participation de la CLCPRO/EMPRES-RO à la réunion de revue à mi-parcours organisée à Bamako (Mali) du 7 au 11 avril 2008 a permis de recentrer les activités du projet AELP sur les aspects non encore couverts par les projets d'appui au programme EMPRES-RO et dont la réalisation est essentielle pour la réussite du plan d'opération 2008, et globalement de la phase I (2006-2009) du programme EMPRES-RO.

Plans de gestion des risques

Conformément au plan d'opérations 2008 du Programme EMPRES-RO, le processus d'élaboration de plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin en Région occidentale est entré dans sa phase de concrétisation grâce à l'atelier régional de cadrage tenu à Bamako, Mali, du 28 avril au 02 mai 2008. L'atelier a permis, à travers une approche participative, de fixer un cadre méthodologique harmonisé d'élaboration de plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin au niveau des pays membres du programme EMPRES-RO. Les détails relatifs à ce thème sont développés en annexe 13.

Financement de la lutte antiacridienne

Parallèlement à l'élaboration des plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin, des outils doivent être élaborés pour rendre ces derniers opérationnels. Des études pour la mise en place de mécanismes de financement de la lutte antiacridienne doivent ainsi être réalisées pour assurer les financements du plan de prévention (financement de la lutte préventive) et du plan d'urgence (Fonds d'urgence).

a) Financement de la lutte préventive

L'objectif visé à long terme, et prévu dans le Programme EMPRES-RO, est celui d'une prise en charge progressive des frais récurrents de la lutte préventive par les Etats. Les mécanismes doivent donc être étudiés pour atteindre cet objectif, y compris la mise en place d'éventuels appuis extérieurs tant que cet objectif ne sera pas atteint. Dans un premier temps, il est nécessaire de connaître le niveau des besoins de financement de la lutte préventive au niveau de chacun des pays (c'est l'un des objectifs du système de veille présenté précédemment). Ensuite, il s'agira de mettre en place les mécanismes de financement de la lutte préventive pour garantir la pérennité des dispositifs nationaux. Des accords sur le long terme pourraient ainsi être envisagés avec d'autres pays de la région (coopération régionale) et des partenaires extérieurs auxquels il aura été démontré qu'il est économiquement, socialement et du point de vue environnemental, avantageux de financer régulièrement la lutte préventive. Dans cette optique, et dans la perspective de la réunion ministérielle qui devait se tenir à Bamako à la fin du mois d'octobre 2008, une étude préliminaire a été lancée en septembre 2008 sur financement du FSP. Elle avait pour objectif d'apporter un argumentaire économique chiffré de la lutte antiacridienne à partir de la bibliographie existante sur le sujet. Cet argumentaire, visant à démontrer la pertinence de la lutte préventive, notamment par l'établissement des rapports coûts/bénéfices de cette dernière comparés aux coûts de gestion d'une crise. Les premiers résultats de cette étude sont présentés dans la suite de ce document. Cette étude devait aussi proposer des modalités de financement de la lutte préventive par les pays eux-mêmes.

b) Financement pour maîtriser les urgences relatives au Criquet pèlerin

Les termes de référence relatifs à une étude sur les mécanismes de financement (financée par le FSP) ont été élaborés par la CLCPRO en concertation avec le groupe de travail du DLCC sur le Fonds d'urgence et le siège de la FAO (AGPP). Un premier appel d'offre puis un second ont été lancés en juillet et en septembre 2008. Une seule offre a été proposée en novembre 2008 qu'il reste à examiner.

Système de suivi-évaluation

Le Suivi Evaluation (SE) est l'un des axes stratégiques de la CLCPRO et du programme EMPRES-RO. Sa conception et sa mise en place, prévues par les projets de la BAD et de la Banque mondiale (AELP), ont été adoptées lors de la 6^{ème} réunion des Chargés de liaison du programme EMPRES-RO, et validées lors de la 3^{ème} réunion du Comité de pilotage tenues respectivement à Agadir, Maroc, du 26 au 30 novembre et les 3-4 décembre 2007. Les détails relatifs à ce thème figurent en annexes 11 et 12.

Stratégie régionale de communication

Le Plan d'opération 2008 du Programme EMPRES-RO prévoit dans son activité 4.3.3 de définir un plan de communication notamment au niveau régional. Les termes de référence ont été rédigés pour une étude relative à l'élaboration d'une stratégie régionale de communication dans le domaine de la lutte antiacridienne au niveau de la RO. Le consultant retenu a déjà entamé l'étude par une visite au Maroc qui sera suivie par une visite au Mali et en Mauritanie au mois de janvier 2009. Le financement de l'étude est pris en charge par le projet FSP. L'objet de cette étude est d'élaborer un plan de communication afin que la CLCPRO puisse améliorer son positionnement et sa visibilité parmi l'ensemble des acteurs de la lutte antiacridienne.

Dans le même objectif, le Secrétariat de la CLCPRO a mis en ligne son site web : www.clcpro-empres.org, qui permet aux pays et aux différents partenaires de suivre les activités du Programme EMPRES-RO et de se documenter sur tout ce qui concerne la CLCPRO et le programme EMPRES-RO. Ce site est donc à la fois un outil de communication privilégié et une source bibliographique très diversifiée couvrant la majorité des activités de lutte antiacridienne dans la RO.

Réunion des Ministres des pays membres de la CLCPRO

Les objectifs de cette réunion sont de :

- sensibiliser/rappeler aux autorités concernées la pertinence de la stratégie de lutte préventive contre le Criquet pèlerin ;
- définir les grandes orientations stratégiques permettant de mettre en place des mécanismes de financement durables de la lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale ;
- institutionnaliser l'aide intra-régionale par la mise en place de mécanismes adéquats (notamment mise à disposition par les pays d'Afrique du Nord de fonds, matériels et autres moyens pour les quatre pays de la ligne de front) ;
- impliquer plus fortement les autorités politiques dans la lutte antiacridienne, selon des modalités qui restent à définir.

Prévue le 23 octobre 2008 (plus 2 jours de travail préparatoire les 21 et 22) à Bamako sur invitation du Ministre malien de l'agriculture, cette réunion a été reportée. Le Mali reste cependant disposé à abriter la rencontre à une nouvelle date qui sera convenue d'un commun accord entre les pays, la FAO et la CLCPRO.

Travaux conduits en partenariats avec le siège de la FAO (hors Programme EMPRES), la Banque mondiale et la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale (CRC)

a) Travaux sur les pesticides avec le siège de la FAO

Des rencontres ont eu lieu en 2008 au siège de la FAO avec des fonctionnaires travaillant spécifiquement dans le domaine des pesticides (M. Ammati du Groupe des pesticides et M. Everts du Groupe des acridiens). Ces rencontres ont notamment porté sur :

- La mise en œuvre de la composante environnementale du programme EMPRES-RO, plus particulièrement le recrutement d'un consultant devant préparer les travaux relatifs à l'élaboration des cahiers des charges environnementales (CCE) dans les pays et apporter son appui dans l'organisation et la modération de l'atelier régional qui s'est tenu à Dakar (Sénégal) du 12 au 16 mai 2008 sur l'élaboration desdits CCE.

- La préparation de l'atelier régional de formation sur le Système de Management Environnemental et Social (SMES) et la norme ISO 14001, tenu à Bamako, Mali, du 14 au 18 avril 2008.
- La préparation de la formation régionale sur l'utilisation du kit de cholinestérase (ChE) dans le suivi sanitaire des manipulateurs de pesticides en lutte antiacridienne, tenue à Agadir, Maroc, du 02 au 05 juin 2008.
- Les activités mises en œuvre par le Groupe des pesticides dans le domaine de la lutte antiacridienne, telles que l'homologation du GM®, les expérimentations menées sur les nouvelles formulations du GM®, le développement des spécifications FAO/Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour les biopesticides homologués, la promotion du traitement en barrières et l'importance à donner au IGR autant qu'au GM®, la promotion du laboratoire d'analyse des pesticides de Casablanca (Maroc), l'analyse au moins une fois par an des stocks de pesticides existant et la promotion de la triangulation (don de pesticides d'un pays à un autre avec le financement du transport par un donateur).

b) Actions conjointes avec la Banque mondiale

Outre la participation annuelle des représentants de la Banque mondiale (Projet AELP) aux réunions des Chargés de liaison et du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO, dans un objectif de coordination de leurs activités respectives, trois missions de supervision conjointe CLCPRO-Coordination EMPRES-RO/Banque mondiale ont été conduites. Ces missions ont permis d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme EMPRES-RO et du Projet AELP depuis les dernières supervisions effectuées en 2007. Elles ont aussi permis de renforcer davantage la collaboration entre les deux partenaires en pointant les forces et faiblesses des dispositifs de lutte antiacridienne des pays.

- Mission de supervision conjointe du 06 au 09 mai 2008 au Mali, recommandant notamment :
 - o l'accélération du processus de préparation du plan national de gestion des risques et la réalisation de l'étude sur la mise en place d'un fonds d'urgence et de son mécanisme de fonctionnement ;
 - o l'évaluation de l'impact des formations réalisées dans la mise en œuvre des activités du CNLCP et la formation des équipes spécialisées à l'utilisation des bio-pesticides ;
 - o la finalisation et la diffusion des rapports des études réalisées sur la mise en œuvre des activités environnementales et la mise en œuvre des recommandations qui y ont été faites.
- Mission de supervision conjointe du 09 au 17 mai 2008 au Niger, recommandant notamment :
 - o La promulgation des textes d'application de la loi créant le Centre national de lutte antiacridienne du Niger afin que ce centre soit fonctionnel au début de l'année 2009 ;
 - o L'insistance sur la prise en charge progressive des frais récurrents de fonctionnement de ce Centre et de son dispositif d'intervention annuel, afin qu'elle soit totale à partir de 2010 ;
 - o L'amélioration des conditions de stockage et de gestion des pesticides dans le magasin central de Sorey et la nécessité de rendre opérationnelle le presse-fût ;
 - o L'élaboration des plans nationaux de gestion des risques liés au Criquet pèlerin et leur finalisation avant la fin du 1^{er} semestre de l'année 2009.

- Mission de supervision conjointe du 10 au 18 mai 2009 en Mauritanie, recommandant notamment :
 - o De suivre de très près les travaux de construction des nouvelles infrastructures qui accusent du retard et ceux des magasins de pesticides à Nouakchott et à l'intérieur du pays, vu les enjeux environnementaux et de santé publique ;
 - o D'élaborer les plans nationaux de gestion des risques liés au Criquet pèlerin et les finaliser avant la fin du 1^{er} semestre de l'année 2009 ;
 - o De prévoir la prise en charge progressive par l'Etat mauritanien des frais récurrents de la lutte préventive, avant la fin de l'année 2009 tel que s'y était engagé le Gouvernement mauritanien auprès de la BAD ;
 - o De créer un fonds d'urgence national Criquet pèlerin, utilisable en cas de recrudescence, qui pourrait être abondé par le projet AELP.

Par ailleurs, deux représentants de la CLCPRO ont participé à l'atelier régional de revue du Projet AELP, organisé du 07 au 11 avril 2008 à Bamako, Mali. Cet atelier a permis de recentrer les activités du projet AELP sur le renforcement harmonieux du plan d'opération 2008 et des actions qui restent à réaliser dans le cadre de la phase I (2006-2009) du programme EMPRES-RO.

Enfin, des représentants de la Banque mondiale ont participé à l'atelier régional d'élaboration et validation du SSE pour le programme EMPRES-RO, qui s'est tenu du 02 au 05 juin 2008 à Nouakchott, Mauritanie. L'atelier a réuni tous les responsables nationaux de Suivi-Evaluation de la RO, que ce soit ceux du Programme EMPRES-RO ou ceux du Projet AELP, et a ainsi permis d'harmoniser les procédures et établir des connections entre les deux SSE mis en place respectivement.

c) Coopération avec la Région centrale

Dans le cadre des échanges entre la Région occidentale et la Région centrale, l'année 2008 a connu une intense activité d'échanges d'expertise entre les deux régions, grâce au financement du projet USAID et au fonds fiduciaires de la CLCPRO et de la CRC.

Concernant les cadres de la RC qui se sont rendus en RO, il s'agit de :

- Formation au CNLAA d'Agadir, Maroc, de 7 cadres de la Région centrale (Arabie Saoudite, Egypte, Soudan et Yémen) aux techniques de pulvérisation, du 04 au 16 février 2008.
- Visite d'étude sur la gestion des moyens antiacridiens au Maroc d'un cadre soudanais (Mahjoub Moussa) 18 au 24 février 2008 à Agadir, Maroc.
- Formation organisée pour le personnel de la RC (3 de Jordanie et 1 d'Oman) sur l'entretien et la réparation du matériel de pulvérisation terrestre et aérien, du 20 au 26 octobre 2008 à Agadir, Maroc.

Concernant les cadres de la RO qui se sont rendus en RC, pour apporter leur appui aux pays de la RC en matière de formation, il s'agit de :

- M. Dridi Hichem, de la CLCPRO, s'est rendu en Arabie Saoudite du 16 au 21 février 2008 pour y installer le logiciel RAMSES V3, ainsi qu'en Egypte en mars 2008.
- M. Saïd Lagnaoui, du CNLAA du Maroc, s'est rendu en Egypte du 25 au 29 février 2008 pour y former des cadres aux techniques de pulvérisation.

Concernant les cadres de la RO qui se sont rendus en RC dans le cadre des échanges de visites, il s'agit de :

- L'acridologue de la CLCPRO, Mohamed Lemine Ould Ahmedou, qui a effectué une visite en Egypte et au Soudan de deux semaines en janvier-février 2008 où il a participé à une prospection conjointe dans les zones frontalières des deux pays.
- M. Mohamed Lazar (Chef du département de lutte antiacridienne à l'Institut national de protection des végétaux en Algérie), M. Fakaba Diakitè (Directeur du CNLCP du Mali) et M. Saïd Ghaout (Directeur du CNLAA du Maroc) du 02 au 09 mars 2008 ont visité la Direction générale de la lutte antiacridienne en Egypte, pour un échange d'expérience en matière de management d'une institution de lutte antiacridienne.

Il est à noter aussi que le Secrétaire de la CRC a participé à l'atelier régional de cadrage des plans de gestion des risques, organisé à Bamako, Mali, du 28/4 au 2/5/2008.

Résultat n° 5: Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées

Conformément au Plan de formation régional validé par l'ensemble des pays membres du programme EMPRES-RO en avril 2007 à Niamey pour la période 2007-2009, des formations **régionales de courte durée, des formations nationales de courte durée, des formations individuelles de courte durée et des formations de longue durée** ont été réalisées au cours de l'année 2008 (voir Point 5 du document de travail).

Résultat n° 6: Un programme de recherche opérationnelle est défini et initié

Dans le cadre de la préparation de l'atelier devant permettre à la CLCPRO et le programme EMPRES-RO de définir les axes prioritaires de la recherche en RO, un état de lieux des activités de recherche est en cours de réalisation dans trois des quatre pays de la ligne de front (Mali, Niger et Tchad) et le Sénégal. Ainsi, les rapports des consultants sur l'état des lieux au Mali et au Tchad ont été finalisés en 2008. Au Niger et au Sénégal, la consultation est en cours de réalisation par des consultants nationaux recrutés sur les fonds du projet PALPCP-CLCPRO de la BAD et de la CLCPRO. Cet état des lieux des travaux de recherche en RO sera suivi au cours du premier semestre 2009 par une synthèse qui permettra aux chercheurs, qui seront réunis dans le cadre de l'atelier CLCPRO/EMPRES-RO de recherche, d'avancer sur l'identification des axes prioritaires de la recherche et définir un plan de réalisation à moyen terme (2010-2013). Il faut par ailleurs souligner que plusieurs travaux de recherche sont en cours dans le cadre de thèses de doctorat de troisième cycle et du projet FIDA. Le détail des travaux de recherche en cours figurent au Point 5 (formation et recherche) ci-dessous.

2. Mission d'évaluation du Programme EMPRES-RO

Une évaluation à mi-parcours de la Phase I du Programme EMPRES en Région occidentale est en cours. La mission a démarré ses travaux par l'élaboration des objectifs de l'évaluation, le choix des consultants, la programmation des visites dans les pays, etc. Elle est composée de M^{rs} Olivier Cossée chargé d'évaluation et Chef de la mission, Mohammad Lazar, acridologue, et Saley Hassane-Ali, spécialiste en politique de développement et de protection de l'environnement. Les déplacements de la mission sur le terrain ont débuté le 8 novembre.

Les principaux objectifs de cette évaluation sont:

- la pertinence du programme et du projet BAD;
- la qualité, la clarté et l'efficacité du projet BAD;
- le degré de cohérence et de coordination entre les différents projets;
- l'efficacité et l'adéquation de la mise en œuvre du projet BAD et ses résultats;

- l'impact du programme sur l'opérationnalité des structures nationales;
- l'efficacité de la coordination régionale;
- le degré de prise en compte des questions environnementales;
- les méthodes de recherche en matière de prévision et de LAA;
- les perspectives de durabilité des résultats.

La mission a commencé son évaluation par des discussions à Rome avec les différents responsables d'AGP et les fonctionnaires FAO concernés par la gestion du Criquet pèlerin. Elle a ensuite rencontré le Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur régional du Programme EMPRES-RO, puis effectué des missions de terrain pour évaluer *in situ* les progrès réalisés dans les pays membres du Programme. Elle a ainsi visité successivement le Maroc, la Mauritanie, le Mali, le Niger, l'Algérie et la Tunisie. Dans ce dernier pays, la Mission restituera à la BAD, principal bailleur de fonds du programme EMPRES-RO, les principales conclusions et recommandations préliminaires de son évaluation.

Après les visites de terrain, la mission se rendra au siège de la FAO à Rome pour le débriefing le 8 décembre 2008. Il est aussi prévu qu'elle présentera les principaux résultats de son évaluation à la 4^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO qui aura lieu à Niamey, Niger, les 22-23 décembre 2008.

Annexe 5. Système de veille des dispositifs nationaux de lutte préventive

Il s'agit de mettre en place au niveau de la Région occidentale (9 pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest) un système de veille des dispositifs nationaux de lutte préventive contre le Criquet pèlerin.

Dans le cadre de la mise en place de Plans de Gestion des Risques liés au Criquet pèlerin, la CLCPRO et les pays ont besoin d'un système de collecte et de synthèse de l'information sur l'opérationnalité des dispositifs de lutte préventive déployés sur le terrain. Le CIRAD a été chargé de concevoir et développer un tel système d'information permettant à la CLCPRO d'être régulièrement informée de l'évolution desdits dispositifs et de déclencher une alerte en cas de défaillance de l'un d'entre eux pour mettre en œuvre des solutions palliatives. Ce dispositif permettra également de suivre l'évolution des charges récurrentes de la lutte préventive pour les Etats et de contrôler leur prise en charge progressive par ces derniers.

Ce système d'information sera stocké sur un serveur unique au siège de la CLCPRO à Alger. Une interface utilisateur via le Web sera développée pour que les utilisateurs dans les pays puissent mettre à jour les informations et produire des requêtes nationales.

Un premier atelier de lancement des travaux a été organisé à Agadir les 3 et 4 Septembre 2008. Sur les 15 prochains mois, des missions de collecte des données seront réalisées dans chacun des 9 pays concernés par le système de veille (Algérie, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Tunisie). Deux premières missions, en Mauritanie et au Mali, permettront de « rôder » l'intégration des données dans le système d'information. Le consultant Acridologue/logisticien, M. Saïd Lagnaoui, assurera la visite des 7 autres pays. Une fois les données collectées, les consultants se rendront à Alger à la CLCPRO, pour présenter l'architecture générale et valider le système d'information.

La restitution du système d'information se fera lors d'un Atelier régional de formation des Chargés du suivi-évaluation de la CLCPRO à la fin du premier semestre 2009. Lors de cette restitution une formation sera dispensée aux responsables suivi-évaluation chargés d'alimenter la base de données et de réaliser les requêtes et consultations nationales.

Annexe 6. Suivi des recommandations de la 6^{ème} réunion des Chargés de liaison

Le suivi des 12 recommandations adoptés par la 6^{ème} réunion des Chargés de liaison et approuvées par la 3^{ème} réunion du Comité de pilotage est précisé dans le tableau ci-dessous.

Recommandations	Suivi
<p>R-1: Aux pays membres de transmettre régulièrement à la Coordination régionale toute information (technique, administrative et financière) relative à la mise en œuvre du programme EMPRES-RO et au suivi des recommandations des réunions dudit programme, y compris les actions menées dans le cadre du projet AELP de la Banque mondiale (BM) et d'autres projets.</p>	<p>➤ La Coordination est toujours confrontée au manque d'informations auto-déclarées par les pays. Un effort de la part des pays est instamment demandé.</p>
<p>R-2: Inviter le Ministre de l'agriculture du Mali qui assure la Présidence de la CLCPRO à prendre contact avec son homologue du Sénégal en vue de permettre à la CLCPRO d'assurer la sauvegarde des fonds documentaires de l'OCLALAV par le moyen le plus approprié.</p>	<p>➤ Une correspondance a été adressée, dans ce sens, par le Ministre de l'Agriculture du Mali à son homologue du Sénégal le 24/01/2008. La réponse est attendue.</p>
<p>R-3: À la CR d'apporter un appui au Tchad et aux pays qui en ont besoin pour améliorer les méthodes d'évaluation des superficies infestées et traitées et les seuils d'intervention.</p>	<p>➤ En raison de problèmes d'insécurité, cette recommandation n'a pu être réalisée au Tchad, au Mali et au Niger. Elle a été prise en considération lors de la formation des maîtres prospecteurs réalisée en Mauritanie fin oct.- début novembre 2008.</p>
<p>R-4: À la CR d'organiser un atelier ayant pour objectif l'harmonisation des plans et des activités environnementaux.</p>	<p>➤ Atelier de validation des Cahiers des charges environnementales (CCE) organisé à Dakar (Sénégal) du 13 au 16/05/2008 et CCE standard élaboré et adopté par l'atelier. Il doit être validé par la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison.</p>
<p>R-5: À la CR de demander à la BAD la réallocation des fonds pour d'autres activités environnementales.</p>	<p>➤ La BAD a approuvé le plan d'action 2008, y compris la réallocation de fonds pour les activités environnementales.</p>
<p>R-7: À la FAO (AGPP, Groupe pesticides) de faire parvenir rapidement aux pays de la Région occidentale les résultats des analyses des échantillons de pesticides et des sols contaminés.</p>	<p>➤ Tous les pays où des prélèvements d'échantillons ont été faits ont reçu les résultats d'analyse correspondants.</p>

Recommandations	Suivi
<p>R-8: Aux pays de soumettre préalablement à la construction, à la FAO, à la CR et à la BM (pour les pays de la ligne de front), les plans de gestion environnemental et les plans de construction des magasins de pesticides qui doivent être conformes aux normes environnementales de la FAO.</p>	<p>➤</p>
<p>R-9: Aux pays de se conformer à la planification budgétaire relative aux plans annuels de prospection/lutte.</p>	<p>➤ Certains pays ne se conforment pas totalement aux planifications budgétaires relatives aux plans annuels de prospection/lutte.</p>
<p>R-10: Aux pays de mettre les équipes QUEST sous la responsabilité des UNLAs.</p>	<p>➤ Des précisions sont attendues de la part des pays au cours de la présente réunion.</p>
<p>R-11: Aux pays d'informer la FAO et la CR de toute opportunité de présence acridienne qui permettrait la réalisation des essais avec des biopesticides.</p>	<p>➤ Il n'y a pas eu un potentiel biologique de criquets au niveau des pays permettant la réalisation d'essais avec des biopesticides.</p>
<p>R-12: Etant donné que la stratégie de lutte préventive développée par le Programme EMPRES et soutenue par le Projet AELP pourrait être perturbée par le manque de prospections au Mali et au Niger, les Chargés de liaison réitèrent les deux recommandations de la 4^{ème} Session de la CLCPRO ci-après:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que l'Algérie, la Libye, la Mauritanie et le Tchad renforcent les opérations de surveillance/lutte dans les zones limitrophes avec le Mali et le Niger. <p>Que toutes les mesures alternatives soient prises au Mali et au Niger pour pallier l'absence de prospections, y compris l'utilisation d'images satellitaires et aériennes, la formation des militaires, l'implication des collectivités locales et la sensibilisation des populations pour la remontée de l'information aux UNLAs.</p>	<p>➤ Des opérations de surveillance/lutte ont été renforcées en Algérie, Libye, Mauritanie.</p> <p>➤ Des mesures palliatives ont été prises au Mali et au Niger pour stimuler la remontée de l'information.</p>

Annexe 7. Formation : bilan 2008 et perspectives

Conformément au plan de formation régional validé en 2007 par les pays de la RO et au plan d'opération 2008, plusieurs formations ont été réalisées au cours de l'année 2008.

1. Formations régionales de courte durée

La formation régionale a été définie lors de l'atelier de Niamey comme « *...une formation de formateurs assurée par la Coordination régionale dans le cadre d'EMPRES et à laquelle participent tous les représentants des pays de la RO concernés afin d'harmoniser les méthodes et techniques utilisées dans la région en vue de professionnaliser la lutte antiacridienne.* ». Ainsi quatre formations régionales ont été organisées par la Coordination régionale EMPRES-RO avec l'appui financier des projets BAD, USAID, FIDA, FSP, AELP et CLCPRO. Il s'agit de :

- Formation sur le système de management environnemental et social (SMES) et la norme ISO 14001, tenue à Bamako, Mali, du 14 au 18 avril 2008;
- Formation régionale de formateurs spécialisés en techniques d'application des pesticides, tenue à Agadir, Maroc, du 19 au 28 mai 2008 ;
- Formation régionale sur l'utilisation du kit de cholinestérase dans le suivi sanitaire des manipulateurs de pesticides en lutte antiacridienne, tenue à Agadir, Maroc, du 02 au 05 juin 2008 ;
- Formation des maîtres prospecteurs, tenue en Mauritanie, du 26 octobre au 09 novembre 2008.

Ces quatre formations régionales ont permis de former **75 cadres formateurs** des pays de la RO. L'approche pédagogique suivie a permis : a) au démarrage de la session, une responsabilisation des participants à travers la prise en compte de leurs attentes pour vérifier à la fin de la session la prise en compte par les formateurs de ces attentes ; b) des présentations quotidiennes par les participants pour améliorer leur capacité de communication ; c) une évaluation à la fin de chaque journée de l'activité journalière par les formateurs ; d) une utilisation de différents supports et kits pédagogiques; e) à la fin de la formation des participants pour évaluer la formation, les formateurs et les organisateurs.

Dans chacune des formations, la Coordination régionale s'est assurée que le matériel didactique et kits pédagogiques spécifiques soient disponibles avant la formation et remis aux participants à la fin de celle-ci.

Pour la **formation régionale sur le SMES et la norme ISO 14001**, les 26 participants ont reçu chacun une copie de la norme ISO 14001, un manuel de formation sur le SMES et des affiches qui sont utilisées, à la fois, comme support de formation et outils de sensibilisation. Elle a permis de former les formateurs sur la gestion des opérations d'envergure de lutte aérienne contre les criquets pèlerins, respectueuses de l'environnement et de la santé humaine et l'intégration des outils de management environnemental et social dans les activités normatives des différents services de l'unité nationale de lutte antiacridienne.

Les 14 formateurs participant à l'**atelier sur les techniques d'application** ont reçu chacun le manuel de formation en versions papier et électronique et un kit complet de calibrage des appareils de traitement utilisés en lutte antiacridienne acquis sur financement du projet BAD et de la CLCPRO. Ce kit est un outil indispensable pour la réussite d'une pulvérisation en ultra bas volume, en termes d'efficacité et de respect de l'environnement.

Pour la **formation régionale sur l'utilisation du kit de cholinestérase dans le suivi sanitaire des manipulateurs de pesticides**, utilisant le TestMate, 21 participants provenant de 9 pays de la Région Occidentale ont été formés. En plus de la formation sur la toxicologie humaine, le mécanisme biologique de l'inhibition de la Cholinestérase (ChE), les techniques de mesure de ChE, les participants ont suivi le traitement et stockage des données sur le

terrain en utilisant le logiciel SYGAL, développé par la FAO à cette fin. Un Kit de formation standard pour les équipes QUEST a été finalisé (juin 2008) dans sa version provisoire et sera partagé avec les différents intervenants dans l'objectif de publier le produit final au début de l'année 2009.

Quant à **La formation régionale des maîtres prospecteurs**, elle a concerné 14 participants, deux participants de chaque pays de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), un participant de chacun des autres pays membres de la CLCPRO (Algérie, Burkina Faso, Libye, Maroc et Sénégal) et un participant de la zone centrale (Egypte). Cette formation, ayant la spécificité d'être organisé sur le terrain, s'est déroulée sous la supervision de la CLCPRO, et en collaboration avec le Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA) de Mauritanie. Elle a permis d'harmoniser les concepts et les méthodes de techniques de prospection et d'intervention rapide dans toute la région occidentale et d'approcher le mieux possible les réalités des conditions du terrain en organisant la formation sur le terrain. Le programme de la formation comportait trois parties complémentaires :

Une partie théorique de deux jours consacrée à : (i) la bio écologie du Criquet pèlerin, (ii) les techniques de prospection, (iii) la gestion de l'information acridienne, gestion des interventions rapides par l'utilisation des appareils de traitements UVB portés par l'homme, (iv) la fiche de prospection (v) les outils scientifiques de prospection. Elle a été précédée par une évaluation du niveau des participants qui a permis aux facilitateurs de recentrer les modules de formation afin de prendre en compte les différentes faiblesses des maîtres prospecteurs.

Une partie pratique de 11 jours conduite sur le terrain dans des zones renfermant des stations de reproduction et de survie du Criquet pèlerin où les conditions écologiques étaient encore favorables pour permettre aux participants de collecter les informations sur le Criquet pèlerin et ses différents biotopes.

Une partie réservée à une synthèse et à une évaluation de deux jours à la fin de la formation consacrée à une discussion générale informelle sur les différents aspects abordés, essentiellement sur le terrain, en vue de faire ressortir les points forts et les points faibles dans l'objectif d'améliorer les formations futures. Ainsi, de très nombreux points forts et quelques rares points faibles ont été mis en évidence par les participants qui ont tenu à souligner fortement leur pleine satisfaction quant à l'organisation de la formation et à son encadrement. Pour plus de détails, il faut se référer au rapport rédigé par les participants au terme de cette formation (disponible à la CLCPRO).

2. Formations nationales de courte durée

Ces formations sont du ressort des pays en termes d'organisation et de mise en œuvre. La Coordination régionale examine leur conformité avec le plan de formation régionale validé par l'ensemble des pays membres du programme EMPRES-RO à Niamey 2007. C'est ainsi que chacun des pays, notamment ceux de la ligne de front, a élaboré et soumis à la CR son plan de formation nationale au cours du premier semestre 2008. Ce plan prévoit des sessions de recyclage du personnel des structures nationales de lutte antiacridienne et des formations pour les agents de la Protection des Végétaux mobilisés par ces structures en période d'invasion. L'encadrement de ces formations est assuré par des formateurs formés lors des formations régionales organisées par la CLCPRO/EMPRES-RO, ce qui, en plus de l'appropriation par les pays de ce volet important, permet de faire l'économie des indemnités des experts internationaux. La Coordination régionale a participé à la formation nationale en Mauritanie et a apporté un appui technique et organisationnel.

Les tableaux de réalisation des formations ci-dessous montre que **176 techniciens de la RO ont bénéficié d'une formation nationale au cours de l'année 2008** pour une durée moyenne de 5 jours par formation et que les pays abritant des zones grégarigènes (Algérie,

Niger, Mali, Maroc et Mauritanie) ont réalisé chacun au moins une formation nationale collective sur les techniques de prospection et lutte.

Thème	Algérie	Libye	Mali	Maroc	Mauritanie	Niger	Sénégal	Tchad	Tunisie
Techniques de LAA				10 (6j)	15 (5j)	12 (5j)			
RAMSES V3 et eLocust		9 (9j)	08 (5j)				15 (5j)		
SIG			07 (5j)						
Prospection et biologie du CP	20 (02j)						25 (5j)	16 (7j)	
Pulvérisation						12 (5j)			
Gestion Pesticides			25 (5j)			17 (4j)			
Gestions des magasins						17 (4j)			
Utilisation Kit cholinestérasique						17 (4j)			
Formation chauffeurs et applicateurs sur utilisation du GM®							40 (5j)		
Formation chauffeurs et applicateurs sur techniques d'application							60 (5j)		

3. Formations individuelles de courte durée

Ces formations retenues par les pays ne concernent qu'un ou deux participants. Il s'agit le plus souvent de formations organisées par un institut de formation, dans le pays ou à l'étranger. Le tableau ci-dessous montre les formations individuelles réalisées au cours de l'année 2008.

Thème	Algérie	Libye	Mali	Maroc	Mauritanie	Niger	Sénégal	Tchad	Tunisie
Informatique appliquée à un dispositif de suivi évaluation (France)			02 (15j)						
Les méthodes modernes de management des projets (France)			01 (07j)			01 (07j)			
Mécanique Auto						02 (15j)			
Informatique appliquée à un dispositif de suivi évaluation (France)						01 (15j)			

4. Formations de longue durée

Les pays ont poursuivi la programmation de formation de haut niveau et de longue durée (1 à 5 ans) pour l'obtention d'un Mastère, d'un diplôme d'ingénieur ou d'une thèse de doctorat. En 2008, au total, 6 cadres (doctorat et 3^{ème} cycle) de la RO ont achevé leur formation et 15 poursuivent encore la.

4.1. Formations doctorales

L'année 2008 a vu la soutenance à l'Ecole pratique des Hautes Etudes (**l'EPHE**) de Paris de la thèse de doctorat de M. Mohamed Abdallahi Babah Ebba (Mauritanie) qui a pour thème : « *Biogéographie du Criquet pèlerin (Schistocerca gregaria, Forskål, 1775) : identification, caractérisation et originalité d'un foyer grégarigène en Mauritanie centrale* ». Une autre thèse est en cours de préparation par M. Mohamed Lazar (Algérie) sur le thème "La dynamique des populations du Criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria* Forsk. 1775) dans ses aires grégarigènes du sud algérien. Apport des données historiques et satellitaires pour améliorer la prévision des pullulations".

4.2. Formations de 3ème cycle en acridologie

Conformément à la Recommandation R10 de la 3^{ème} réunion du Comité exécutif de la CLCPRO, une formation de 3^{ème} Cycle en acridologie est assurée depuis la rentrée 2006 à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II à **Agadir**, au Maroc. La première promotion de 4 étudiants a achevé sa formation à la mi-2008. La deuxième promotion, composée de 7 étudiants (2 maliens, 2 tchadiens, 1 sénégalais et 2 marocains), doit achever sa formation à la mi-2009. Pour l'année universitaire 2008-2009, 6 nouveaux étudiants sont inscrits: deux mauritaniens, trois nigériens et un Burkinabé. Deux formations de Magister se poursuivent actuellement à l'INA d'**Alger**.

Par ailleurs, M. Ahmed Salem Sidi Benahi, cadre du CNLA de Mauritanie, vient de soutenir (novembre 2008) en France un mémoire de Master intitulé « Définir des méthodologies

d'exploitation de l'imagerie satellitaire pour des applications directement opérationnelles », supervisé par le **CIRAD**.

Ces formations vont certainement contribuer au renforcement des capacités de conception des pays de la RO et au renouvellement des générations pour les fonctions d'encadrement dans les 10 années à venir.

L'appréciation du bilan de formation pour l'année 2008 s'est basée sur les indicateurs retenus par le plan de formation régional à savoir : le nombre de participants et les durées des formations. Bien que ces indicateurs permettent une évaluation quantitative des formations dispensées, l'évaluation qualitative nécessite d'autres indicateurs à établir dans le cadre du suivi-évaluation du programme EMPRE-RO pour évaluer leur impact réel sur le renforcement des capacités des ressources humaines de la RO.

5. Programme des formations régionales pour 2009

En ce qui concerne les formations régionales de courte durée, trois sont programmées pour l'année 2009 conformément au plan régional de formation. Il s'agit de :

- Formation sur l'utilisation opérationnelle de RAMSES V3 et *eLocust2* et la préparation des bulletins d'information sur la situation acridienne
- Formation régionale des maîtres prospecteurs
- Formation sur le manuel de formation CCE
- Formation de gestion de la lutte antiacridienne

Annexe 8. Recherche : bilan 2008 et perspectives

Le Plan d'opération du Programme EMPRES-RO 2008 prévoit l'organisation, en collaboration avec les partenaires scientifiques de la CLCPRO, d'un atelier pour l'élaboration d'un plan régional de recherche, à l'instar de ce qui a été fait pour la formation en 2007. Cet atelier n'a pu être organisé à cause du calendrier chargé de la CR d'une part et le retard pris pour finaliser l'état des lieux de la recherche dans les pays de l'Afrique de l'Ouest membres du programme EMPRES-RO, d'autre part.

En attendant l'élaboration dudit plan, de nombreuses activités ont été néanmoins réalisées ou sont en cours en 2008. Il s'agit notamment de :

1. Travaux de recherches réalisés

Plusieurs activités de recherche ont été achevées au cours de cette année. Il s'agit de :

- **Thèse de Doctorat soutenue en novembre 2008 à l'Ecole pratique des Hautes Etudes à Paris par M. Mohamed Abdellahi Babah Ebba, sur le thème : *Biogéographie du Criquet pèlerin (Schistocerca gregaria, Forskål, 1775) : identification, caractérisation et originalité d'un foyer grégarigène en Mauritanie centrale.***

Ce travail réalisé en Mauritanie a permis de délimiter sept zones où la transformation phasaire du Criquet pèlerin s'est produite lors des dernières recrudescences. Leur fonctionnement est explicité. Par ailleurs, pour comprendre les facteurs environnementaux favorables au Criquet pèlerin, une étude comparative a été menée entre deux zones voisines : une zone à haute fréquence et une zone à basse fréquence de reproduction. Dans cette étude de plus de deux années, les structures statiques des biotopes ont été décrites : climatologie, géomorphologie, floristique et acridologie. La télédétection a permis de spatialiser et généraliser les observations stationnelles, faisant ressortir certaines structures élémentaires des biotopes. L'évolution des conditions dynamiques a été suivie grâce à huit stations météorologiques semi-automatiques.

Les résultats obtenus ont d'ores et déjà eu de profondes répercussions sur la stratégie de surveillance et de lutte en Mauritanie en permettant d'optimiser la gestion des itinéraires de prospection entraînant une réduction significative des coûts.

- **Thèse de Master** supervisée par le CIRAD à Montpellier et soutenue par M. Ahmed Salem Ould Benahi et intitulée : ***Mise au point d'une méthodologie permettant de définir les zones à risque acridien à partir des images satellitaires, sur une base décadaire.***

L'objectif de ce travail est d'utiliser les ressources de la télédétection pour détecter les milieux écologiquement favorables au développement acridien en Mauritanie. Les investigations se sont déroulées en deux temps. Une zone pilote a été choisie entre Akjoujt et Atar au nord-ouest de la Mauritanie en raison de son écodiversité. Les principaux types de biotopes ont été identifiés et délimités grâce à l'analyse d'une image haute définition (Landsat ETM+). Par la suite l'évolution phénologique saisonnière du tapis végétal a été suivie sur un laps de temps de 16 jours par le biais des images Modis Terra (moyenne résolution 250x250m). Si l'interprétation du croisement des deux couches est aisée et immédiate pour les biotopes de grande taille, elle est par contre beaucoup plus complexe pour les biotopes de petites dimensions pour lesquels une relation de dépendance reste à mettre au point. Une évaluation du potentiel effectif des biotopes est possible et susceptible d'être exploitée pour orienter rationnellement la conduite des prospections acridiennes.

- **Mémoire de fin d'étude** à Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Complexe Horticole d'Agadir soutenu par M. Cissé sur le thème : ***La crise acridienne 2004/2005 au Mali : Analyse de la gestion de crise acridienne et étude d'impact socio-économique, écologique et environnemental.***

Le fléau acridien a contribué dans une certaine mesure à accroître la vulnérabilité des producteurs, ou du moins a entraîné un bouleversement des stratégies de survie développées par les populations rurales. Pour se remettre de cet aléa considéré à tort comme spontané, les producteurs ont utilisé en 2004 diverses mesures d'adaptation. A titre d'exemple, la vente d'animaux de petit élevage domestique à des bas prix pour l'achat de nourriture et d'aliment de bétail a de loin été la plus adoptée par les ménages. Cette approche a été signalée dans toutes les régions du Mali avec plus de 70% de cas à Mopti, 60% à Gao et 50% à Koulikoro. Cette pratique constitue une dépossession du capital de prestige sécuritaire des ménages. Cette réponse post-invasion était, de l'avis des personnes rencontrées, à la hauteur des besoins en termes de reconstitution des capacités de production des ménages affectés et d'institutionnalisation de la protection des végétaux de façon générale.

- **Mémoire de fin d'étude** à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Complexe Horticole d'Agadir soutenu par M. Guenouni sur le thème : ***Etude de la dynamique des populations des prédateurs et des parasites des acridiens et de leurs impacts sur la régulation des effectifs des criquets et des sauteriaux du Haut Atlas, Maroc.***

Cette étude a pour objectif principal de déceler les effets probables que peuvent avoir les populations parasites, parasitoïdes et prédatrices sur la dynamique des populations des espèces acridiennes et mettre en évidence leur potentiel à fin de limiter la capacité biotique de certaines espèces acridiennes nuisibles, en l'occurrence le Criquet marocain.

Une interaction entre les populations de criquets et celles des prédateurs invertébrés existe bel et bien, mais elle est insignifiante à cause des effectifs réduits des ennemis naturels. Toutefois, le rôle de la prédation infligée par les vertébrés (reptiles et oiseaux) et les arachnides, en fin de saison, a été capital dans la maîtrise de la dynamique des populations acridiennes.

Les populations des prédateurs et des parasites cohabitent entre elles de façon harmonieuse et exercent un certain équilibre naturel sur le maintien des populations acridiennes à un niveau acceptable. Cet équilibre est très fragile et ne tient qu'à une fraction infinitésimale de l'interaction entre les populations acridiennes et celles des facteurs environnants externes.

- **Mémoire de fin d'étude** à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Complexe Horticole d'Agadir soutenu par M. Ndiaye sur le thème : ***Evaluation des répercussions socio-économique et écologique des invasions acridiennes de 2004-2005 au Centre Nord du Sénégal – Analyse des capacités de réponse.***

Les résultats de l'étude ont permis de relever un déficit fourrager considérable (plus de 50% de pertes de pâturage) dû à cette situation inédite d'invasion du Criquet pèlerin dans la deuxième décennie de juin 2004, coïncidant avec le début de l'hivernage. Dans des unités pastorales pilotes, où la production fourragère avoisinait 700 à 1000 Kg de matière sèche (MS)/ha, les résultats de la campagne 2004 de mesure de la biomasse fourragère ont donné une valeur de 295 Kg de MS/ha. En termes de revenus, les pertes de production ont lourdement affecté la sécurité alimentaire des ménages. Notre étude révèle que le manque à gagner a incité les communautés affectées en 2004 à développer différentes stratégies dont le déplacement de populations, la transhumance (55% des ménages) qui provoque non seulement l'éclatement des familles mais aussi est source de conflits récurrents (85% de notre échantillon) liés à l'accès aux ressources qui deviennent rares.

- **Mémoire de fin d'étude à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Complexe Horticole d'Agadir soutenu par M. Zouhane sur le thème : Etude de**

l'activité biologique de deux principales essences forestières du Sud-ouest marocain : l'Arganier et l'Eucalyptus sur les larves et les adultes du Criquet pèlerin dans les conditions de laboratoire

L'objet de cette étude est de mesurer l'influence de l'alimentation à base d'Arganier et d'Eucalyptus sur la croissance et la reproduction du Criquet pèlerin. Chez les larves, les feuilles des deux plantes ont affecté la consommation journalière, le gain de poids et la survie des individus. Chez les imagos traités, les feuilles des deux plantes ont provoqué une baisse de la prise de nourriture, de poids et de survie, ainsi qu'une absence de maturité sexuelle et surtout un blocage du développement ovarien chez les femelles.

Les résultats révèlent des potentialités insecticides des deux plantes étudiées, surtout chez l'Arganier, et l'identification de la ou des substance(s) active(s) de cette plante peut offrir une alternative plus respectueuse de l'environnement pour lutter contre ce ravageur.

2. Travaux de recherche en cours

2.1. Formation de Magister à l'INA d'Alger

- Etats phasaires de *Dociostaurus maroccanus* Thunb, 1815 (*Acrididae*, *Gomphocerinae*) – Effets de deux champignons entomopathogènes, *Beauveria bassiana* (Balsamo) et *Metarrhizium anisopliae* var. *acidum* sur quelques paramètres biophysologiques ;
- Etude bioécologique du Criquet pèlerin en Algérie – Utilisation des champignons entomopathogènes dans la lutte biologique contre le Criquet pèlerin.

2.2. Formation de 3^{ème} cycle à Agadir

Sept (07) thèmes de recherche sont en cours d'étude par les 7 étudiants de la deuxième promotion de la formation de 3^{ème} cycle en acridologie de 2007, assurée à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II à Agadir. Il s'agit de :

- L'utilisation des cartes d'occurrence spatio-temporelles de présence et de reproduction du Criquet pèlerin, *Schistocerca gregaria*, dans le but d'une caractérisation biogéographique des biotopes acridiens dans les vallées de Draa, Ziz et Ghis et les Hmada de Draa et de Guir.
- La Prévention des crises acridiennes par la télédétection et la cartographie des aires de grégarisation du Criquet pèlerin au Mali.
- Analyse de la gestion de crise acridienne au Tchad en 2003-2005 et étude d'impact socio-économique, écologique et environnemental.
- Mise en évidence des effets des substances volatiles des feuilles de l'arganier sur le comportement alimentaire du Criquet pèlerin.
- Détermination des degrés de dispersion et de contamination de *Metarrhizium Anisopliae* var *Acridum* dans les conditions de laboratoire. Evaluation des effets dissimulés et différés sur le comportement du Criquet pèlerin *Schistocerca gregaria*.
- Comparaison de deux doses de Green Muscle® *Metarrhizium anisopliae* var. *acidum*, 25 et 50 x 10⁹ de conidies par hectare en formulation huileuse, à grande échelle sur *Oedaleus senegalensis* et de leurs effets sur la faune non-cible dans la région de Richard Toll au Sénégal.
- La prévention des crises acridiennes par la caractérisation biogéographique des aires de grégarisation du Criquet pèlerin au Tchad.

3. Travaux de recherche dans la Station de recherche d'Akjoujt

Par ailleurs, les travaux de recherche relatifs aux tests sur les 5 nouvelles formulations de *Green Muscle*® (GM) et PAN se poursuivent dans la station. L'élevage de masse de criquets

continue et permet de fournir aux chercheurs le matériel biologique nécessaire aux essais planifiés dans le cadre du partenariat entre le CNLA et le projet FIDA de la FAO.

Courant 2008, la station de recherche d'Akjoujt (CNLA) en Mauritanie a été modernisée pour répondre aux conditions des standards de Bonne Pratique de Laboratoire. Dans le cadre d'un Accord de services avec la FAO, le laboratoire a exécuté des tests de Green Muscle sur des insectes en cages, en utilisant cinq nouveaux solvants pour préparer les formulations. Ces solvants se sont révélés plus efficaces et deux d'entre eux ont permis l'obtention de deux formulations ayant un niveau de toxicité plus élevé que la formulation OF (initiale). Mais ces résultats doivent être confirmés en conditions de terrain.

Il reste aussi à déterminer la vitesse de sédimentation des formulations en cours de stockage et de transport, ainsi que la durée de vie de chaque formulation stockée sous différentes conditions climatiques (optimales ou non).

Les essais effectués à Akjoujt ont démontré aussi que l'efficacité du Green Muscle est multipliée par 2 si on ajoute du phenylacetonitrile (PAN) à 10 ml/l. PAN est une phéromone qui a un effet de synergie accru quand elle est ajoutée au Green Muscle®. Ces données sont à confirmer par des tests de terrain. Toutefois, en l'absence de populations naturelles et afin de poursuivre les expérimentations en cours, les tests sont menés en milieux dits semi-naturels ou « Bomas » sur des insectes provenant de l'élevage.

4. Rencontre scientifique : Biotechnology for Locust control

Le Coordonnateur du Programme EMPRES-RO a participé à une rencontre scientifique sur **la Biotechnologie et la lutte contre le Criquet pèlerin** organisée à Rabat du 1^{er} au 3 juillet 2008 par le Ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime (Direction de la protection des végétaux) en partenariat avec l'Université de Californie, Riverside, et la mission de l'USAID au Maroc. Elle a regroupé une cinquantaine de scientifiques venus d'Australie, d'Autriche, de la Belgique, de la Chine, de l'Espagne, des Etats Unis d'Amérique, de la Grande Bretagne, de la France, du Kenya, de la Mauritanie et du Sénégal. Deux organisations internationales, la FAO et l'AIEA, ainsi que le CIRAD/France étaient représentés.

Cette rencontre s'insère dans le cadre du développement d'un système de lutte préventive durable contre le Criquet pèlerin qui constitue la meilleure approche pour faire face à ce redoutable ravageur; et en développant ce système, les méthodes de lutte alternatives aux pesticides trouvent parfaitement leur place.

Les discussions entre spécialistes de la réglementation, de la génétique, de l'entomologie et du terrain ont porté particulièrement sur les aspects suivants :

- La biologie moléculaire et la génétique des populations comme moyen de lutte ;
- Les nouvelles approches de lutte biologique et l'utilisation des techniques de la symbiose ;
- La biologie et la stratégie de lutte contre le Criquet pèlerin, illustrées par les cas du Maroc et de la Chine ;
- Le système de lutte préventive (Programme EMPRES en Région occidentale et rôle de la CLCPRO) en cours de mise en place par la FAO et les pays concernés en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest. Ce point a été présenté par le rapporteur;
- L'évaluation de la campagne de lutte contre le Criquet pèlerin durant la dernière invasion acridienne (2003-2005).

5. Réalisation d'une florule des biotopes du Criquet pèlerin pour les pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest en charge du dispositif de surveillance et de lutte

La surveillance acridienne repose sur les Services antiacridiens des pays de la ligne de front, renfermant les aires grégariques à l'origine des invasions. Elle nécessite du personnel (prospecteurs) ayant une excellente connaissance des aires d'habitat du Criquet pèlerin, de

ses biotopes, de leurs caractéristiques tant sur le plan édaphique que floristique et de leur potentiel pour le criquet.

Ce travail implique, pour une surveillance efficace, du personnel formé non seulement à la reconnaissance des criquets dans leurs divers états, mais également une connaissance fine des espèces végétales constituant les biotopes sahariens du Criquet pèlerin. En effet, la végétation, sa composition floristique et son état phénologique déterminent et signent la capacité des divers milieux à assurer la survie, la reproduction ou la grégarisation du criquet.

L'objet de ce projet est, partant des acquis scientifiques, techniques et iconographiques de l'unité de recherche en acridologie du CIRAD, de réaliser une florule de la végétation saharienne des biotopes du Criquet pèlerin, ouvrage qui devrait servir de référence à l'ensemble des personnels en charge de la surveillance de cette espèce dans tous les pays de la RO, ainsi qu'à la formation des nouveaux prospecteurs. L'ouvrage contiendra environ 235 espèces végétales, réparties sur 500 pages. L'édition de cet ouvrage est prévue pour la fin de l'année 2010. Les acquis des personnels de la CLCPRO et des UNLA de la RO seront largement mobilisés. Un herbier régional sera constitué. Il est également prévu de réaliser une base de données et de former un ingénieur à la taxonomie de la flore du Sahara. Les premières missions de terrain (Mauritanie, Maroc) sont prévues à partir du début janvier 2009. Les travaux sont financés par le projet français FSP.

6. Plan des activités de recherche 2009

- Finalisation et synthèse de l'état des lieux sur la recherche acridienne dans les pays de la CLCPRO durant les 50 dernières années ;
- Préparation et organisation d'un atelier international pour la définition des axes stratégiques de recherche et d'un plan d'action pour 2009-2013 ;
- Lancement des activités de recherche dans le cadre du projet FFEM.

7. Présentation particulière du volet 1.2 du projet : « Définir des méthodologies d'exploitation de l'imagerie satellitaire pour des applications directement opérationnelles »

Note sur la participation du CIRAD

La réussite de la lutte préventive contre le Criquet pèlerin se heurte depuis toujours à l'étendue des zones à surveiller, à leur accessibilité difficile et récemment aux problèmes d'insécurité. Dans ce cadre, les satellites paraissent particulièrement adaptés pour appuyer les efforts de surveillance en permettant, en particulier, une localisation précoce des zones devenant favorables, après les pluies, à la reproduction du Criquet pèlerin. Les premiers essais d'utilisation des satellites pour suivre les conditions de développement du Criquet pèlerin ont moins de 20 ans. Les seuls satellites fournissant des informations régulières sont au mieux à moyenne résolution (1 pixel = 250 m de côté), mais les données obtenues sont grossières et difficiles à interpréter en zone désertique.

Les travaux devant être entrepris par le CIRAD dans le cadre de ce projet proposent l'utilisation préalable de la haute résolution (1 pixel = 20 m de côté) pour délimiter une couche statique des biotopes acridiens, puis de la moyenne résolution multi-date pour obtenir des informations dynamiques. Un modèle mensuel de suivi des zones propices au Criquet pèlerin sera construit par le croisement de ces deux couches d'information. Il doit permettre d'évaluer régulièrement le degré d'expression du potentiel acridien de chaque biotope et de lui associer un degré de risque.

La Mauritanie, dont le territoire renferme une importante zone grégarigène pour le Criquet pèlerin, a été retenue comme zone pilote pour la réalisation des études. De plus, de tous les pays dits de la « ligne de front », le Centre National de Lutte Antiacridienne de Mauritanie (CNLA) est actuellement le plus avancé dans la mise en place de la lutte préventive et divers

travaux en collaboration avec le CIRAD ont d'ores et déjà été entrepris sur la thématique du projet. Enfin, la station à vocation régionale d'Akjoujt constitue une base fonctionnelle, à proximité des zones d'études au niveau desquelles on peut évoluer en toute sécurité.

Un système d'information géographique (SIG) combinant l'ensemble des données spatiales utilisées doit être délivré en fin de projet. A l'échelle de la zone d'étude, ce SIG (compatible avec RAMSES V3) doit permettre de délimiter mensuellement les zones à risque de pullulation du Criquet pèlerin.

Ce travail pourrait ensuite être étendu à toute la Mauritanie et aux autres aires grégariennes de la sous-région (Nord Mali/Nord Niger/Sud-Algérie).

Les activités conduites par le CIRAD se répartissent donc en 4 grands volets :

- la cartographie des unités structurales à la méso-échelle (Mauritanie),
- la cartographie dynamique en utilisant divers satellites à moyenne résolution,
- la cartographie structurale à la micro-échelle sur 3 zones d'étude en Mauritanie,
- la mise au point d'une méthodologie pour définir les zones à risque acridien sur une base mensuelle.

En 2008, des travaux préliminaires (encadrés par le CIRAD) permettant d'affiner la méthodologie ont été réalisés dans le cadre d'un mastère SILAT¹⁰ à Montpellier par Ahmed Salem SIDI BENAHI, du CNLA de Mauritanie. L'auteur a ainsi montré qu'une seule image Haute Résolution n'est pas suffisante pour mettre en évidence les biotopes acridiens élémentaires, étant donné les régimes pluviométriques erratiques observés en zone désertique. Il propose d'affiner la détection des biotopes soit en utilisant la végétation sur plusieurs scènes à haute résolution, soit en délimitant des unités morpho-pédologiques sur une seule image. Dans ce dernier cas, il faudra ensuite valider ces unités en les liant à un fonctionnement végétatif. Pour ce qui concerne la délimitation temporelle en utilisant la moyenne résolution multi-date, ces premiers travaux montrent qu'il est nécessaire d'obtenir des données du NDVI¹¹ de Modis sur 10 jours, le pas de temps de 16 jours étant peu compatible avec la lutte antiacridienne. Il est surtout conseillé d'utiliser des capteurs thermiques pour délimiter la végétation et/ou les zones concernées par les pluies.

En 2009, il est prévu l'édition d'une carte des unités structurelles de Mauritanie à méso-échelle au 1/1 000 000 adaptée au Criquet pèlerin, ainsi que le commencement des travaux sur la cartographie dynamique. Un postdoctorat sera recruté sur ce projet par le CIRAD au cours du premier trimestre 2009.

¹⁰ Systèmes d'Informations Localisées pour l'Aménagement des Territoires

¹¹ Normalised Differencial Vegetation Index

Annexe 9. Aspects environnementaux : bilan 2008 et perspectives**1. Bilan des activités environnementales 2008 dans le cadre du projet BAD**

La CLCPRO et le programme EMPRES-RO accordent une attention particulière à la préservation de l'environnement. A ce titre, le programme EMPRES-RO a prévu, dans le cadre du projet BAD d'élaborer et de mettre en œuvre un programme de suivi environnemental pour garantir l'efficacité des opérations de lutte dans le respect des précautions d'usage pour l'environnement et la santé humaine.

Des efforts importants ont été entrepris par l'ensemble des partenaires au développement dans le cadre du volet environnemental, notamment par la FAO au cours de la crise 2003-2005 et dans le cadre du projet AELP/BM (2006-2007). A cet effet, la CLCPRO a considéré opportun d'étudier la possibilité d'harmoniser les exigences et mesures environnementales pour la lutte contre le Criquet pèlerin dans l'ensemble des pays membres de la CLCPRO.

Ainsi au cours de l'année 2008, plusieurs actions ont été entreprises notamment le recrutement d'un consultant international environnementaliste pour élaborer un modèle standard de cahier des charges environnementales (CCE), applicable à tous les pays membres de la CLCPRO. Ce recrutement a été suivi d'un atelier régional d'harmonisation des CCE, tenu du 13 au 16 mai 2008 à Dakar (Sénégal), qui a permis de valider un CCE régional (voir note ci-dessous). Y ont participé les responsables de l'environnement des unités nationales de lutte antiacridienne de l'ensemble des pays membres de la CLCPRO à l'exception de l'Algérie. Cet atelier a été suivi, notamment pour les 4 pays de la LF et le Sénégal, par l'élaboration d'un CCE national.

En outre, un manuel de formation sur l'utilisation du CCE est en cours d'élaboration par la coordination régionale CLCPRO/EMPRES-RO et AGPP et doit être finalisé au cours du 1^{er} semestre 2009.

Note sur le Cahier des Charges environnementale (CCE)

Le Cahier des Charges Environnementales (CCE) définit les exigences auxquelles une campagne de lutte contre le Criquet pèlerin devrait répondre afin de minimiser l'impact de l'utilisation des insecticides sur la santé humaine et l'environnement.

Le CCE identifie les « exigences universelles », applicables à tous les pays membres de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO). Ce CCE régional devrait, par la suite, être traduit en CCE national, en introduisant des amendements ou ajouts pour assurer le respect de la législation nationale applicable dans le domaine, ainsi que les dispositions pertinentes des politiques ou stratégies nationales adoptées en matière de lutte antiacridienne.

Le CCE ne définit que les exigences générales ; les détails sur ces exigences, ainsi que les mesures qui peuvent être prises pour pouvoir répondre à ces exigences sont décrits dans des directives techniques listées dans le document.

Les exigences du CCE sont différenciées selon le type de campagne de lutte contre le Criquet pèlerin : les campagnes durant les périodes de rémission ou résurgence du criquet, ou celles durant les périodes de recrudescence ou invasion. En outre, une distinction est faite entre les exigences de base, qui sont applicables immédiatement, et les exigences complémentaires, qui dépendent du développement des outils de mise en œuvre, ne sont pas encore applicables.

Les phases de la campagne de lutte (préparation, exécution et post-campagne) durant lesquelles des exigences sont particulièrement en vigueur sont indiquées dans le CCE, pour information.

Les suggestions pour des indicateurs de vérification de la mise œuvre du CCE sont également données pour l'ensemble des exigences [note à définir].

Ce CCE régional a été discuté et validé lors de l'atelier régional d'harmonisation des cahiers des charges environnementales dans la Région occidentale, tenu à Dakar du 13 au 16 mai 2008.

2. Bilan des activités environnementales 2008 dans le cadre du projet FIDA

2.1. La santé humaine et l'environnement

2.1.1. Santé humaine

Les pesticides organophosphorés représentent environ 85% des pesticides actuellement utilisés dans la lutte antiacridienne. Un des effets toxiques les plus rapides des organophosphorés sur l'homme est l'inhibition de l'enzyme cholinestérase (ChE). A ce titre, le degré d'intoxication des manipulateurs est décelé à travers l'inhibition de cette enzyme dans le sang du manipulateur de pesticides. L'approche consiste donc à mesurer le taux de base de cholinestérase du manipulateur au début de la campagne de lutte et faire des analyses sur le terrain à intervalles déterminés selon l'intensité des opérations de traitement en utilisant le Kit TestMate.

Le projet a livré 10 Kits aux pays membres de la CLCPRO. Pour assurer le suivi de la gestion des risques liés à l'application de pesticides sur le terrain, des équipes multidisciplinaires (QUEST) ont été formées dans 6 pays (Mauritanie, Mali, Niger, Tunisie, Tchad, Sénégal). Les équipes visitent les équipes opérationnelles et les assistent dans le respect des mesures de sécurité et dans l'application des bonnes pratiques. Ainsi, elles réalisent des analyses de ChE dans le sang des manipulateurs, ainsi que des observations sur des possibles contaminations et incidents pour l'environnement ou la population.

2.1.2. Protection de l'environnement

La conférence de SALY (Sénégal), sur les biopesticides dans la lutte antiacridienne, organisée en février 2007 a recommandé d'améliorer la longévité, l'efficacité et la stabilité physique du biopesticide antiacridien « Green Muscle (GM) », par le développement de nouveaux solvants. Dans le cadre du projet, cinq formulations de ces solvants ont été testées au laboratoire d'Akjoujt du CNLA (Mauritanie) et par l'ICIPE au Soudan.

Il a été démontré que l'efficacité de GM peut être doublée en ajoutant 1% de phenylacetonitrile (PAN, une hormone d'insectes).

2.2. Collaboration

Tous les tests d'efficacité réalisés dans le cadre du projet FIDA sont exécutés dans le cadre d'un partenariat avec le Centre national de lutte antiacridienne (CNLA) de Mauritanie et « the International Centre for Insect Physiology and Ecology (ICIPE) ». Les travaux de recherche ont été réalisés à la station de recherche d'Akoujt en Mauritanie et la station de recherche de Port Soudan au Soudan. Cependant, les tests d'écotoxicologie sont faits par CERES-Locustox à Dakar, Sénégal. La formation à l'utilisation du TestMate fut assurée par le Centre national de la lutte antiacridienne (CNLAA) d'Agadir, Maroc. Ce centre a aussi été sélectionné pour réaliser un essai en conditions naturelles d'application en barrières de produits à base d'IGR (hormone : Inhibiteurs de croissance).

2.3 Elaboration d'un Manuel de formation

Pour toutes les activités de routine dans le domaine de la santé humaine et de l'environnement, des procédures simples ont été élaborées en plusieurs langues. Ceci

concerne, l'analyse de cholinestérase, l'utilisation du Green Muscle®, le suivi des effets des pesticides dans l'environnement, les tests d'efficacité d'un pesticide et les tests écotoxicologiques, la sécurité des opérateurs et les analyses de résidus des pesticides dans l'eau, la végétation et dans les sols. En outre un manuel général (« Tool kit ») qui inclut les procédures ci-dessus est en préparation.

3. Planification des activités 2009

En plus du projet BAD, USAID et FIDA, le démarrage en 2009 du projet FFEM permettra d'apporter un soutien aux pays de la RO en vue d'établir un système adapté et cohérent visant à mesurer la performance des pays dans la mise en œuvre des exigences des CCE dans les opérations quotidiennes des Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLA). Les activités régionales programmées sont :

- Finaliser le manuel de formation à l'utilisation des CCE et sa multiplication ;
- Organiser un atelier de formation régional pour former les formateurs sur l'utilisation du CCE ;
- Elaboration et mise en œuvre des plans de gestion environnementale nationaux sur la base des CCE nationaux ;
- Organisation d'un atelier régional sur les biopesticides (proposé par M. Everts, AGPP).

Annexe 10. Présentation du Projet du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)

Intitulé du projet FFEM : « Traitement environnemental de la lutte anti-acridienne en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest ».

Le projet FFEM est d'une durée de 3 ans pour un montant d'un million d'euros.

Une convention de financement a été signée en avril 2008 entre l'Agence française de développement (AFD) qui assure la gestion du FFEM d'une part, et la FAO agence d'exécution d'autre part, pour la mise en oeuvre du Projet précité (code du projet : GCP/RAF/422/FRA). La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par la CLCPRO. Son comité de pilotage est composé des mêmes membres que ceux du Programme EMPRES-RO. La finalité globale du projet est de limiter les impacts environnementaux du phénomène acridien et de la lutte préventive antiacridienne.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme EMPRES-RO, met l'accent sur des actions à caractère régional et consiste essentiellement en des investissements « immatériels » par des formations, la mise en place d'ateliers et de groupes de travail, des actions de recherche et d'expertise. Il a pour ambition de renforcer les neuf pays de la Région occidentale membres du Programme EMPRES-RO – Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Mauritanie, Sénégal, Mali, Niger et Tchad – et le niveau régional représenté par la CLCPRO dans la gestion commune et concertée des enjeux environnementaux de la stratégie régionale définie.

Le projet a pour objectifs, d'une part de **réduire les quantités de pesticides traditionnels** utilisés dans la lutte antiacridienne en améliorant les outils d'aide à la décision et leur utilisation pour optimiser les interventions de lutte préventive ; d'autre part de **développer et tester en grandeur réelle des méthodes alternatives** de lutte anti-acridienne compatibles avec le maintien de la biodiversité ; et enfin de développer des outils et de renforcer les capacités pour **maîtriser les impacts environnementaux** de la lutte antiacridienne.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Les acteurs des 9 pays (administration, société civile) sont globalement plus conscients des enjeux environnementaux de la stratégie de lutte préventive.
- Les unités nationales de lutte antiacridienne font remonter les données du terrain de façon plus précise et plus rapide. Le système d'information sur les acridiens de la FAO (DLIS) est plus performant et plus réactif. Le DLIS communique en temps réel à la CLCPRO au niveau régional et aux UNLA des informations traitées et calibrées, sur la veille acridienne et le suivi des opérations de lutte, et de manière décadaire des cartes de risque acridien permettant de mieux orienter les prospections et les actions précoces de lutte préventive.
- Le niveau régional et les pays disposent d'outils et de compétences renforcés pour mieux prendre en compte les impacts environnementaux dans le cadre de la lutte antiacridienne et de la prévention des crises acridiennes. Les unités nationales de lutte antiacridienne des pays de la région suivent strictement les directives d'un cahier des charges de suivi environnemental adapté par pays.

L'intégration des objectifs et résultats du projet FFEM dans la matrice du programme EMPRES-RO est présentée dans le tableau à la page suivante.

Par ailleurs, est présentée en annexe 8 - point 7, la contribution du CIRAD pour le volet 1.2 : « Définir des méthodologies d'exploitation de l'imagerie satellitaire pour des applications directement opérationnelles » qui constitue un axe de recherche fondamental du projet.

Intégration des objectifs et résultats du projet FFEM dans la matrice du programme EMPRES-RO

Programme EMPRES-RO	Projet FFEM					
Objectifs : Un système de lutte préventive contre le Criquet pèlerin est opérationnel grâce au renforcement et/ou à la création d'unités nationales de lutte antiacridienne et d'un dispositif de coordination régionale, et les bases de sa durabilité régionale sont définies	Objectif 1 : Renforcer l'utilisation d'outils d'aide à la décision pour le travail de prévision en le rendant plus efficace, fiable et opérationnel pour les opérations de terrain			Objectif 2 : Mettre au point de méthodes alternatives de lutte compatibles avec le maintien de la biodiversité et respectueuses de la santé humaine		Objectif 3 : Améliorer la prise en compte des impacts environnementaux dans la lutte antiacridienne
	Volet 1.1 : Renforcement des capacités et des compétences des UNLA en matière de récolte et de traitement des données	Volet 1.2 : Définition de méthodologies d'exploitation de l'imagerie satellitaire pour des applications opérationnelles	Volet 1.3 : Renforcement des capacités des UNLA en matière de transmission et d'échange des données	Volet 2.1 : Conduite d'expérimentations en conditions réelles pour une ou plusieurs méthodes alternatives et élaboration des procédures d'utilisation pour les méthodes jugées concluantes	Volet 3.1 : Elaboration d'un cahier des charges de suivi environnemental pour la lutte antiacridienne	Volet 3.2 : Renforcement ou création d'un pôle de compétences par pays en matière d'études d'impacts environnementaux
R1 : Un dispositif de surveillance et d'alerte précoce est opérationnel	<i>- Elaboration d'un manuel à l'utilisation de RAMSES V3. - Mise à niveau si nécessaire des équipements informatiques des UNLA.</i>					
R2 : Des interventions rapides sont assurées dans chaque pays par les unités nationales conformément aux normes de contrôle qualité					<i>- Contribution à l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de suivi environnemental à travers l'actualisation d'un cahier des charges spécifique par pays</i>	<i>- Conduite d'études d'impact environnemental (EIE) supplémentaires pour affiner les protocoles d'études et renforcer les compétences nationales à travers des consultations de courte durée. - Pérenniser le pôle de compétences capable de conduire ce type d'EIE à travers les équipes QUEST.</i>
R3 : Un réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information aux niveaux national, régional et international est mis en place						
R4 : La coordination régionale est opérationnelle	<i>Financement d'une réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO</i>					
R5 : Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées	<i>Formation continue à l'utilisation de RAMSES V3.</i>		<i>Formation à leur utilisation et maintenance.</i>			
R6 : Un programme de recherche opérationnelle est défini et initié		<i>Définition de méthodologies de travail relatives à l'exploitation de l'imagerie satellitaire.</i>	<i>Contribution à l'amélioration des matériels de collecte et de transmission électronique des données de terrain eLocust2.</i>	<i>- Appui aux expérimentations et rédaction des procédures d'emploi des produits alternatifs. - Contribution à l'adaptation des protocoles de suivi environnemental des essais entrepris. - Etudes pour améliorer et promouvoir les techniques de traitement en barrière</i>		

NB : Dans le budget global, inclure également les frais de gestion FAO (109 292 €) et l'évaluation finale externe du projet (50 000 €)

Annexe 11. Système de suivi-évaluation

1. Rappel des objectifs

Le Suivi Evaluation (SE) est l'un des axes stratégiques pour la CLCPRO et le Programme EMPRES-RO. L'approche proposée par la Coordination Régionale a été approuvée par la 6^{ème} réunion des Chargés de liaison et entérinée par la 3^{ème} réunion du Comité de pilotage tenues à Agadir, Maroc, respectivement du 26 au 30 novembre et les 3-4 décembre 2007.

Le système de SE a été défini de façon à répondre aux deux niveaux d'intervention de la lutte antiacridienne : le niveau régional avec la CLCPRO et le niveau national avec les Unités nationales de lutte antiacridienne. Pour ce faire, un système de SE informatisé sera mis en place.

Le système de SE est un outil d'aide à la prise de décisions aux différents niveaux d'exécution du Programme EMPRES-RO. Il vise à satisfaire :

- un suivi de la planification des activités du Programme ;
- un suivi des résultats du Programme et ;
- l'évaluation de l'impact du Programme.

2. Etat d'avancement des activités en 2008

Différents acteurs institutionnels jouent un rôle important dans la conception et la mise en place d'un système de SE pour le Programme EMPRES-RO. Lors de la 6^{ème} réunion des Chargés de liaison, le chargé de SE de la CLCPRO avait mis en évidence les synergies possibles, desquelles un système de SE devait profiter, et les nécessités d'harmoniser les différentes conceptions du travail. Pour cette raison, il a visité certains pays de la région (Mauritanie, Mali et Niger) au cours du premier trimestre 2008 afin de prendre connaissance des systèmes de SE déjà en place et de mieux connaître les objectifs, les outils et les procédures de SE adoptés par les différents acteurs, nationaux et internationaux.

L'année 2008 a connu aussi le recrutement d'un consultant international début mai avec les tâches ci-après :

- analyser les outils de SE déjà existants au niveau régional;
- concevoir un système de SE, adapté aux activités et objectifs du programme;
- élaborer un manuel des procédures de SE;
- animer l'atelier régional et ;
- élaborer un programme de travail.

Pour répondre au besoin en harmonisation et coordination du système de SE au niveau de tous les pays membres, et pour assurer la participation effective des pays à l'élaboration dudit système, un atelier régional a été organisé à Nouakchott, Mauritanie, du 2 au 5 juin 2008. Y ont participé les responsables de SE des UNLAs et ceux du projet AELP de la BM de chacun des neuf pays membres du Programme EMPRES-RO.

Le consultant a contribué avec le fonctionnaire chargé du SE de la CLCPRO à l'organisation et l'exécution de cet atelier au cours duquel les participants ont défini 15 indicateurs de résultats et la fréquence de leur récolte. L'atelier a également établi un plan de travail et un chronogramme des prochaines étapes à suivre, avec la désignation de responsables pour chacune d'entre elles.

L'atelier a été une étape importante qui a permis au consultant et au chargé de SE de la CLCPRO d'élaborer deux outils essentiels du système. Le premier a élaboré le manuel de procédures et le second une grille multicritères qui est en train d'être finalisée et qui facilitera

l'estimation de la situation de référence et l'évaluation de l'objectif spécifique du programme EMPRES-RO.

Une base de données relationnelle sous environnement WEB sera développée au cours de l'année 2009 et utilisée pour faciliter la saisie des données et leur consolidation. Le serveur pour cette base de données sera hébergé au siège de la CLCPRO et servira aussi de support pour le système de veille des dispositifs de lutte antiacridienne. L'opérationnalité de la base de données est prévue à partir de juin 2009.

Le manuel des procédures de suivi évaluation pour le programme EMPRES-RO

Ce document formalise l'architecture générale du système et précise l'ensemble des règles, procédures et responsabilités relatives à la récolte des données, la saisie des indicateurs choisis lors de l'atelier, la transmission, la consolidation et la restitution de l'information. Le système est organisé autour de quatre pôles :

- les UNLAs, responsables de la collecte des informations permettant de renseigner les indicateurs ;
- le Secrétariat exécutif de la CLCPRO où le chargé de SE procède à une consolidation des données de toutes les UNLAs, la préparation des tableaux de bord et les états de sortie ;
- la FAO qui fournit à travers la plateforme RAMSES V3 et le DLIS des informations au système de SE;
- les utilisateurs du système (bailleurs de fonds, UNLAs, gouvernement, etc).

Ces quatre pôles interagissent dans le cadre du fonctionnement du système et se partagent les données et les informations.

Le système se développe autour du cadre de mesure du rendement, un outil qui permet de préciser qui fait quoi, comment et quand. Ses éléments clés sont :

- les indicateurs à renseigner, arrêtés lors de l'atelier d'élaboration et validation du système de SE de Nouakchott (un indicateur pour l'objectif global, un pour l'objectif spécifique et 15 indicateurs de résultat) ;
- les sources/responsables de la collecte et consolidation des données ;
- la méthode de collecte;
- la fréquence de la collecte.

Les 15 **indicateurs** de résultat arrêtés lors de l'atelier de Nouakchott sont indiqués ci-après :

	Nom	Définition	Fréquence de collecte
1	Couverture des prospections	Pourcentage des zones couvertes par les prospections sur les zones à prospector	Mensuelle
2	Disponibilité des équipes de prospections	Pourcentage du nombre des équipes de prospections disponibles sur le nombre prévu	Mensuelle
3	Alerte précoce	Pourcentage de situations de résurgence détectées sur les résurgences réellement existantes	Annuelle (fin de campagne)
4	Couverture des traitements	Pourcentage de la superficie traitée sur la superficie à traiter	Mensuelle
5	Disponibilité des équipes d'intervention	Pourcentage du nombre des équipes d'interventions mobilisé sur le nombre prévu	Mensuelle
6	Intoxication	Pourcentage du nombre de personnes intoxiquées sur le nombre de personnes impliquées	Trimestrielle
7	Contamination	Pourcentage de sites contaminés sur le nombre total des sites exposés (ex. magasins, zones de traitement)	Trimestrielle
8	Régularité de l'information	Pourcentage du nombre de bulletins d'information acridienne fournis en temps sur le nombre prévu	Mensuelle
9	Qualité de l'information	Pourcentage du nombre de bulletins répondant aux critères de qualité sur le total fourni	Trimestrielle
10	Taux de réalisation physique	Estimation du pourcentage de réalisation des activités dans le PO courant	Semestrielle
11	Taux de réalisation financière	Pourcentage des dépenses sur le budget de l'année par activité	Semestrielle
12	Couverture des besoins en personnel	Pourcentage de couverture de besoins en personnel par type	Annuelle
13	Couverture des besoins en formation	Pourcentage de réalisation du plan de formation régionale	Annuelle
14	Etat de lieux sur la recherche	Existence d'un rapport sur l'état des lieux de la recherche acridienne	Annuelle
15	Axes stratégiques de recherche	Existence d'un rapport d'élaboration des axes stratégiques de recherche	Annuelle

Quatre **fiches de collecte** des informations permettront de recueillir les données relatives à :

- Fiche n° 1 : surveillance, alerte, traitement ;
- Fiche n° 2 : information acridienne ;
- Fiche n° 3 : personnel et formations ;
- Fiche n°4 : recherche.

En ce qui concerne la consolidation et la restitution de l'information, les produits du système de suivi-évaluation sont les suivants :

- les **tableaux de bord** mensuels, trimestriels, semestriels et annuels ; ces tableaux de bord alimenteront les rapports du programme selon les mêmes périodicités;
- les **rapports des études**.

Ces supports seront accessibles sur le site Web de la CLCPRO/EMPRES-RO qui hébergera aussi la base de données relationnelle du système de SE.

Par ailleurs, le chargé du SE de la CLCPRO devra :

- assurer la compatibilité informatique de l'information ;
- actualiser les tableaux de bord ;
- fournir les évolutions historiques et géographiques (par pays) des résultats.

Le système de SE du programme EMPRES-RO doit prendre en considération les autres systèmes de SE de projets dans le domaine de la lutte antiacridienne qui sont exécutés en même temps ; il convient donc d'établir des passerelles avec ces projets dans le cadre des activités de suivi-évaluation.

3. Grille multicritères

La grille multicritères, inspirée de celle déjà utilisée dans le cadre du projet AELP, est un outil qualitatif de SE recommandé par l'atelier d'élaboration et validation du système de SE pour le Programme EMPRES-RO de Nouakchott. Elle consiste en une série d'indicateurs, développés à partir de certains points critiques identifiés lors du même atelier, qui devront recevoir une notation de 0 à 3, faite sur la base de critères préétablis. La grille multicritères est présentée en annexe 12.

L'exercice de remplissage de la grille multicritères, fait de façon collective, sert comme complément qualitatif à l'évaluation des objectifs spécifiques du programme et des ses activités.

4. Prochaines étapes

Collecte de données

Les fiches de collecte des données et le Manuel des Procédures de SE seront envoyés aux UNLAs pour procéder à la récolte des données à partir de janvier 2009. Les données seront consolidées par le chargé de SE de la CLCPRO.

Missions d'appui et circulation de l'information

Deux missions du chargé de SE de la CLCPRO sont prévues début 2009 avec l'objectif d'assister les responsables nationaux de SE dans la collecte des informations et la saisie des indicateurs dans les supports de collecte, et de prendre connaissance d'éventuels problèmes d'interprétation du Manuel et de ses procédures. L'intérêt de ces missions sera aussi de stimuler l'échange des expériences sur un Forum Internet sur ce sujet.

Informatisation de la base des données relationnelle sous environnement Web

Cette base de données permettra de stocker automatiquement les informations de base pour renseigner les différents indicateurs, effectuer les analyses/traitements nécessaires et éditer des tableaux de bord sur l'évolution des indicateurs par rapport aux valeurs cibles. Elle sera accessible à tous les acteurs du système et comportera l'utilisation de supports de collecte sous forme de fiches électroniques.

Formation pour l'opérationnalité du système de SE

Une formation sera organisée dans ce sens, au bénéfice des responsables nationaux de SE. Elle aura lieu à l'occasion d'une autre formation prévue en juillet 2009 (système de veille des dispositifs de lutte préventive).

Annexe 12. SSE : grille multicritères pour le Programme EMPRES-RO

	note	Sit. avant EMPR ES	2006	2007	2008	2009
1: Un dispositif de surveillance et d'alerte précoce est opérationnel						
1 Évaluation de la planification des prospections						
Pas de plan de prospection/lutte	0					
Un plan national élaboré en concertation avec la coordination régionale existe mais n'est pas appliqué	1					
Un plan national élaboré en concertation avec la coordination régionale est mis en œuvre	2					
Le plan est appliqué, et ajusté mensuellement en concertation avec la coordination régionale	3					
2 Mise en œuvre du dispositif de prospection						
Nombre d'équipes très insuffisant* (incapacité d'organiser une campagne de prospection)	0					
Nombre d'équipes insuffisant (ne répond pas au minimum défini en planification régionale)	1					
Nombre d'équipes acceptable (répond aux exigences min. définies en planification régionale)	2					
Nombre d'équipes satisfaisant (répond aux exigences max. et capacité additionnelle peut être mobilisé)	3					
3 Utilisation de la fiche de prospection de la CLCPRO						
Les prospecteurs n'utilisent pas la fiche de la CLCPRO	0					
Les prospecteurs utilisent la fiche de la CLCPRO, mais certains champs ne sont pas saisis	1					
Les prospecteurs utilisent la fiche de la CLCPRO, mais n'ont pas tout l'équipement de prospection (GPS, anémomètre ...) pour le faire correctement	2					
Les prospecteurs utilisent pleinement la fiche de prospection de la CLCPRO	3					
4 Situation de l'alerte						
Aucune capacité d'alerte précoce	0					
Équipement pour l'alerte disponible, mais l'UNLA n'utilise pas <i>eLocust</i> et les prospecteurs ne reçoivent pas de formations régulières	1					
Les capacités humaines et matérielles sont présentes, mais on n'utilise pas <i>eLocust</i>	2					
Toutes situations de résurgence potentielle sont détectées et le DLIS en temps Réel est alerté à travers <i>eLocust</i>	3					

	note	Sit. avant EMPR ES	2006	2007	2008	2009
2: Des interventions rapides sont assurées dans chaque pays par les unités nationales conformément aux normes de contrôle de qualité						
5 Situation des équipements d'intervention						
Nombre très insuffisant* (incapacité de faire face au fléau)				0		
Nombre insuffisant* (ne répond pas au minimum défini en planification régionale)				1		
Nombre acceptable* (répond aux exigences min. définies en planification régionale)				2		
Nombre satisfaisant* (répond aux exigences max. et capacité additionnelle peut être mobilisé)				3		
6 Plan de gestion des risques						
Pas de plan de gestion des risques**, pas de coordination				0		
Un plan existe sur papier, mais n'est pas validé au niveau national (politique) et/ou pas utilisé/appliqué				1		
Un plan est mis en œuvre (ou simulée), financé suffisamment, et coordonné d'une manière régionale				2		
Le plan est mis en œuvre et dispose d'un mécanisme de financement durable à long terme (plus de 5 ans), et est réévalué annuellement avec la CR				3		
7 Capacité de stockage de pesticides aux normes FAO						
De 0 à 40% des pesticides (en volume)				0		
De 40 à 70% des pesticides (en volume)				1		
De 70 à 90% des pesticides (en volume)				2		
De 90 à 100% des pesticides (en volume)				3		
8 Santé Humaine						
De 30% à 100% de personnes intoxiquées*** sur le total des impliqués				0		
De 10% à 30% de personnes intoxiquées*** sur le total des impliqués				1		
De 1 à 10% de personnes intoxiquées*** sur le total des impliqués				2		
0 personnes intoxiquées***				3		

	note	Sit. avant EMPRES	2006	2007	2008	2009
9 État d'avancement d'exécution du plan environnemental						
Pas de plan environnemental	0					
Existence d'un Cahier de Charge Environnementales (CCE), mais non validé au niveau nationale	1					
Existence d'un CCE national, mais pas mis en œuvre	2					
Existence d'un CCE national et mis en œuvre	3					
3: Un réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information aux niveaux national, régional et international est mis en place						
10 Situation des infrastructures de la cellule d'information acridienne						
Pas de cellule organisée	0					
Une cellule existe, mais elle n'utilise pas la base de données RAMSES V3	1					
Cellule fonctionnelle, mais la connexion Internet n'est pas fiable	2					
La cellule dispose d'une infrastructure adéquate	3					
11 Qualité de l'information acridienne						
De 0 à 40% des bulletins répondant aux critères de régularité et qualité du DLIS	0					
De 40 à 70% des bulletins répondant aux critères de régularité et qualité du DLIS	1					
De 70 à 90% des bulletins répondant aux critères de régularité et qualité du DLIS	2					
De 90 à 100% des bulletins répondant aux critères de régularité et qualité du DLIS	3					
4: Organisation régionale de la lutte préventive et opérationnalité de la coordination régionale						
12 Situation institutionnelle (à remplir par la CR)						
Moins de 2 pays ont UNLAs autonomes	0					
2-3 pays ont des structures autonomes, dont 2 en LF	1					
4-5 pays ont des structures autonomes, dont 3 en LF	2					
Plus de 5 pays ont UNLAs autonomes, dont les 4 de la LF	3					

	note	Sit. avant EMPR ES	2006	2007	2008	2009
13 Infrastructures						
Espace bureaux, magasins et équipement informatique non adéquats	0					
Espace bureaux et magasins existents, mais pas dimensionnés au volume de travail requis, équipement informatique insuffisant	1					
Infrastructures existantes, mais non pleinement fonctionnelles parce que mal entretenues	2					
Infrastructures et équipement informatique adéquats aux exigences et bien entretenus	3					
14 Couverture des frais récurrents de la lutte préventive par les États						
De 0 à 25%	0					
De 26 à 50%	1					
De 51 à 75%	2					
De 76 à 100%	3					
15 Coopération intra-régionale (à remplir par la CR)						
Aucun contact entre les pays, sauf institutionnel (réunions PV, symposia ...)	0					
Echange d'expériences et informations acridiennes comme réponse à sollicitations ponctuelles	1					
Echange d'expériences et informations acridiennes systématique	2					
Planification d'activités conjointes effectuée systématiquement	3					
16 Coopération avec la Région Centrale (à remplir par la CR)						
Aucun contact entre les commissions, sauf institutionnel (réunions, symposia ...)	0					
Echange d'expériences et informations acridiennes comme réponse à sollicitations ponctuelles	1					
Echange d'expériences et informations acridiennes systématique	2					
Planification d'activités conjointes effectuée systématiquement	3					

	note	Sit. avant EMPR ES	2006	2007	2008	2009
17 Exécution de la stratégie de communication						
Pas de stratégie	0					
Une stratégie existe sur papier, mais n'est pas mise en œuvre	1					
Une stratégie est mise en œuvre, financé suffisamment, et coordonnée d'une manière régionale	2					
La stratégie est mise en œuvre et dispose d'un mécanisme de financement durable à long terme (plus de 5 ans), est réévaluée annuellement avec la coordination régionale	3					
19 Planification régionale (à remplir par la CR)						
Aucune planification	0					
Coordination entre CR et pays sur des projets spécifiques	1					
Coordination entre CR et pays sur un ensemble de projets	2					
Planification entre CR et pays et parmi les pays, au delà des projets	3					
<u>5: Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées</u>						
20 Situation des ressources humaines (effectifs) par rapport aux besoins estimés						
Très insuffisante (incapacité d'exécuter les activités planifiés)	0					
Insuffisante (capacité de mettre en œuvre des activités administratives, mais incapacité de planifier et exécuter les activités de lutte préventive)	1					
Insuffisante (capacité de mettre en œuvre des activités administratives et les plans d'opérations, mais incapacité de planifier et exécuter les activités de recherche)	2					
Satisfaisante	3					
21 Exécution du plan de formation national						
Pas de plan national, pas de formation régulière prévue	0					
Un plan national existe mais pas respecté, et quelques formations/recyclage ont lieu d'une manière opportuniste	1					
Un plan national élaboré existe et mis en œuvre suivant une analyse profonde et en concertation avec la coordination régionale	2					
Un plan de formation national (populations, techniciens, cadre, étude supérieure) existe, financé, mis en œuvre, avec un recyclage annuel requis	3					

	note	Sit. avant EMPR ES	2006	2007	2008	2009
22 Exécution du plan de formation régionale et à longue durée (à remplir par la CR)						
Pas de plan, pas de formation régional prévu				0		
Un plan des formations régionales et à longue durée existe mais pas respecté, et quelques formations/recyclage ont lieu d'une manière opportuniste				1		
Un plan élaboré existe et mis en œuvre suivant une analyse profonde				2		
Un plan de formation (populations, techniciens, cadre, étude supérieure) existe, financé, mis en œuvre, avec un recyclage annuel requis				3		
6: Un programme de recherche opérationnelle est défini et initié						
23 Planification des activités de recherche						
Pas d'activités de recherche				0		
Un programme de recherche existe sur papier, mais pas appliqué				1		
Un programme de recherche est mis en œuvre et financé suffisamment				2		
Un programme de recherche est mis en œuvre, coordonné, et des mécanismes de financement durable y sont inclus				3		
24 Réalisation des travaux de recherche appliquée						
Pas d'activités de recherche				0		
Moins de 40% des protocoles de recherche planifiés sont exécutés				1		
40-75% des protocoles de recherche planifiés sont exécutés				2		
75-100% des protocoles de recherche planifiés sont exécutés				3		
NOTATION						

*: Réf. aux dispositifs de lutte préventive minimum et maximum, définis par le Comité de Pilotage du programme EMPRES-RO lors de sa première réunion tenue à Alger en mars 2006 (Annexes V et VI du Rapport)

** : Plan de Prévention du Risque Acridien (PPRA) et Plan National d'Urgence Antiacridien (PNUA)

***: Présentant symptômes d'intoxication par pesticides ou résultant positif au test de cholinestérase

Annexe 13. Plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin

1. Rappel du contexte

Le processus d'élaboration de plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin a été adopté lors de la 6^{ème} réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO, tenue à Agadir, Maroc, du 26 au 30 novembre 2007 et validé lors de la 3^{ème} réunion du Comité de pilotage dudit Programme qui s'était tenue également à Agadir les 3 et 4 décembre 2007. Pour un rappel de la démarche ainsi retenue, il sera utile de se reporter aux paragraphes 92 à 97 et à l'annexe n°9 du rapport de la 6^{ème} réunion des Chargés de liaison.

En conséquence, et en application du plan d'opération 2008 du Programme EMPRES-RO, un atelier régional dit de cadrage a été organisé du 28 avril au 02 mai 2008 à Bamako, Mali. Il constituait une première concrétisation du processus d'élaboration des plans en RO. Il avait pour objectif principal de fixer un cadre méthodologique harmonisé d'élaboration de plans de gestion des risques au niveau des pays membres du programme EMPRES-RO. Il a conduit à l'élaboration de deux canevas (ou architectures) de plans :

- Un canevas de **Plan de Prévention du Risque Acridien (PPRA)** pour les situations de rémission et de résurgence, correspondant à la mise en oeuvre de la lutte préventive.
- Un canevas de **Plan National d'Urgence Antiacridien (PNUA)** pour les situations de recrudescence et d'invasion, correspondant à la mise en oeuvre opérationnelle de la lutte pour faire face aux situations de crise.

Pour une présentation complète des résultats de cet atelier, il sera utile de se reporter au rapport correspondant.

2. Problématique

A partir des canevas de plans de gestion des risques précités, les plans correspondants doivent maintenant être déclinés en plans nationaux au niveau de chacun des pays membres du Programme EMPRES-RO et en plans régionaux au niveau régional (CLCPRO).

Ainsi, les objectifs du processus qui se poursuit maintenant sont de :

- disposer d'une 1^{ère} version de plans¹² pour la fin de 2009 pour les pays de la ligne de front, mi-2010 pour l'ensemble des pays de la région ;
- évaluer une 1^{ère} fois leur opérationnalité par une simulation grandeur nature prévue en août-septembre 2009 (sous-réserve) dans l'un des pays de la ligne de front.

3. Méthode de travail

Éléments clés à prendre en compte (cf. conclusions et recommandations de l'atelier de cadrage)

Pour que les plans soient opérationnels et régulièrement mis à jour, il est impératif que dans chaque pays, **les acteurs concernés par les plans se les approprient**. La conséquence est que tous les partenaires impliqués dans la lutte antiacridienne soient parties prenantes du processus, en particulier lorsqu'il s'agira d'élaborer le PNUA.

Les plans élaborés devront être validés par le pouvoir politique national. Cela signifie, qu'en amont, le politique devra aussi être engagé dans le processus d'élaboration des plans

¹² Pour rappel, les premiers plans qui seront élaborés s'inscrivent dans le cadre d'un processus continu. Ils seront régulièrement mis à jour et améliorés par le retour d'expérience.

par une information permanente des travaux qui auront cours. La structure en charge de la lutte antiacridienne conduira le processus d'élaboration des plans nationaux¹³.

Conséquences pour la méthode de travail

Concernant l'appropriation des plans, une connaissance du contexte institutionnel au niveau national est nécessaire pour identifier les acteurs concernés de près ou de loin par la lutte antiacridienne, leur degré d'implication et d'appui, leur intérêt par rapport à la lutte antiacridienne.

Dans chaque pays l'UNLA sera le maître d'œuvre de l'élaboration des plans de gestion des risques. La CLCPRO l'accompagnera dans cette entreprise par un appui méthodologique et pour assurer la coordination entre les pays. Pour ce faire, la CLCPRO devra s'attacher les services d'un prestataire spécialisé en gestion des risques disposant d'une grande expérience opérationnelle. En outre, et afin de donner une cohérence à l'approche et aux travaux entrepris, il est nécessaire que le même prestataire retenu soit le même pour l'ensemble des pays de la RO. C'est pourquoi, la CLCPRO a déjà pris des contacts avec le prestataire Civipol qui était intervenu lors de l'atelier de cadrage de Bamako.

Proposition de programme de travail

Deux catégories de pays sont à distinguer pour l'élaboration des plans nationaux :

- Ceux pour lesquels un plan national de prévention et un plan national d'urgence devront être élaborés : les pays de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), où l'appui sera le plus conséquent, ainsi que l'Algérie, la Libye et le Maroc ;
- Ceux pour lesquels seul un plan national d'urgence devra être formulé : Burkina Faso, Sénégal et Tunisie.

A l'issue de l'élaboration des plans nationaux dans les pays de la ligne de front, un exercice de simulation pourrait être réalisé au mois d'août ou septembre 2009 dans l'un d'entre eux pour tester les plans, sous réserve de l'obtention des financements nécessaires et si les conditions de faisabilité sont remplies.

Au moins un atelier national serait organisé dans chacun des pays de la ligne de front. Il devrait aboutir à la rédaction d'une première version des plans. Préalablement à cet atelier, un état des lieux de l'organisation du pays en matière de lutte antiacridienne et de gestion des risques (aspects institutionnels) serait réalisé afin de bien identifier tous les acteurs concernés et leurs rôles respectifs.

Au démarrage du processus, cet atelier serait d'abord conduit dans un pays pilote afin de tester la méthodologie avant de poursuivre les travaux dans les autres pays. Un atelier régional de validation est envisagé à l'issue des ateliers nationaux conduits dans les 4 pays de la ligne de front.

Les plans de gestions des risques seront ensuite réalisés successivement dans les autres pays.

Le projet de programme de travail pour les années 2009 et 2010 est présenté ci-après.

¹³ Le responsable de la lutte antiacridienne pourrait être le point focal vis-à-vis de la Coordination régionale et de tous les autres acteurs. Mais, si son emploi du temps ne le lui permet pas, un « risk manager » chargé d'animer l'élaboration des plans au niveau national devra être identifié.

Programme de travail pour l'élaboration des plans de gestion des risques en RO en 2009 et 2010

Travaux	2009												2010
	Jan.	Fév.	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
Analyse institutionnelle pays LF1 Atelier d'élaboration des PNP/PNU LF1			x	x									
Analyse institutionnelle pays LF2 Atelier d'élaboration des PNP/PNU LF2				x	x								
Analyse institutionnelle pays LF3 Atelier d'élaboration des PNP/PNU LF3						x	x						
Analyse institutionnelle pays LF4 Atelier d'élaboration des PNP/PNU LF4							x		x				
Atelier régional de validation des PNP/PNU et d'élaboration des PRP/PRU										x			
Exercice de simulation et évaluation													x
Analyse institutionnelle AFNO1 Atelier d'élaboration des PNP/PNU AFNO1													x
Analyse institutionnelle AFNO2 Atelier d'élaboration des PNP/PNU AFNO2													x
Analyse institutionnelle AFNO3 Atelier d'élaboration des PNP/PNU AFNO3													x
Analyse institutionnelle AFNO4 Atelier d'élaboration du PNU AFNO4													x
Analyse institutionnelle du Burkina Faso Atelier d'élaboration du PNU Burkina Faso													x
Analyse institutionnelle du Sénégal Atelier d'élaboration du PNU Sénégal													x

Légende : PNP/PNU = Plan national de prévention/Plan national d'urgence – LF = Ligne de front
PRP/PRU = Plan régional de prévention/Plan régional d'urgence – AFNO = Afrique du Nord-Ouest

Annexe 14. Présentation des résultats du Projet d'appui à la lutte antiacridienne mis en oeuvre par AGRHYMET (financement USAID)**LE PROJET D'APPUI A LA LUTTE ANTI-ACRIDIANNE (financement USAID)****Présenté par M. Amadou Bocar BAL****Centre régional AGRHYMET, Niamey, NIGER**

Le Projet d'Appui à la Lutte Anti-acridienne, exécuté par le Centre Régional AGRHYMET (CRA) sur financement de la mission ouest africaine de l'USAID, a débuté en 2005 et prendra fin en mars 2009. L'objectif de ce projet est de renforcer la capacité du CRA et des pays membres de CILSS à assurer la surveillance du Criquet pèlerin, *Schistocerca gregaria*, et la gestion des populations de cette espèce et d'autres ennemis trans-frontaliers. Les pays bénéficiaires directs du projet sont le Burkina Faso, le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Bissau, le Niger et le Tchad et le bilan de sa mise en œuvre se présente comme suit.

Dix sept cadres des services nationaux de protection des végétaux des pays membres du CILSS ont été formés sur l'utilisation de l'imagerie satellitaire pour la surveillance du criquet pèlerin. Un total de 3.133 agents impliqués dans la protection des végétaux ont été formés sur la reconnaissance des principaux ennemis trans-frontaliers (criquets, oiseaux et rongeurs), leur bio-écologie et les méthodes de lutte. Des manuels de formation et des affiches ont été élaborés à l'intention des agents de vulgarisation, des brigadiers phytosanitaires et des producteurs. Des élevages de masse du Criquet pèlerin ont été développés au Niger (Agadez et Niamey) et au Tchad (Abéché), pour entre autres les besoins de recherche sur les méthodes alternatives de lutte contre cette espèce. Des visites de travail ont été organisées en Algérie, au Maroc et en Mauritanie et les collaborations entre le CRA et le Centre International de Physiologie et d'Ecologie des insectes (CIPE) au Kenya d'une part et le projet GCP/INT/694/IFA de la FAO de l'autre ont été développées.

Des recherches ont été conduites en milieux semi-contrôlés à Agadez, Abéché et Niamey sur le Green Muscle[®] (GM), biopesticide à base de *Metarhizium anisopliae* var. *acridum* et le Phényl-acéto-nitrile (PAN), une phéromone secrétée par les adultes du Criquet pèlerin. L'efficacité de la combinaison de 10 ml de PAN avec d'une part 25 g de spores de GM et de l'autre avec les demi-doses recommandées du Malathion, de la Lambda-Cyhalothrine et du Chlorpyrifos-éthyl a été ainsi mise en évidence.

Sept (07) Ingénieurs en Protection des Végétaux dont 3 boursiers du projet, ont été formés au cours de ces recherches sur l'utilisation du Green Muscle[®] et du PAN dans la stratégie de lutte préventive contre le Criquet pèlerin.

Mots clés : *Schistocerca gregaria*, Ennemis trans-frontaliers, Green Muscle[®], insecticides chimiques, Phényl-acéto-Nitrile.

Annexe 15. Projet d'Accord de coopération entre la CLCPRO et le CIRAD

**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**



**Centre de coopération internationale
en recherche agronomique
pour le développement**



**Commission de Lutte contre le
Criquet Pèlerin dans la Région
Occidentale**

**Protocole d'accord de coopération
sur le Criquet pèlerin en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest
entre**

**L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
pour le compte de**

**La Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale
et**

**Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le
développement**

Considérant que lors de sa 119^{ème} Session en novembre 2000 le Conseil de la FAO a approuvé l'Accord portant création de la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) et, ce faisant, que la CLCPRO fut créée le 25 février 2002 en vertu des dispositions de l'article XIV de son Acte constitutif,

Considérant l'article II de l'Accord précité qui stipule que la CLCPRO a pour objet de promouvoir sur le plan national, régional et international toutes actions, recherche et formation en vue d'assurer la lutte préventive et faire face aux invasions du Criquet pèlerin dans la Région occidentale de son aire d'habitat, regroupant l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord-Ouest,

Considérant que la CLCPRO est composée de 10 pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest (Région occidentale) : Algérie, Burkina-Faso, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie,

Considérant que la Commission peut conclure des ententes ou des accords avec des États qui ne sont pas Membres de la Commission, avec des institutions nationales ou avec des organisations régionales ou internationales directement intéressées, en vue d'une action commune dans le domaine de la prospection, de la recherche et de la lutte antiacridienne dans la région,

Considérant que par l'intermédiaire du Directeur général de l'Organisation, elle peut conclure ou promouvoir des ententes avec d'autres institutions spécialisées du système des Nations Unies, en vue d'une action commune concernant l'étude des acridiens et la lutte contre le criquet pèlerin et pour un échange mutuel de renseignements sur les problèmes acridiens,

Considérant que le Secrétariat de la CLCPRO est également chargé de la Coordination du Programme EMPRES en Région Occidentale (EMPRES-RO) qui regroupe neuf pays parmi les dix membres de la CLCPRO et que l'objectif de ce programme est également la mise en place d'une stratégie de lutte préventive contre le Criquet pèlerin,

Considérant l'Accord cadre de coopération du 17 août 1999 entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), pour renforcer leur action de promotion d'un développement durable et de la sécurité alimentaire,

Considérant que le CIRAD a pour mission de contribuer à l'amélioration des méthodes de surveillance et de contrôle des populations d'acridiens ravageurs grâce à une meilleure compréhension du déterminisme des pullulations, à des systèmes de surveillance et d'avertissement agricole, et à la mise au point ou à l'application de nouvelles méthodes de lutte, plus efficaces, plus économiques et écologiquement plus acceptables que celles pratiquées actuellement,

Considérant l'intérêt commun que portent la CLCPRO et le CIRAD à la gestion du Criquet pèlerin dans son aire de distribution dans la Région occidentale,

Considérant l'intérêt mutuel que portent la CLCPRO et le CIRAD à la mise œuvre d'une stratégie de lutte préventive durable contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale,

Considérant la nécessité de promouvoir la synergie et la complémentarité dans les actions menées par la CLCPRO et le CIRAD dans les domaines précités,

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour le compte de la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale, sise à Alger, Algérie, ci-après dénommée la CLCPRO

d'une part,

Et

Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, ci-après dénommé le CIRAD, sis à Montpellier, France

d'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Article I : Objet du protocole d'Accord

La CLCPRO et le CIRAD conviennent de poursuivre et renforcer leur coopération et de rechercher les voies et moyens nécessaires pour développer toute action de recherche et de développement pouvant améliorer la gestion des populations de Criquet pèlerin en Région Occidentale, pour le bénéfice à la fois des populations locales concernées, pour celles de l'ensemble de la région, et au final de l'ensemble de la communauté internationale pouvant être largement affectée en cas d'invasion.

Article II : Domaines du partenariat

La CLCPRO et le CIRAD conviennent, en particulier, d'associer leurs expériences et leurs capacités pour :

- développer en commun des actions de recherche, de formation, d'amélioration des techniques et méthodes de lutte antiacridienne,
- faciliter les échanges et accueils réciproques de personnels des divers Centres nationaux de lutte antiacridienne de la région occidentale (chercheurs, techniciens, étudiants, stagiaires...),
- faciliter l'accès réciproque aux ressources documentaires et bases de données de chacun des partenaires.

Article III : Moyens de mise en œuvre

Pour conduire les actions précitées, la CLCPRO et le CIRAD conviennent de :

- rechercher en commun les financements les plus appropriés,
- mobiliser en priorité l'expertise existante au niveau des deux parties et de la Région occidentale,
- développer leur coordination et concertation : les parties conviennent de s'informer régulièrement de leurs différents programmes et projets en cours.

Dans le cadre de ces activités communes couvertes par le présent protocole, la CLCPRO et ses divers membres feront bénéficier le CIRAD de moyens privilégiés (accueil, facilités diverses...) pour conduire les actions dans les divers pays de la région occidentale. De son côté, le CIRAD pourra consentir à la CLCPRO et à ses membres des facilités diverses et tarifs préférentiels.

Article IV : Règlement des différends

Tout différent relatif à l'interprétation ou l'exécution du présent protocole d'accord ou de toute autre convention conclue en application de ce protocole, fera l'objet d'un règlement à l'amiable entre les parties. Si ces différends subsistent néanmoins, il sera soumis à un collège de trois arbitres dont l'un sera désigné par la CLCPRO, l'autre par le CIRAD, le troisième par les deux parties.

Article V : Entrée en vigueur et durée

La durée du présent protocole est de cinq (05) ans à compter de la date de signature).

Article VI : Amendements et dénonciation

Le présent protocole peut être amendé par échange de lettres si les deux parties l'estiment nécessaire.

Chacune des parties peut, à tout moment, dénoncer le présent protocole à condition d'en aviser l'autre avec un préavis de trois (03) mois et de respecter ses engagements en cours jusqu'à leur terme.

Fait en deux exemplaires originaux,

Pour le compte de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Pour le compte du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

Monsieur Thami Ben Halima
Secrétaire de la
Commission de Lutte contre
Le Criquet Pèlerin dans la
Région Occidentale

Monsieur Jean-Christophe Glaszmann
Directeur du Département Systèmes
biologiques

Fait à, le.....

Fait à, le.....

Annexe 16. Projet d'Accord de coopération entre la CLCPRO et le Centre AGRHYMET



**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**



Le Centre régional AGRHYMET



**Commission de Lutte contre le
Criquet Pèlerin dans la Région
Occidentale**

**Protocole d'accord de coopération
sur le Criquet pèlerin en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest
entre
L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
pour le compte de
La Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale
et
Le Centre Régional AGRHYMET de NIAMEY**

Considérant que lors de sa 119^{ème} Session en novembre 2000 le Conseil de la FAO a approuvé l'Accord portant création de la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) et, ce faisant, que la CLCPRO fut créée le 25 février 2002 en vertu des dispositions de l'article XIV de son Acte constitutif,

Considérant l'article II de l'Accord précité qui stipule que la CLCPRO a pour objet de promouvoir sur le plan national, régional et international toutes actions, recherche et formation en vue d'assurer la lutte préventive et faire face aux invasions du Criquet pèlerin

dans la Région occidentale de son aire d'habitat, regroupant l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord-Ouest,

Considérant que la CLCPRO est composée de 10 pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest (Région occidentale) : Algérie, Burkina-Faso, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie,

Considérant que la Commission peut conclure des ententes ou des accords avec des États qui ne sont pas Membres de la Commission, avec des institutions nationales ou avec des organisations régionales ou internationales directement intéressées, en vue d'une action commune dans le domaine de la prospection, de la recherche et de la lutte antiacridienne dans la région,

Considérant que par l'intermédiaire du Directeur général de l'Organisation, elle peut conclure ou promouvoir des ententes avec d'autres institutions spécialisées du système des Nations Unies, en vue d'une action commune concernant l'étude des acridiens et la lutte contre le criquet pèlerin et pour un échange mutuel de renseignements sur les problèmes acridiens,

Considérant que le Secrétariat de la CLCPRO est également chargé de la Coordination du Programme EMPRES en Région Occidentale (EMPRES-RO) qui regroupe neuf pays parmi les dix membres de la CLCPRO et que l'objectif de ce programme est également la mise en place d'une stratégie de lutte préventive contre le Criquet pèlerin,

Considérant que le **Centre Régional AGRHYMET (CRA)** est l'une des institutions spécialisées du Comité Permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) en matière de formation et d'information dans les domaines de la sécurité alimentaire, la lutte contre la désertification et la maîtrise de l'eau,

Considérant l'intérêt commun que portent la CLCPRO et AGRHYMET à la gestion du Criquet pèlerin dans son aire de distribution dans la Région occidentale,

Considérant l'intérêt mutuel que portent la CLCPRO et AGRHYMET à la mise œuvre d'une stratégie de lutte préventive durable contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale,

Considérant la nécessité de promouvoir la synergie et la complémentarité dans les actions menées par la CLCPRO et AGRHYMET dans les domaines précités,

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour le compte de la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale, sise à Alger, Algérie, ci-après dénommée la **CLCPRO**

d'une part,

Et

Le Centre Régional AGRHYMET (CRA), ci-après dénommé le **Centre**, sis à Niamey, Niger

d'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Article I : Objet du Protocole

L'objet du présent protocole est de développer les liens de collaboration entre les deux (02) structures pour la conduite des activités liées à la gestion des populations du Criquet pèlerin dans la Région occidentale.

Il indique les possibilités et les modalités de collaboration entre la CLCPRO et le Centre pour permettre une synergie dans les activités conduites par les deux structures en vue de rentabiliser davantage leurs actions en tirant profit des compétences et disponibilités de chacune d'elles.

Article II : Obligations des parties**II.1 : Obligation du Centre**

Le Centre s'engage à :

1. Informer la CLCPRO de ses activités dans le domaine de la lutte contre le Criquet pèlerin ;
2. Mettre à la disposition de la CLCPRO et de ses collaborateurs les locaux et équipements dont il dispose pour les séances de formation dans des conditions et modalités avantageuses ;
3. Assurer sur demande de la CLCPRO ou en collaboration avec celle-ci, la formation des ressortissants des pays membres de la Commission sur la reconnaissance et la biologie du criquet pèlerin ;
4. Assurer sur demande de la CLCPRO ou en collaboration avec celle-ci, la formation des ressortissants des pays membres de la Commission sur l'élevage et la production de masse du Criquet pèlerin dans des conditions contrôlées ;
5. Assurer sur demande de la CLCPRO ou en collaboration avec celle-ci, la formation des ressortissants des pays membres de la Commission, sur la conduite des essais contre le Criquet pèlerin avec l'utilisation des méthodes de lutte alternatives en général et du Green Muscle[®] et du PAN en particulier ;
6. Assurer sur demande de la CLCPRO ou en collaboration avec celle-ci, la formation des ressortissants des pays membres de la Commission sur l'imagerie satellitaire et son utilisation dans la surveillance des zones favorables au développement du Criquet pèlerin ;
7. Apporter appui et conseil, sur demande de la CLCPRO ou en collaboration avec celle-ci, aux ressortissants des pays membres de la Commission sur toute activité qu'ils seraient amenés à entreprendre en relation avec la lutte antiacridienne ;
8. Servir de relai pour la diffusion des informations sur le Criquet pèlerin aux groupes cibles et pays de la sous-région particulièrement ceux situés en dehors de la ligne de front ;
9. Contribuer à toute demande conjointe de financement des activités relatives au Criquet pèlerin et à l'exécution de celles-ci ;
10. Mettre un lien vers le Site WEB de la CLCPRO dans celui du Centre ;
11. Mener à la demande de la CLCPRO ou en collaboration avec celle-ci, toute activité qui est de son domaine de compétence.

II.2 : Obligations de la CLCPRO

La CLCPRO s'engage à :

1. Informer le Centre de toutes les activités sur le Criquet pèlerin, entreprises par elle ou en collaboration avec elle, dans la sous-région ;
2. Inviter le Centre à participer aux activités sur le Criquet pèlerin selon des modalités à préciser à chaque fois ;
3. Confier au Centre ou conduire avec sa collaboration, les activités de formation sur le Criquet pèlerin qui sont de sa compétence ;
4. Confier au Centre ou conduire avec sa collaboration, les activités de formation sur l'imagerie satellitaire et son utilisation pour le suivi des zones favorables au développement du Criquet pèlerin ;
5. Impliquer le Centre dans l'élaboration de projets et la recherche de financement pour des activités conjointes relatives au Criquet pèlerin ;
6. Impliquer le Centre dans la diffusion des informations sur le Criquet pèlerin ;
7. S'appuyer entre autres sur les services et le réseau de collaborateurs du Centre dans la diffusion des informations sur le Criquet pèlerin particulièrement dans les pays situés en dehors de la ligne de front ;
8. Mettre un lien vers le Site WEB du Centre dans celui de la CLCPRO ;
9. Mener, en collaboration avec le Centre, toute activité qui est de son domaine de compétence.

Article III : Responsabilités scientifiques et Coordination

Les parties conviennent à désigner chacune pour ce qui la concerne un point focal, qui sera chargé de suivre la mise en œuvre de ce protocole.

Article IV : Contribution des deux Institutions

En dehors des cas où les règles de gestion de leurs activités scientifiques sont définies par des conventions particulières, chaque intervenant dans le cadre des activités inscrites dans ce protocole est régi par les règles en vigueur dans son Institution d'origine.

Article V : Règlement de différends

Tout différent relatif à l'interprétation ou l'exécution du présent protocole d'accord ou de toute autre convention conclue en application de ce protocole, fera l'objet d'un règlement à l'amiable entre les parties. Si ces différends subsistent néanmoins, il sera soumis à un collège de trois arbitres dont l'un sera désigné par la CLCPRO, l'autre par le Centre, le troisième par les deux parties.

Article VI : Durée – révision - Dénonciation

La durée du présent protocole est de cinq (05) ans à compter de la date de sa signature ou de son approbation.

Le présent protocole peut être amendé par échange de lettres si les deux parties l'estiment nécessaire.

Chacune des parties peut, à tout moment, dénoncer le présent protocole à condition d'en aviser l'autre avec un préavis de trois (03) mois et de respecter ses engagements en cours jusqu'à leur terme.

Fait en deux exemplaires originaux,

Pour le compte de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Pour le compte du Centre AGRHYMET

Monsieur Thami Ben Halima

Monsieur Mohamed Yahya Ould Mohamed Mahmoud

Secrétaire de la Commission de Lutte contre Le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale

Directeur Général

Fait à, le.....

Fait à, le.....

Annexe 17. Liste des participants

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone	Fax
01	ALGERIE	M. Khaled Moumene	Sous Directeur / Chargé de liaison	Khal63@yahoo.com	Ministère Agriculture	+213 21 74 95 13 +213 77 12 01 816	
02	LIBYE	M. Khaled Gadgoud	Locust Expert / Chargé de liaison	el_gadgoud@yahoo.co.uk	P.O Box 78056 Tripoli Libya	+218 91 37 86 232 +218 92 73 34 876	
03	LIBYE	M. Hussein Elbrike	Locust Expert	elbrike@yahoo.co.uk	P.O Box 78056 Tripoli Libya	+218 91 37 21 461 +218 92 44 67 292	
04	MALI	M. Fakaba Diakité	Directeur du CNLCP / Chargé de liaison	fakdiakite@yahoo.fr ulcp_palucp@orangemali.net	B.P E/4281 Bamako Mali	+223 20 22 01 82 +223 20 22 01 93	+223 20 22 01 83
05	MAROC	M. Said Ghaout	Directeur du CNLAA / Chargé de liaison	ghaouts@yahoo.com cnlaa@menara.ma	B.P 125 Inezgane Agadir, Maroc	+212 28 24 23 30	+212 28 24 15 29
06	NIGER	M. Maazou Ranaou	Coordonnateur National / Chargé de liaison	Maazou96@yahoo.fr	B.P 323 Niamey /Niger	+227 20 74 25 56 +227 20 74 19 83	+227 20 74 19 83
07	NIGER	M. Mani Tanko	Chef CNA	manitanko@yahoo.co.fr	B.P 158 Agadez, Niger	+227 20 44 05 27	+227 20 44 05 27
08	NIGER (AELP)	M. Garba Yahaya	Coordonnateur AELP	Ychemsdine2000@yahoo.fr	B.P 2219 Niamey, Niger	+227 20 74 29 21	+227 20 74 05 89
09	SENEGAL	M. Aliou Diongue	Chef Division Avertissements Agricoles / Chargé de liaison	armigera2002@yahoo.com	B.P 20054 Thiaroye Dakar Sénégal,	+221 77 71 05 081	
10	SENEGAL (AELP)	M. Ibou Sané	Coordonnateur AELP	ibousane54@yahoo.fr aelpsenegal@sentoo.sn	B.P 20 054 Thiaroye Dakar, Sénégal	+221 77 63 87 303 +221 33 85 32 252	+221 33 85 32 252
11	TCHAD	M. Mborode Bamtoboin	Directeur ANLA	bamtoboin@yahoo.fr	B.P 1551, N'djamena	+235 63 05 876 +235 25 24 509	
12	TCHAD	M. Goipaye Akoul Idriss	Directeur DPVC / Chargé de liaison	aelpchad@intnet.td salim.brahim@yahoo.fr	Ministère agriculture B.P 1551, N'Djaména	+235 68 39 515 +235 99 91 695 +235 63 05 865	
13	TCHAD (AELP)	M. Brahim Hassene	Coordonnateur AELP	aelpchad@intnet.td	B.P 6463, N'Djaména	+235 63 05 865 +235 98 02 066 +235 25 22 287	
14	BANQUE MONDIALE (Niger)	M. Amadou Alassane	Spécialiste Principal des Services Agricoles	aalassane@worldbank.org	B.P 12402 182, Rue des Dallols Plateau Niamey	+227 20 73 56 16	+227 20 73 35 06

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone	Fax
15	BANQUE MONDIALE (Niger)	M. Ayi Adamah Klouvi	Agro-Economiste	aklouvi@worldbank.org	B.P 12402 182, Rue des Dallols Plateau Niamey	+227 20 73 56 16	+227 20 73 35 06
16	CILSS/CENTRE AGRHYMET	M. Amadou Bocar Bal	Coordonnateur de Projet	ABal@agrhy.net	B.P 11011, Niamey, Niger	+227 20 31 53 16 +227 90 31 70 28	+227 20 31 54 35
17	FRANCE (CIRAD)	M. Michel Lecoq	Chef Unité de Recherche Acridologie	lecoq@cirad.fr	TA A50/D, 34398 Montpellier, Cedex 5, France	+33 4 67 59 39 37	
18	FAO (Siège)	M. Christian Pantenius	Senior EMPRES Officer	Christian.pantenius@fao.org	FAO / AGPP, Viale delle Terme di Caracalla, 00150 Rome	+39 065 70 53 836 +39 34 62 45 60 54	
19	FAO (Siège)	M. James Everts	Environnement Officer	James.everts@fao.org	FAO / AGPP, Viale delle Terme di Caracalla, 00150 Rome	+39 33 57 81 22 07	
20	CLCPRO/FAO	M. Thami Ben Halima	Secrétaire exécutif CLCPRO & Coordonnateur EMPRES-RO	Thami.BenHalima@fao.org	30 Rue Asselah Hocine, BP 270 RP, Alger, Algérie	+212 61 75 47 67	+213 21 73 05 45
21	CLCPRO/FAO	M. Filippo Fossi	Chargé de Suivi Evaluation	Filippo.Fossi@fao.org	FAO / AGPP, Viale delle Terme di Caracalla, 00150 Rome	+39 065 70 51	
22	CLCPRO/FAO	M. Mohamed Lemine Ould Ahmedou	Assistant Technique	Lemine.ouldahmedou@fao.org	30 Rue Asselah Hocine, BP 270 RP, Alger, Algérie	+222 63 32 263	+213 21 73 05 45
23	CLCPRO/FAO	M. Dominique Menon	Coordonnateur projet FSP	dominique.menon@fao.org	30 Rue Asselah Hocine BP 270 RP, Alger, Algérie	+213 21 98 16 76	+213 21 98 15 23
24	FAO (Niger)	M. Zakari Adamou	Fonctionnaire FAO à la retraite	zakariadamou@hotmail.com	B.P 11246, Niamey, Niger	+227 93 80 11 49	
25	NIGER	M. Nouhou Boubacar	Interprète	nouhou.boubacar@yahoo.fr	B.P 510 Niamey, Niger	+227 93 23 65 62	